



Le juge Jacques Vadeboncoeur, président de la Régie qui a rendu hier après-midi la décision relative aux taux du gaz naturel.

Tous les usagers du gaz devront payer 50 cents de plus par mois dès septembre

La Régie provinciale du gaz et de l'électricité, présidée par le juge Jacques Vadeboncoeur, a autorisé hier la Corporation du gaz naturel de Québec de hausser son tarif minimum de 50 cents à \$1.00. La Corporation du gaz naturel réclamait une hausse de 50 cents à \$1.50. Cette décision qui a été rendue publique hier après-midi signifie que le tarif minimum que paieront les petits usagers du gaz naturel sera fixé à \$1.00 à compter du 1er septembre, en plus de la facture à acquitter pour le gaz consommé.

La décision de la Régie qui, outre le juge Vadeboncoeur, est composée de M. Alphonse Trudel et de

M. Maurice Messier, fait suite à une longue enquête publique qui a débuté le 23 mars et s'est déroulée presque sans interruption jusqu'au 20 juin. Avant de rendre sa décision, la Régie a dû étudier plus de 3.000 pages de témoignages et de mémoires qui lui furent soumis après la fin des auditions publiques.

La cité de Montréal, par la voix de ses représentants, s'est fortement opposée à toute hausse du tarif du gaz naturel en affirmant que ce sont les petits usagers de Montréal qui seraient appelés à payer pour les erreurs et les mauvais calculs financiers des promoteurs de la Corporation du gaz naturel. Dans le mémoire final qu'elle soumettait pour résumer la preuve qu'elle a présentée, la cité de Montréal affirmait

que les grosses entreprises allaient particulièrement bénéficier de la hausse des tarifs imposée aux petits usagers.

La Corporation du gaz naturel avait répliqué que les taux dérisoires qu'elle imposait aux consommateurs de Montréal lui faisaient perdre chaque jour des sommes considérables. Selon la Corporation, le tarif de 50 cents par mois était ridicule et le plus bas de tout le Canada.

Elle a affirmé devant la Régie que la hausse réclamée, soit la différence entre 50 cents et \$1.50 par mois, en excluant le gaz employé, ne constituait qu'un déboursé additionnel de 3 cents par jour, soit un peu plus que le prix d'une cigarette.

La cité, de son côté, a prétendu que la hausse atteindrait surtout les locataires logeant dans des habitations à loyers multiples et qu'elle avait pour but de protéger les intérêts

Voir page 7 : Tous les usagers

La direction de l'UN

Avant de se prononcer, Talbot veut savoir ce qu'en dit son médecin

Mais les observateurs sont sceptiques

Par Mario Cardinal

QUEBEC. — Le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Antonio Talbot, n'a pas tenu hier comme il l'avait annoncé, la conférence de presse dans laquelle il devait faire savoir au public s'il a l'intention de poser sa candidature à la direction du parti, au congrès de septembre.

M. Talbot a expliqué aux journalistes qu'il avait subi des examens médicaux et qu'il attendait d'en connaître les rapports avant de communiquer sa décision. Il a fait savoir qu'il réunira les journalistes au début de la semaine prochaine, lundi ou mardi.

C'est vers midi, hier, que le secrétaire du bureau de l'opposition, M. Roger Quilley, a informé les journalistes qu'il n'y aurait pas de conférence, "parce que, dit-il, M. Talbot est retenu à Montréal et qu'il n'a pas pris l'avion de 10 heures comme il devait le faire". Pourtant, vers 3 h. 10, le chef de l'opposition a été aperçu à son bureau, ce qui eut en quelque sorte le don de provoquer l'impatience des journalistes.

Sollicité par l'un d'eux, M. Talbot a alors déclaré qu'il venait de voir son médecin et qu'il préférait en connaître le rapport avant de déclarer quoi que ce soit.

Plusieurs observateurs estiment maintenant que M. Talbot ne posera pas sa candidature à la direction du parti.



Antonio Talbot : "Mon médecin me dira..."

Bien qu'à la fin de la session, il ait été considéré comme le successeur possible de MM. Duplessis, Sauvé, Barrette et Prévost, M. Talbot semble avoir perdu un terrain considérable à celui qui serait son principal rival au congrès, M. Daniel Johnson.

Aujourd'hui, de nombreux observateurs se demandent si M. Talbot ne se prépare pas une porte de sortie élégante en annonçant que sa décision dépend du verdict de son médecin.

La semaine dernière, au cours de sa première conférence de presse où il annonçait son intention "de prendre une autre semaine pour réfléchir", M. Talbot avait parlé de consultations mais il n'avait alors été nullement question de consultation médicale.

De retour de Buckingham, dans le comté de Papineau, où il a adressé la parole à un ralliement du parti, jeudi soir, M. Talbot a pris tous les jours.

Voir page 7 : Avant de se



"K" : "Si on nous attaque..."

Ottawa réévalue sa participation militaire à l'OTAN

OTTAWA. — On a appris de source généralement bien informée que le gouvernement canadien étudie actuellement sa participation militaire à l'OTAN à la lumière de la crise de Berlin.

Le Cabinet doit revoir en détail la situation la semaine prochaine. Une déclaration officielle sera peut-être faite à cette occasion. Ce problème a été discuté lors de la réunion ministérielle de mercredi dernier, mais aucune décision n'a été prise car seulement 13 des 24 ministres étaient présents.

De source proche du Cabinet, on apprend que l'OTAN n'a fait aucune demande officielle au gouvernement du Canada. La participation canadienne aux forces de l'OTAN est actuellement la suivante : des éléments de brigade dans le nord-ouest

Voir page 7 : Ottawa réévalue

PLUS MENAÇANT QUE JAMAIS AU SUJET DE BERLIN

"K" : si on nous attaque, tout sera exterminé et détruit chez l'agresseur

MOSCOU. — Jamais depuis le début de la présente crise de Berlin, le premier ministre Khrouchchev n'avait attaqué l'Occident avec une telle violence et n'avait affirmé avec une telle force sa volonté de signer un traité de paix séparé avec la République démocratique allemande; jamais non plus, il n'avait agité avec une telle insistance le spectre d'une guerre nucléaire.

Prendant la parole à l'occasion d'une réception offerte au Kremlin en l'honneur du chef du parti communiste de Roumanie, G. Gheorgiu-Dej, le premier ministre soviétique a affirmé que l'URSS ne reculera pas devant l'Occident, qu'elle frappera l'agresseur avec une force inouïe, qu'elle ne reculera devant rien "pas même devant la destruction de l'Acropole". Pour la première fois, d'autre part,

"K" a admis ouvertement que Moscou fait de la signature du traité de paix avec la RDA et de la disparition de la présence occidentale à Berlin, une question de prestige.

Si guerre il y a, nous détruirons tout. Khrouchchev a commencé par dire qu'il ne veut pas croire que l'ouest sera "assez insensé" pour déclencher une guerre à

L'Ouest : négociations impossibles devant le ton actuel de Moscou

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a présenté hier au président Kennedy un rapport élaboré sur la récente conférence des ministres des affaires étrangères des grandes puissances occidentales ainsi que sur ses entretiens avec le chancelier Adenauer et le premier ministre Fanfani. En quittant la Maison Blanche, il a dit aux journalistes qu'il avait pu constater pendant son voyage "une unité presque parfaite entre les alliés occidentaux sur la question de Berlin".

Tandis que Rusk conférait avec le président américain, des sources dignes de foi annonçaient que les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, sont à préparer de nouvelles notes à l'intention de Moscou en réponse aux textes reçus du gouvernement soviétique, le 3 août.

Les "trois Grands" de l'Ouest réaffirmeraient leur désir d'engager des négociations avec l'Union soviétique mais ne feraient pas de propositions précises, ne suggéreraient ni lieu, ni date.

Voir page 7 : L'Ouest :

propos de Berlin-ci est mais que s'il le fait "des centaines de millions d'humains périront". Voir page 2 : "K" : "Si on nous

TRAITE DE PAIX

Conférence des

pays communistes

en fin d'automne

BERLIN. — Le ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande a annoncé hier que les ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie (république communiste de l'Allemagne orientale) vont se réunir au cours de l'automne afin d'arrêter un projet de traité de paix avec la RDA et "de prendre d'autres mesures importantes".

Le ministre a ajouté que dans les diverses capitales communistes, on travaille déjà à la mise au point d'un projet de traité.

M. Bolz a pris la parole devant l'Assemblée nationale de la RDA réunie en session spéciale. Peu auparavant, l'Assemblée avait donné "un chèque en blanc" au gouvernement en l'autorisant, par un vote unanime, à "prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin

Voir page 7 : Conférence des

Faillite prochaine de la CGNQ ?

La Corporation du gaz naturel du Québec serait mise en faillite d'ici quelques jours, selon les rumeurs qui circulent hier à la suite de la décision rendue par la Régie de l'électricité.

Un fonctionnaire supérieur de la compagnie a déclaré que la décision rendue par la Régie de n'accorder qu'environ la moitié de la demande de hausse des tarifs faite par la Corporation, comble seulement une partie des frais que la Corporation doit rencontrer.

Il a ajouté qu'il ignore comment les banques pourrissent, à la suite de la décision de la Régie, prolonger les avances de crédit qu'elles ont consenties jusqu'à ce jour.

Il y aurait une réunion du Conseil d'administration de la Corporation de gaz naturel d'ici quelques jours, sinon quelques heures, au cours de laquelle la Corporation déciderait de demander l'autorisation de se mettre en faillite.



Montréal à l'heure du cinéma

Truffaut, anarchiste tranquille !

Par Gilles Hénault

François Truffaut qui était, il y a quelques années, l'enfant terrible de la critique cinématographique française ne s'est pas assagi. Heureusement !

Au cours des rencontres de cinéastes organisées à l'occasion du Festival international du film, il avoue gentiment et sans emphase avoir été le plus souvent la voix discordante. "J'ai

Voir page 7 : Truffaut



Daniel Johnson : "Je suis le seul..."

Daniel Johnson : je suis le seul candidat à la direction de l'UN

BUCKINGHAM. — L'ancien ministre des ressources hydrauliques dans le gouvernement de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a déclaré hier au cours d'un ralliement politique, qu'il était le seul candidat au poste de nouveau chef du parti dont le congrès doit avoir lieu à Québec du 21 au 25 septembre.

M. Johnson a fait cette déclaration au cours d'une assemblée à laquelle prenaient également part MM. Antonio Talbot, chef intérimaire de l'Union nationale et Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi.

Ni M. Talbot, ni M. Bertrand, qui doivent faire connaître publiquement sous peu s'ils posent leur candidature à la direction du parti, n'ont relevé l'assertion de M. Johnson.

On se demande en certains milieux si MM. Talbot et Bertrand ont lâché prise et s'ils laissent le chemin libre à M. Johnson, qui semble avoir pris une forte avance sur ses rivaux.

Voir page 7 : Daniel Johnson

Sera-t-il dans la courses ?

C'est à Cowansville, dimanche après-midi, que M. Jean-Jacques Bertrand, fera savoir s'il se portera candidat à la direction de l'Union nationale. Il ne semble faire aucun doute que l'ancien ministre, sur qui les jeunes partisans réformistes de l'UN fondent de grands espoirs, acceptera de briser les suffrages au cours du congrès de septembre. L'Association de l'Union nationale du comté de Missisquoi a multiplié les démarches depuis quelques jours et la réponse affirmative de M. Bertrand semble acquise.



QUEBEC (DNC) — Le comité chargé par le ministère de la Jeunesse d'enquêter sur la fonction remplie par le collège Saint-Denis, son statut, son organisation académique et son état financier, a remis son rapport hier.

Le comité estime que de l'ensemble des témoignages, il serait difficile d'évaluer à plus de cinquante pour cent du rendement idéal, le rendement du collège Saint-Denis comme collège clinique. Neuf collèges classiques de la région de Montréal ont répondu à un questionnaire à ce sujet six ont affirmé ne pouvoir se prononcer, les trois autres ont exprimé des doutes sur l'esprit de collaboration de la direction du collège Saint-Denis avec les collèges réguliers et sur l'efficacité des services psycho-pédagogiques de l'institution.

En résumé, les collèges semblent admettre la nécessité d'une telle œuvre mais doutent fort de la valeur du collège Saint-Denis.

En outre, onze des soixante-dix réponses reçues des parents des élèves sont nettement défavorables et plusieurs sont accompagnées de remarques sévères. Cinquante ont toutefois exprimé leur satisfaction.

Administration
Le comité a constaté un état déficitaire chronique malgré les frais de scolarité élevés et les subventions diverses. Les frais de scolarité exigés des parents ne sont pas uniformes. Les moyennes de ces frais pour les quatre der-

nières années ont été respectivement de \$704, \$1.106, \$1.030 et \$746 dollars par élève. Quant aux subventions, elles se sont élevées au total de \$187.172 dollars pour les quatre dernières années.

Malgré ces revenus considérables, poursuit le rapport, la situation du collège a toujours été déficitaire. Le comité est d'avis qu'une partie de ce déficit est causée par des frais exagérés d'opération dont voici quelques exemples; trois personnes à plein temps et ne donnant aucun enseignement, au salaire total de 25.550 dol-

lars, un directeur des relations extérieures au traitement de 8.000 dollars par année; un aumônier à temps partiel à 3.500 dollars par année; et des frais d'administration élevés à 5.000 dollars qui paraissent exagérés au comité.

La situation financière pré-

caire n'a pas été sans avoir des conséquences sérieuses sur le rendement du collège, poursuit le rapport. Sur le plan administratif, le comité a constaté l'existence d'un conflit quasi permanent entre plu-

Voir page 7 : Institution clinique

Ottawa délègue un observateur à la conférence de Charlottetown

Par Clément Brown

OTTAWA. — M. A. S. Abell, directeur de la division des relations fédérales-provinciales au ministère des finances, assistera à la conférence interprovinciale, à titre d'observateur. C'est dire que le gouvernement fédéral considère la rencontre de Charlottetown comme l'affaire exclusive des premiers ministres provinciaux et qu'il n'a pas l'intention de participer aux délibérations, au niveau ministériel, en déléguant un de ses ministres.

Toutefois, d'après les renseignements que nous avons recueillis, cette attitude n'indique nullement, de la part du pouvoir central, un sentiment d'hostilité. En fait, on fonde, à Ottawa, de grands espoirs sur la conférence, pour l'élaboration d'une politique nationale sur certains problèmes particulièrement pressants et épineux. L'on reconnaît toutefois la difficulté d'apprécier à sa juste valeur la réunion de Charlottetown, en l'absence de toute information précise sur son ordre du jour. Celui-ci n'a pas été publié et, d'autre part, à la conférence fédérale-provinciale d'octobre, plusieurs premiers ministres provinciaux avaient exprimé leurs préférences pour des discussions "élastiques" où l'on pourrait aborder un grand nombre de problèmes, sans prendre des décisions officielles qui lieraient les parties.

Selon de hauts fonctionnaires fédéraux, le gouvernement central souhaiterait voir les premiers ministres provinciaux élaborer davantage leurs points de vue sur quelques problèmes

d'actualité et se transformer en une sorte de "clearing house" ou chambre de compensation qui, ultérieurement, rendrait plus expéditives leurs tractations avec Ottawa.

Les deux questions les plus urgentes, puisqu'elles feront elles-mêmes l'objet de conférences fédérales-provinciales sont le rapatriement de la constitution et l'étude d'un système national de pensions transférables.

On sait que le problème constitutionnel sera de nouveau abordé en septembre alors que les procureurs généraux se rencontreront de nouveau à Ottawa pour essayer d'éliminer les derniers points de friction et faire l'unanimité sur la méthode d'amender la constitution. Jusqu'à présent, la majorité des différends ont été colimatés mais il reste l'opposition très nette entre la Québec et la Saskatchewan sur la délégation des pouvoirs en matière de droits civils et de propriété. Regina a suggéré que cette délégation de pouvoirs provinciaux au fédéral suive la règle de la majorité simple et que Québec ait le privilège de se soustraire à tout éventuel amendement de la constitution dans ce domaine. Le gouvernement de Québec a fait une contre-proposition; la délégation des pouvoirs doit être prévue dans les deux sens, elle doit comporter une majorité des deux tiers des provinces représentant une majorité simple de Canadiens et cette délégation ne sera valable que pour la durée du consentement de la ou des provinces affectées.

Voir page 7 : Ottawa délègue

Des candidats du CS dans tous les comités

Le leader national du Crédit social, M. Robert N. Thompson, a déclaré lors d'un bref passage à Montréal que son parti aurait 250 candidats sur les rangs si des élections fédérales sont déclenchées cet automne et des candidats dans tous les comités, soit 265, si l'élection a lieu au printemps.

M. Thompson a été accueilli à Dorval par son principal lieutenant dans la province de Québec, M. Réal Caouette. Ce dernier a déclaré que le Crédit social n'entrerait pas dans la lutte électorale provinciale et consacrerait tous ses efforts pour emporter l'Ontario.

Il a dit que son parti serait le seul à prôner l'entreprise libre contre le socialisme. Tous les autres partis, dit-il, sont emboînés dans le Welfare State.

M. Thompson concentre actuellement ses efforts d'organisation en Ontario tandis que M. Caouette s'occupe du Québec.

Québec prête un avion à Terre-Neuve

QUÉBEC — Un appareil Canso destiné à combattre les incendies et appartenant au gouvernement de la province de Québec a été envoyé hier soir à Terre-Neuve pour aider à combattre les feux de forêt.

M. Bona Arsenault, ministre des terres et forêts, a déclaré que l'avion, qui peut transporter 800 gallons d'eau, a été envoyé à la suite d'une demande du gouvernement de Terre-Neuve.

Conclusion d'une enquête Les prisonniers doivent faire une bonne journée de travail

LONDRES — "Les prisonniers représentent une force considérable de travail qu'il ne faut pas gaspiller. Ils doivent faire une bonne journée de travail, ni plus courte, ni plus longue que celle des travailleurs en général".

Telle est l'une des principales recommandations d'un comité d'enquête sur l'emploi des prisonniers en Grande-Bretagne, dont le premier rapport intitulé "du travail pour les prisonniers" a été publié hier.

Le comité croit fermement à la valeur intrinsèque de formation du travail en vue de mener une vie honnête. Il est d'avis que l'on devrait se préoccuper davantage des institutions pénales de fournir aux prisonniers l'occasion de trouver et de conserver un bon emploi à leur libération. Le comité croit qu'il faut habituer les prisonniers à faire

une journée normale de travail et les occuper à des tâches que l'on trouve dans l'industrie.

Le comité envisage favorablement la possibilité de faire travailler les prisonniers pour le compte de l'entreprise privée et de rémunérer les prisonniers, selon les salaires

payés dans l'industrie. De la sorte, les prisonniers ne seraient pas une concurrence injuste aux travailleurs et aux autres industries.

Le président de ce comité d'enquête était Sir Wilfrid Anson, ancien président de l'Imperial Tobacco Co.

Un timbre consacré à nos ressources renouvelables

Un timbre consacré aux multiples usages de nos ressources naturelles renouvelables sera émis le 12 octobre prochain, vient d'annoncer le ministre des postes.

Cette émission représente une partie de la contribution du ministère des postes à un programme de longue haleine dont l'objet est de favoriser le bon usage de nos diverses richesses naturelles. Le programme débutera en octobre par une conférence

qui réunira à Montréal des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, qui, tous, accorderont au projet l'appui le plus complet.

Le timbre viendra s'ajouter à ceux du développement du Nord, de la poétesse indienne Pauline Johnson, de feu l'honorable Arthur Meighen (ancien premier ministre) et du dixième anniversaire du Plan de Colombo, émis depuis le début de l'année.

Ottawa commue la sentence de mort imposée à Gaston Boucher

OTTAWA — Le cabinet fédéral a commué hier à l'encontre de la sentence de mort imposée à Gaston Boucher, un Montréalais de 19 ans, pour le meurtre de Markus Hillenrath, tué le 9 février dernier au cours d'un hold-up.

Deux autres individus attendent encore de subir leur procès en rapport avec ce vol à main armée au cours duquel Hillenrath a été abattu. Il s'agit de Florian Hébert, âgé de 35 ans, également accusé de meurtre, et Louis Ayers, 36 ans, accusé de conspiration pour commettre un vol avec violence.

Boucher, qui a été trouvé coupable le 9 mai du meurtre du marchand de 48 ans, devait monter sur l'échafaud le 18 août.

Jean XXIII nommé un autre évêque congolais

ROME — Le pape Jean XXIII a nommé l'abbé Alexandre Mbuaka-Nzundu, du clergé séculier africain, évêque titulaire de Caquas et auxiliaire de l'évêque de Kikwit, dans la province de Léopoldville, au Congo.

"K": "Si on nous attaque,..."

(Suite de la première page) dans l'holocauste nucléaire qui en résultera. Tour à tour pacifique et menaçant, "K" a répété qu'il est disposé à engager des négociations sur le problème de Berlin, à déclarer que "nous ne serons pas les premiers à recourir aux fusées et aux armes nucléaires", a clamé: "Nous croyons que le bon sens triomphera".

Mais du même souffle, il a affirmé que rien n'empêcherait l'URSS de signer un traité de paix avec l'Allemagne orientale, que la moindre attaque contre l'Union soviétique ou ses alliés se traduirait par "l'élimination de l'agresseur" et que les projectiles soviétiques détruiront tout, compris l'Acropole d'Athènes si c'est nécessaire pour que l'URSS atteigne ses objectifs.

Un "K" déchaîné

Rarement avait-on vu Khrouchtchev dans un tel état d'excitation. Criaient, agitant les bras, frappant du poing sur la table avec une extraordinaire violence, bafouillant à certains moments tellement les mots se bousculaient dans sa bouche, il était littéralement déchaîné.

"C'est un conte à dormir debout que l'affirmation que les Occidentaux déclencheront une guerre si nous signons un traité de paix avec l'Allemagne orientale. Cela voudrait dire qu'ils accepteraient de voir périr des centaines de millions de personnes pour la prétendue défense de la liberté de 2.000.000 autres (chiffre de la population de Berlin - Ouest). Quel homme sensé peut croire une telle sottise?"

Khrouchtchev a poursuivi en disant qu'une guerre déclenchée par les Occidentaux pour réunir par la force les deux États allemands échouerait. "S'ils déclenchent un tel conflit, il ne restera plus rien à réunifier en Allemagne", a dit le premier ministre soviétique, ajoutant que "le chancelier Adenauer avec une criminelle obstination pousse ses alliés dans la voie des menaces et des préparatifs de guerre".

Question de prestige

Pour la première fois, "K" a affirmé que Moscou fait largement une affaire de prestige de la signature d'un traité de paix avec le régime de Pankov. "Ce n'est pas seulement pour le traité de paix en soi que nous nous battons... Il s'agit aussi d'une lutte engagée pour la reconnaissance de notre grandeur et pour l'obtention du respect des autres. Voici dans notre pays Son Excellence la classe ouvrière de l'Union soviétique qui a créé un État avec lequel vous tous impérialistes et bellicistes vous devez désormais compter".

Les E.-U. pris à partie

Les États-Unis ont coutume de parler d'eux comme de la nation la plus puissante de la terre, et les Américains sont habitués à voir les gens leur parler timidement, les yeux baissés... Mais nous aussi nous sommes un grand et puissant pays et nous exigeons des États-Unis qu'ils respectent Sa Majesté la classe ouvrière, de dire scandant ses poies de coups de poing sur la table. Rappelant que lors de la conférence "au sommet" de Paris de mai 1960, le président Eisenhower avait refusé de faire des excuses publiques à l'URSS

au sujet de l'incident de l'U-2 et que M. Macmillan lui avait expliqué que "les États-Unis sont un grand pays, vous ne pouvez vous attendre à ce qu'ils présentent des excuses publiques", Khrouchtchev s'est écrié: "Eh bien, nous sommes aussi un très puissant pays et nous exigeons des excuses lorsqu'on nous insulte".

Le lion anglais, à la mer

Le premier ministre soviétique avait commencé son discours en célébrant l'amitié soviéto-roumaine pendant un bon quart d'heure, après quoi il a commencé à dénoncer les "préparatifs de guerre des Occidentaux". Il a affirmé que le peuple soviétique ne se laissera pas intimider. "Jadis, les seules menaces des impérialistes suffisaient pour effrayer les peuples africains et asiatiques mais les temps ont changé... Vous savez que le rugissement du lion britannique, par exemple, n'effraye plus qu'il y a de ça si longtemps, lorsqu'ils furent attaqués par les Britanniques en 1956, ont attrapé le lion anglais par la queue et l'ont jeté à la mer. Oui, les temps ont changé, que les impérialistes le sachent enfin".

Pas de "villes ouvertes"

Puis revenant aux conséquences d'une guerre nucléaire éventuelle, "K" a dit: "Certains m'ont écrit sans doute s'en tirer en déclarant nombre de villes "villes ouvertes", comme on l'a fait pendant la dernière guerre. Ils se bercent d'illusions. Si la guerre éclate, les armes thermonucléaires frapperont aveuglément partout: il n'y aura plus de front ni d'arrière". Et le premier ministre de rappeler une conversation qu'il avait eue avec l'ambassadeur de Grèce et au cours de laquelle il tenta de persuader celui-ci que son pays devait se retirer de l'Alliance Atlantique pour échapper aux terribles représailles de l'URSS en cas de guerre.

L'Acropole y passera aussi

"L'ambassadeur m'a dit qu'il ne pouvait croire que j'ordonnerais jamais la destruction de l'Acropole. Je lui ai dit: M. l'ambassadeur, au risque de vous décevoir, je dois vous déclarer que vous vous trompez lourdement. Naturellement, comme président du Conseil des ministres de l'URSS, je n'ordonnerais jamais spécifiquement la destruction de l'Acropole. Mais je n'hésiterai pas à donner aux chefs militaires l'ordre de détruire par tous les moyens les bases de l'OTAN en Grèce. Et vous savez que les projectiles et les bombes ne font pas de différence entre les bases militaires, les forêts d'oliviers et les monuments historiques comme l'Acropole".

Et il en ira de même pour l'Italie et la Norvège et beaucoup d'autres puissances qui ont commis la folie d'accepter des bases militaires américaines sur leur sol, a terminé Khrouchtchev.

Congrès des épiciers détaillants à Chicoutimi

CHICOUTIMI — L'Association des épiciers détaillants du Québec tiendra son congrès annuel à Chicoutimi, du 17 au 19 septembre. On croit que le nombre de délégués présents atteindra le millier.

T.-N.: la pire conflagration de l'histoire

HALIFAX — Les autorités de la marine ont fait savoir qu'un hélicoptère Sikorski, qui prenait part à la lutte contre les feux de forêt dans la province de Terre-Neuve, s'est abattu, et a dû être abandonné devant les flammes qui continuent de ravager cette province maritime.

Pendant ce temps, les autorités terre-neuviennes continuent de faire face à la pire conflagration de l'histoire de cette province. Un peu partout, des familles, principalement des femmes et des enfants doivent être évacuées. Tous les hommes disponibles se consacrent, pour leur part, à la lutte contre les feux violents qui font rage depuis le mois de juin.

Au bord de la baie de la Trinité, des familles entières attendent sur le rivage d'être évacuées par bateaux, les routes étant elles-mêmes bloquées par les flammes.

Le ministre des ressources de la province forestière a déclaré qu'il serait sans doute nécessaire à de nombreux habitants de quitter l'île pour se chercher du travail ailleurs tant il est vrai que le reboisement de Terre-Neuve risque de coûter deux ou trois générations aux Terre-neuviens.

Cargaison de jus d'orange du Honduras britannique

La première cargaison de jus d'orange en provenance du Honduras britannique est arrivée à Montréal hier. 20.000 boîtes de jus d'orange constituent cette première cargaison, à la suite d'une entente commerciale conclue au début de l'année. Le jus d'orange du Honduras avait disparu du marché canadien depuis 17 ans.

Une OTJ veut un permis de vente de bière

LES ESCOUMAINS — L'Ouvrière des terrains de jeux des Escoumains s'est opposée devant la Régie des alcools à l'octroi d'un permis de vente de bière à une épicerie parce que l'OTJ veut elle-même obtenir un permis de ce genre. Les profits de la vente de la bière serviraient à défrayer le coût de construction d'un centre de loisirs pour les jeunes. Des permis de vente de bière ont déjà été accordés aux OTJ de Forestville et de Hauterive.

Le congrès...

(Suite de la page 3)

kraft. En faisant réagir le soufre sur la lignine du bois, l'on obtient divers produits chimiques qui pourraient entrer dans la fabrication des solvants, des matières plastiques et des produits pharmaceutiques.

La liqueur de sulfite qui coule en abondance des digesteurs dans la fabrication du papier peut être mélangée à du sulfure de soude et chauffée à des températures et des pressions très élevées, a observé le professeur Terje Enkvist, de l'université d'Helsingfors, en Finlande.

Est-il possible de combiner la cellulose avec des produits synthétiques de polymérisation, tel que le caoutchouc afin d'obtenir une qualité spéciale de papier, de rayonne et de pellicule de cellulose?

Le professeur J.J. Hermans, du collège universitaire d'Etat de génie forestier, à Syracuse, N.-Y., a apporté une réponse affirmative à ce problème. Il a qualifié de greffe, le phénomène de mélange intime du caoutchouc synthétique, par exemple, à la cellulose. L'on pourrait obtenir ainsi des papiers de plus grande résistance et des produits qui réagiraient différemment au contact de divers produits chimiques, comme les encre d'imprimerie et les teintures.

Longtemps l'on a confondu le tantale et le niobium, tellement ces deux métaux ont d'analogie, mais il est maintenant facile de les séparer, grâce à une découverte que le professeur A.K. Majumdar, de l'université Jadavpur, à Calcutta, Inde, a décrite au 18e congrès mondial de chimie. L'emploi de réactifs organiques, "les ligaments de chélate", permettent de faire la séparation de ces deux métaux que l'on trouve généralement ensemble dans la croûte terrestre.

La molécule du ligament de chélate est armée de deux tentacules qui peuvent capturer l'atome de niobium. La séparation complète des deux métaux et leur identification se font en une heure grâce à cette méthode.

Le tantale entre dans la fabrication des redresseurs électrolytiques de courant alternatif en courant continu, dans celle de divers appareils utilisés par l'industrie chimique, celle des outils de taille rapide des métaux; le tantale entre également dans la fabrication des électrodes de tubes au néon, celle des bijoux de luxe, de même que dans les éléments de soudures artificielles de membres fracturés.

Le niobium rend plus facile à souder les aciers au chrome et il entre dans la fabrication des alliages à haute résistance thermique.

Province de Québec
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
INGÉNIEUR-MÉTALLURGISTE
Concours 61-185
Ministère des Richesses Naturelles
Traitement minimum: \$4.500.
Traitement maximum: \$5.500.

Pour emploi à Québec
FONCTIONS:
Sous direction, faire des études de concentration de minéraux au laboratoire et à l'usine-pilote dans le but d'établir des diagrammes d'opérations (flowsheets) pour la rentabilité des minéraux. Diriger des équipes de techniciens pour des expériences pratiques et rédiger des rapports techniques sur les travaux en cours. Au besoin, exécuter tout autre travail connexe.

QUALITÉS REQUISES:
Diplôme d'ingénieur métallurgiste ou d'ingénieur chimiste avec maîtrise en métallurgie de préférence; aptitudes à rédiger des rapports clairs et précis; aptitudes à diriger une équipe de techniciens; qualités personnelles appropriées; état de santé satisfaisant.

Les candidats qui désirent prendre part à ce Concours doivent se procurer une formule "DEMANDE D'EMPLOI" en s'adressant à:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
50 est, rue St-Joseph, 1454, de la Montagne, Québec, P.Q. Chambre 203, Tél.: 524-8411 - Poste 3521 Montréal, P.Q. Tél.: VI. 4-1051 - Poste 38

P.S. — Bien indiquer sur la formule "DEMANDE D'EMPLOI" le numéro du Concours auquel vous désirez participer.

Province de Québec
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
Pour emploi immédiat à Québec et à Montréal
COMMIS-DACTYLO - CLASSE I: \$1.800. à \$2.400.
Concours No 61-192 — Age minimum 17 ans. Etre capable de taper à la machine à écrire 25 mots nets à la minute. Aucune expérience requise.

COMMIS-DACTYLO - CLASSE II: \$2.000. à \$2.600.
Concours No 61-193 — Age minimum 17 ans. Etre capable de taper à la machine à écrire 35 mots nets à la minute. Aucune expérience requise.

COMMIS-DACTYLO - Classe III: \$2.200. à \$2.800.
Concours No 61-194 — Age minimum 18 ans. Etre capable de taper à la machine à écrire 40 mots nets à la minute. Posséder deux ans d'expérience dans le travail de Bureau.

AVANTAGES:
Semaine de cinq jours. Vacances annuelles payées. Congés de maladie. Généreux plan de pension à la retraite, assurance-vie gratuite après un an de service.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou à l'autre de ces concours doivent se procurer une formule "DEMANDE D'EMPLOI" en s'adressant à:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
50 est, rue St-Joseph, 1454, de la Montagne, Québec, P.Q. Chambre 203, Tél.: 524-8411 - Poste 3521 Montréal, P.Q. Tél.: VI. 4-1051 - Poste 38

P.S. — Bien indiquer sur la formule "DEMANDE D'EMPLOI" le numéro du Concours auquel vous désirez participer.

Aucune inscription ne sera considérée si elle est reçue à la Commission après minuit, le 28 août, 1961.

AVIS REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
BROSSARD, Jean-Charles	1330, boul. Ste-Rose	Epicierie
OUELLETTE, Wilbrod	Fabreville, 61, de avenue, Fabreville	Epicierie
LAMERRE, Laurent	1717, Poirier, Ville Saint-Laurent	Salle à manger "La mère Poularde" Club "Club nautique des Mille-Is" Taverne
LAPLANTE, Lionel	15, boul. Labelle, Ste-Rose	
KOUSSAYA, Roméo	7688, Saint-Denis, Montréal	
GOULAKOS, Peter	1214, Saint-Laurent, Montréal	Salle à manger restaurant Taverne
CAUMARTIN, Roger	8391, Saint-Laurent, Montréal	
LEGAULT, Paul	201, boul. Hymus, Pointe-Claire	Taverne
ZINMAN, Moe	286 est, Ste-Catherine, Montréal	Salle à manger bar-comptoir cabaret
MIRALTO, Maurice	5175 ouest, Sherbrooke, Montréal	Epicierie
SEMEZYSZYN, Jaroslaw	3847, Prieur, Montréal Nord	Epicierie
FERRARO, Giuseppe	9045, 8e Avenue, Ville Saint-Michel	Epicierie
SOCCIO, Michel "Le Bêret Bleu Inc."	173 est, Ste-Catherine, Montréal	Cabaret - bar-comptoir bar-salon Epicierie
SHERMAN, Joseph Louis	4498 o., Ste-Catherine, Montréal	
REIS, Dimongos	1209, St-Dominique, Montréal	Epicierie
DAIGNAULT, Germain	5531, Papineau, Montréal	Taverne Endroits distincts - salle à manger Taverne
JACQUES, Paul-Emile	3445 est, Ontario, Montréal	
ST-MARTIN, Gilbert	8775, Hochelaga, Montréal	
SPINGOLA, Vincent	8570, boul. St-Michel, Montréal	Cabaret bar-comptoir Endroits distincts - salle à manger - bar - comptoir
AERICHIDE, Michel	1218, Stanley, Montréal	
BAKTIS, Mike	428 ouest, Jean-Talon, Montréal	Salle à manger

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
Bureau du Greffier
Case postale 1058, Place d'Armes
MONTREAL, P.Q.

CANADA
COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LES SERVICES DE SANTE
AUDIENCES PUBLIQUES

Des audiences publiques seront tenues dans les provinces atlantiques, dans les cités suivantes, aux dates et aux endroits ci-indiqués:

HALIFAX (N.-E.) 30-31 octobre; 1er novembre — Palais législatif provincial à 10 heures du matin.

SAINT-JEAN (T.-N.) 2-3-4 novembre — Edifice de la Confédération à 10 heures du matin.

CHARLOTTETOWN (I.-P.-E.) 7-8 novembre — Palais de Justice à 10 heures du matin.

FREDERICTON (N.-B.) 9-10-11 novembre — Palais législatif provincial à 10 heures du matin.

La Commission royale d'enquête sur les services de santé invite les organisations, les associations et les particuliers qui désirent lui soumettre des renseignements et des projets concernant ses travaux, à lui présenter des mémoires. La Commission a été chargée de faire enquête et rapport sur les moyens actuels et les besoins futurs des services de santé de la population canadienne, ainsi que sur les ressources qui pourraient à ces services, et de recommander les mesures, compatibles avec la répartition constitutionnelle des pouvoirs législatifs au Canada, qui, de l'avis des commissaires, assureraient que les meilleurs soins possibles de santé soient à la disposition de tous les Canadiens. Le mandat porte notamment sur les questions suivantes:

- Les installations et moyens actuels pour fournir des services de santé aux particuliers, y compris la prévention, le diagnostic, les traitements et la réadaptation;
- Les moyens d'améliorer les services actuels de santé;
- La corrélation de tout programme nouveau ou amélioré avec les services actuels en vue d'assurer des services améliorés de santé;
- Les besoins actuels et futurs de personnel nécessaire aux services de santé;
- Les moyens de recruter un personnel approprié possédant la meilleure formation et la plus haute compétence possibles pour de tels services;
- Les installations ou moyens matériels actuels et les exigences futures pour assurer des services de santé convenables;
- Le coût estimatif des services de santé actuellement rendus aux Canadiens, avec le coût projeté de tous changements pouvant être recommandés pour l'essor des programmes actuels ou pour tout nouveau programme proposé;
- Le mode de financement des services assurant les soins de santé actuellement offerts par les patrons, les syndicats ouvriers, les associations professionnelles, les compagnies d'assurances ou de toute autre façon;
- Le mode de financement de tout programme nouveau ou plus vaste pouvant être recommandé;
- Le rapport existant entre les recherches médicales et les programmes actuels et tous ceux qui pourraient être recommandés en ce qui concerne les soins de santé, ainsi que les moyens d'encourager à un haut degré le progrès scientifique dans le domaine de la médecine au Canada;
- La possibilité et l'opportunité d'instituer des priorités dans l'établissement des services assurant les soins de santé; et
- Toutes autres questions que les commissaires estiment appropriées pour l'amélioration des services de santé en faveur de tous les Canadiens.

Vingt-cinq exemplaires des mémoires doivent être remis au secrétaire de la Commission royale au plus tard le 15 octobre 1961. Ceux qui désirent être entendus aux audiences de la Commission doivent soumettre leurs mémoires à la date indiquée, afin qu'il soit tenu compte des vues qui y sont exprimées. Les audiences de la Commission seront consacrées à une étude des conclusions énoncées dans ces mémoires, à des explications verbales et à toute argumentation.

On peut obtenir, en s'adressant par écrit au sous-sécretaire, des exemplaires du mandat de la Commission et tous autres renseignements concernant la présentation de mémoires et la présence aux audiences:

Le secrétaire
Commission royale d'enquête sur les services de santé
Edifice Daly
C.P. 1173
Ottawa

**PIEDS FAIBLES...
PIEDS PLATS...
ARCHE FAIBLE**

Soulagement complet et correction apportés avec les supports de l'arche de Dr Scholl. Ajustement précis par des experts, pour répondre aux exigences de chaque cas, à mesure que l'état du pied s'améliore.

- Ajustement de chaussures pour cas difficiles
- Service Complet de Pédiure
- Conseils Gratuits d'experts

Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.

Wolfe Street Foot Clinic
LA. 1-0580 (410 rue WOLFE (coin Ste-Catherine))

LOCATION ET VENTE DE CHAISES ROULANTES ET LITS D'HOPITAUX

Aussi marchettes d'invalides, lampes ultra-violet infra-rouge, côté de lits, etc.

Accessoires pour chambres de malades
Prix et renseignements sur demande
POUR MEDICAMENTS VOYEZ VOTRE PHARMACIEN

Casgrain & Charbonneau
445, Boul. Saint-Laurent — UN. 1-3641

OFFRES D'EMPLOI

Pour compléter son personnel, une nouvelle compagnie minière recherche des applicants qualifiées pour les postes suivants:

CHEMIN DE FER
(Ce chemin de fer a 200 milles de long conduisant de Port Cartier à Gagnon).

SURVEILLANT DE LA VOIE (Equivalent de "Roadmaster")
Aura la surveillance de la voie de la compagnie pour une longueur de 100 milles. Sera responsable de 30 hommes régularisés et d'équipes spéciales. Devra avoir 10 ans d'expérience dans l'entretien des voies dont plusieurs années comme surveillant.

CONTREMAÎTRE DE MACHINERIE POUR VOIE FERREE
Sera responsable des équipes préposées à l'entretien et au remplacement des rails. Devra avoir de l'expérience pratique de la machinerie mobile et deux ans comme surveillant dans ce domaine.

TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE
Pour inspection, ajustement et réparation des radios et appareils de signalisation et autre matériel électronique. Une licence d'opérateur de radio serait préférable et l'expérience du bureau aiderait.

OPERATIONS

SURVEILLANT DE LA CONSTRUCTION
Ingénieur civil diplômé avec plusieurs années d'expérience de construction pour aider à la surveillance des travaux de construction des nouveaux districts de la ville de Gagnon. Cet emploi peut être pour la durée des travaux, mais peut aussi être permanent.

ANALYSTE EN PRIX DE REVIENT
Pour participer au développement d'une méthode usuelle des coûts. Appréhension des coûts, projets de réduction des dépenses, systèmes pratiques de paiement à longues échéances et autres travaux ayant rapport. Un jeune homme avec beaucoup d'initiative est demandé.

ELECTRICIENS
Les candidats devront être licenciés. De préférence, avoir complété leurs cours à une école technique reconnue et avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'entretien d'installations industrielles de haut voltage.

STENOGRAPHES
Filles bilingues et collatérales commenceront à un salaire minimum de \$32 par mois ou plus, selon leur expérience antérieure. Les machines à écrire IBM sont fournies ainsi que des conditions de travail très modernes.

Vacances généreuses, plan d'assurance-santé et d'assurance-vie, plan de pension et d'épargne sont parmi les bénéfices offerts aux employés de Québec Cartier Mining Company. Tous ses emplois sont permanents et offrent des chances d'avancement.

Ces emplois sont offerts à Port-Cartier, situé à 100 milles à l'est de la ville de Québec, sur la côte nord du St-Laurent, ou à Gagnon, location de la mine, 200 milles au nord de Port-Cartier.

Des rendez-vous seront fixés à Montréal, les 23 et 24 août, aux candidats qui auront soumis le détail de leur instruction et expérience passée. Toutes les demandes devront être adressées au

Surveillant de l'emploi,
QUEBEC CARTIER MINING COMPANY,
1255 boul. Laird,
Montréal 16, Qué.

Roger Provost: la FTQ accorde son appui au Nouveau parti démocratique

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, s'est déclaré convaincu que la presque totalité des membres de sa centrale syndicale accorderont tout leur appui au Nouveau parti démocratique, fondé à Ottawa la semaine dernière. "Si l'on en juge par les réactions favorables qui nous parviennent, dit-il, il semble assuré que les quelques hésitations qui subsistaient jusque là quant à l'opportunité d'appuyer directement ce mouvement politique, vont faire place, au fur et à mesure que se rapproche la date des prochaines élections fédérales, à une détermination farouche de porter le NDP au pouvoir".

Selon M. Provost, même si le Nouveau parti démocratique s'adresse à l'ensemble de la population et répond aux aspirations de toutes les classes laborieuses, il convient particulièrement aux travailleurs parce qu'il est le seul parti du plein emploi. Sans verser dans un socialisme doctrinaire, dit-il, le NDP propose un ensemble de mesures efficaces de nature à nous débarrasser une fois pour toutes du problème du chômage.

Quand ce ne serait qu'à ce titre, de poursuivre le président de la FTQ, le Nouveau parti démocratique mérite l'appui de tous les syndiqués sociaux du bien-être de leurs fa-

milles et de celui de leurs compagnons sans travail. D'après lui, les partis traditionnels n'ont jamais proposé ni pris de mesures concrètes pour assurer le plein emploi. Il a rappelé que, dans le Québec, le chômage a augmenté de 1960 à 1961 en dépit de l'accession au pouvoir d'un parti qui s'était engagé à régler le problème.

M. Provost a ajouté qu'en raison de ses structures rigoureusement démocratiques, le Nouveau parti ne se compare en rien aux partis traditionnels qui se livrent, selon lui, à des "simulacres de démocratisation". Il a souligné que c'est là le seul parti dont les dirigeants, y compris le chef, doivent solliciter régulièrement un renouvellement de leur mandat. Il a affirmé que cela fournit aux travailleurs l'assurance que les dirigeants ne trahiront pas le programme et qu'ils échapperont à la corruption du pouvoir.

Le président de la FTQ a exprimé l'avis que le NDP convient tout particulièrement à la population et aux travailleurs du Québec parce qu'il est seul à préconiser la planification dans le respect de l'autonomie des provinces. Selon lui, aucun parti fédéral n'a jamais reconnu aussi formellement les droits des Canadiens-Français, ni proposé des solutions aussi réalistes, en même temps que respectueuses de la Constitution, au problème des relations fédérales-provinciales.

M. Provost estime que le NDP a jusqu'ici le monopole de la démocratie véritable et de l'indépendance à l'endroit des grands intérêts financiers. A son avis, les idées généreuses et la bonne foi de quelques individus ne suffisent pas à régénérer une vieille formation politique liée, par sa caisse électorale, à la grande entreprise.

Enfin, le président de la FTQ a déclaré que les travailleurs ne considèrent pas le Nouveau parti

comme un "pressurage" qui se contenterait d'arracher des concessions aux partis traditionnels, mais comme un parti populaire qui, en prenant le pouvoir, nous donnera enfin un gouvernement du peuple par le peuple. "C'est là, dit-il, une occasion unique pour les classes laborieuses d'arracher le pouvoir à une oligarchie capitaliste qui ne nous a donné que le chômage, l'insécurité, la corruption et la guerre. C'est une occasion qui ne se répètera pas d'ici 25 ou 30 ans, et c'est pourquoi les travailleurs du Québec, j'en suis convaincu, vont apporter un appui à peu près unanime au NDP".

Lignes de piquetage devant le poste CJMS

Avant de mettre sous presse, le "Devoir" a appris que des lignes de piquetage avaient été installées devant le poste radio-phonique CJMS, de Montréal.

M. Alfred Pednault, représentant international de NABET, a déclaré que des pourparlers entre les représentants du syndicat et de la direction, au cours de l'après-midi, en présence d'un conciliateur fédéral, avaient échoué.

Les annonceurs, les commentateurs, ainsi que les techniciens du poste se trouvent donc en grève. Le syndicat prévoit que le poste devra cesser ses émissions à brève échéance. (Voir autres détails en p. 13.)

Messe pour les anciens au collège Sainte-Marie

A l'occasion de la fête de l'Assomption, le 15 août, le R.P. Real Lebel, S.J., recteur du collège Sainte-Marie, invite tous les élèves et les anciens à assister à la messe qui aura lieu à la chapelle des Congrégations, à 5 h. 15 de l'après-midi. Tous sont cordialement invités à prendre le souper au collège.



Au cours d'une conférence de presse, hier matin, le directeur de la Sûreté municipale, M. J.-A. Robert, a discuté un agent que l'on soupçonnait d'un récent vol de \$40 dans le tiroir-caisse d'un garage de la métropole. Toutefois, le nom de cet agent n'a pas été révélé aux journalistes, afin de ne lui causer aucun préjudice.

Le prochain congrès à Londres en 1963

Le congrès de chimie a contribué au renforcement de la paix (Marion)

Par Marc-Henri Côté

Au moment de clôturer ce matin les assises du XVIII^e congrès international de chimie pure et appliquée, le président du congrès, M. Léo Marion, d. es. sc., directeur-doyen du Conseil national de recherche, à Ottawa, a annoncé que le prochain congrès aura lieu à Londres en 1963.

Il a souligné que l'Union internationale de chimie pure et appliquée se propose par son action de promouvoir la bonne entente internationale. Il est une sphère où l'humanité peut se permettre un amical désaccord, celle de la science. Les assises qui viennent de se terminer auront montré au monde que des questions épineuses peuvent trouver une solution lors de franches délibérations. Les congrès de l'Union internationale de chimie sont indispensables au point de vue scientifique, a noté M. Marion. Il a fait part de sa conviction que ce 18^e congrès international aura contribué à l'édification de la paix mondiale.

Les conférences ont été précédées à la séance plénière de clôture par l'académicien N. N. Semenov, de l'Institut de chimie

physique de Moscou. Il a traité de réactions chimiques à des températures réduites et des problèmes de transfert d'énergie qu'elles entraînent. Les expériences ont porté surtout sur des hydrocarbures non-saturés. Des considérations théoriques générales en ont été tirées par le professeur Semenov et ses adjoints.

Le professeur G. Schwarzenbach, de l'Ecole des hautes études techniques à Zurich, Suisse, a prononcé une conférence à cette même séance de clôture, dans laquelle il décrit certains travaux de chimie organique où l'on a constaté que par l'addition d'un acide ou d'une base à des molécules ou des ions en solution aqueuse, ils adoptent un perdant un proton pour devenir instables et se changer en produits de transformation.

Divers travaux
Des matériaux qui entrent dans la fabrication des fusées et de meilleurs carburants, voilà deux des résultats probables de recherches dans le domaine des

hautes températures, de l'ordre de 1,800 à 7,200 degrés F., a observé M. D. R. Lovejoy, du Conseil national de recherche, dans une communication donnée hier au 18^e congrès mondial de chimie.

Les expériences à haute température se poursuivent à l'aide de fours faits de métaux réfractaires, comme le platine. Au-dessus de 7,200 degrés F., tous les matériaux se désintègrent en atomes.

Ces études permettront sans doute de résoudre des problèmes de base, tels que celui de la formation de la terre; la compréhension des phénomènes de transmission de la chaleur et de l'électricité.

Ce sont les moyens précis et sûrs de mesurer les hautes températures qui marqueront les progrès de ces études.

Dans les pulperies
Une fort intéressante communication a permis d'entrevoir des usages nouveaux des sous-produits de la fabrication du papier (Suite à la page 2)

Me Gravel: "ça bouge" au sujet de la réouverture de l'affaire Coffin

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Rejoint à son bureau de Québec, hier soir, Me François de B. Gravel, l'un des avocats de Wilbert Coffin, a laissé savoir que l'inspecteur Henri Doyon avait été victime tout au moins d'une injustice lorsqu'il a été envoyé de Gaspé à Québec, en 1953.

"Tout policier honnête doit informer ses supérieurs lorsqu'il a une opinion personnelle sur un cas, a-t-il dit. Henri Doyon a simplement déclaré à ses supérieurs qu'il connaissait la mentalité gaspésienne et Wilbert Coffin, en particulier, et qu'il aurait peut-être lieu de regarder ailleurs pour retracer le meurtrier des trois chasseurs américains".

A ce moment-là, les supérieurs immédiats de Doyon lui auraient reproché de connaître Coffin personnellement et l'aurait déplacé "parce qu'il cherchait à le sauver".

L'inspecteur Doyon a été le premier à enquêter sur la mort des Américains, assassinés dans un bois de la péninsule gaspésienne, entre le 10 et le 13 juin 1953. Pourtant, il a été remplacé en plein milieu de l'enquête et envoyé à Québec, après avoir servi durant 14 ans dans la police provinciale de la Gaspésie.

VERS UN NOUVEAU PROCES?
Me Gravel représente actuellement M. Doyon dans une poursuite au montant de \$50,000 que ce dernier a intenté au gouvernement provincial pour congédiement indu, il y a quelques semaines.

"Je ne connaissais pas Doyon, a déclaré Me Gravel, avant qu'il vienne me demander de le représenter dans cette cause. Nous avons parlé de l'affaire Coffin et il m'a dit qu'il continuait d'entretenir de fortes doutes quant à la culpabilité de Coffin".

L'avocat a déclaré que les exhibits qui ont servi au procès du Gaspésie ont été détruits moins de trois jours après la pendaison de Coffin. "Et cela, a-t-il ajouté, malgré que nous ayons demandé, le jour même de la pendaison, de les conserver".

Me Gravel, qui a passé deux heures en compagnie de M. Jacques Hébert, l'auteur de "Coffin était innocent", jeudi, a reconnu que "ça bougeait". Il n'a toutefois voulu faire pour le moment aucun commentaire quant à la réouverture de la cause Coffin mais il paraissait fort optimiste quant à l'aboutissement des présents événements.

Les maires et l'autoroute de Sherbrooke

GRANBY. — Cinquante maires de municipalités situées le long d'une ligne de droite, de Montréal à Sherbrooke, et passant tout près de Granby, au nord, viennent de recevoir une lettre dans laquelle il est de nouveau question de l'autoroute.

Cette lettre, signée par M. Bernard Proulx, maire de Saint-Pie, dans le comté de Bagot, souligne ce qui suit: "L'Office des autoroutes du Québec met en branle une enquête sur les considérations à tenir compte dans le projet d'une autoroute Montréal-Sherbrooke. Si nous voulons que cette route soit à notre avantage, il faut y contribuer de nos arguments et cela aussitôt que possible."

Nous vous invitons donc à vous joindre à nous en écrivant immédiatement au ministre de la voirie et en faisant valoir vos considérations".

Le but de l'autoroute est de relier la métropole du Canada à la Reine des Cantons de l'Est de la façon la plus directe et la plus économique.

CJMS veut établir un réseau privé

OTTAWA — Tandis que le poste de radio CJMS à Montréal fait actuellement face à une menace de grève, il a introduit auprès du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion une demande d'établissement d'un réseau privé destiné à retransmettre, dans la province, les rencontres de football de la conférence de l'Est.

La demande sera examinée au cours de la prochaine session du Bureau des gouverneurs dans la capitale fédérale.

Québec, futur arsenal de l'Occident

PASPEBIAC. — Le Québec deviendra l'arsenal futur du monde occidental, selon les experts du ministère de l'Industrie et du Commerce. C'est du moins la conclusion qui se dégage des divers thèmes discutés au cours des rencontres pour étudier l'expansion industrielle et économique de la province au niveau régional.

Les experts font remarquer que l'abondance de nos richesses naturelles et les derniers développements politiques et économiques qui se manifestent dans le monde libre, permettent de tirer cette conclusion.

Pour leur part, M. René Tremblay, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, et M. Patrick Hyndman, directeur du Bureau d'expansion industrielle, ont fait hier de nombreuses suggestions au sujet de la mise en valeur d'un programme d'expansion économique sur le plan régional et local, devant les membres de la Fédération économique de la Gaspésie.

Les conférences ont souligné l'importance du rôle que remplissent les organismes régionaux d'initiative. Toute mesure législative destinée à faciliter notre essor économique et à créer de nouveaux emplois n'est effective que si elle est assurée du concours des organismes régionaux et locaux.

ASTHME
SOULAGÉ AVEC
ASMYNAL
ASMYNAL (cigarettes) décongestionne les voies respiratoires des asthmatiques... diminue les crises.
Aussi en comprimés, d'un emploi si commode.
Chez votre pharmacien.

SOULAGEMENT IMMÉDIAT DE l'asthme
Quelques coups de poire suffisent pour arrêter instantanément la crise d'asthme ou de fièvre des foies. DYSNÉ-INHAL soulage les cas les plus désespérés grâce à la solution vaporisée qui pénètre dans toutes les ramifications des bronches.
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.
DYSNÉ-INHAL
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

VOS ÉPARGNES RAPPORTENT 6% GARANTI
Tous les fonds de ce plan sont placés sous forme de premières hypothèques assurées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, un organisme du gouvernement du Canada.

- Les titres sont offerts par unités de \$1,000, et rapportent 6% l'an (16%).
- Le capital et l'intérêt sont garantis sans conditions.
- Récupérables en TOUT temps, mais la première année, l'intérêt est recalculé à 4%, taux normal d'un compte courant.
- Les comptes courants rapportent 2% d'intérêt, payable trimestriellement, et calculé sur le solde trimestriel.
- Les comptes ouverts le 10 du mois courant rapportent de l'intérêt à partir du premier jour de ce mois.

HORAIRE D'ÉTÉ
de 9 h. 00 a.m. à 4.45 p.m.

FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.
1175, avenue Union, Montréal — Tél.: UN 6-6551
1450, avenue Ste-Catherine, Montréal — Tél.: UN 1-9446
Bureaux à: Calgary, Edmonton, Medicine Hat, Saskatoon et Nassau, Bahamas

SESSION TERMINÉE
300 inscrits aux cours d'été de l'U. de M.

La 17^e session d'été des cours de français de la faculté des lettres de l'université de Montréal a pris fin jeudi soir par un buffet d'adieu réunissant au restaurant Hélène de Champlain une centaine de quelque 300 finissants. La plupart des inscrits venaient de l'étranger: 25 États américains et sept provinces canadiennes.

M. Jean Houppert, secrétaire général de la faculté, a fait observer que la session d'été a connu depuis quelques années un essor important. Cet été 1961 a marqué un double record, a-t-il dit, quant au nombre des étrangers inscrits et quant au nombre des enseignants français venus se perfectionner.

C'est la ville de Montréal qui offrait le buffet.

L'AMÉLIORATION DE LA LANGUE PARLÉE — POUR L'AMÉLIORATION DE LA LANGUE PARLÉE — POUR VOUS AVEZ LA PAROLE...
30 Leçons de diction et choix de textes
par CLAUDE FRANCIS et SYBILLE SINVAL
MÉTHODE ÉPROUVÉE PAR DIX ANNÉES D'EXPÉRIENCE AU CANADA. CETTE MÉTHODE SÛRE ET PRATIQUE MET À LA PORTÉE DE TOUS UNE TECHNIQUE QUI PERMET D'ACQUÉRIR UNE DICTIION NATURELLE PARFAITEMENT ADAPTÉE À L'USAGE CANADIEN D'UN FRANÇAIS UNIVERSEL ET MODERNE.

La diction correcte est basée sur un certain nombre de qualités. Il faut mettre au point le mécanisme de la parole, c'est-à-dire: AMÉLIORER LA RESPIRATION MUSCLER LES LÈVRES CORRIGER LES DÉFAUTS dus à une mauvaise position de la langue ou des mâchoires POSER LA VOIX dans le masque et non dans la gorge ou dans le nez DONNER LA VALEUR EXACTE AUX VOWELLES ET AUX CONSONNES

Les textes sont destinés à entraîner progressivement: À PHRASER CONVENABLEMENT À BIEN PLACER L'ACCENT TONIQUE À VARIER LES INFLEXIONS.

UN CHOIX DE 80 DES PLUS BEAUX TEXTES FRANÇAIS ET CANADIENS FAIT DE CE COURS UN INCOMPARABLE INSTRUMENT DE CULTURE

7 Grands disques microsillons \$47. et 1 manuel

Honneur des hommes, saint Langage
Paul Valéry

L'ÉDUCATION: PROBLÈME No. 1 DU QUÉBEC
Théo. Jean Lestage

L'ÉDUCATION ET LA LANGUE PARLÉE VONT DE PAIR

Chez votre libraire ou marchand de disques ou aux
ÉDITIONS DU PÉLICAN
615, rue de Montmarie Québec 5

DANS UN GESTE D'APAISEMENT

Paris rappelle un régiment de Bizerte — Bourguiba: plus rien à attendre du président de Gaulle

PARIS. — Le gouvernement français a décidé de rappeler de Bizerte un des régiments de parachutistes qu'il y avait dépêchés comme renforts lorsqu'a éclaté la grave crise franco-tunisienne du mois dernier. On sait que les combats firent en quatre jours plus de 600 morts et 1,500 blessés.

Le Cabinet du premier ministre a publié un communiqué qui dit notamment: "Le gouvernement, après avoir examiné la situation qui prévaut à la base de Bizerte, a décidé de rappeler un des régiments de parachutistes qui avaient été envoyés là-bas comme renforts". Depuis le 29 juillet, une trêve fragile règne dans la ville de Bizerte, partiellement occupée par les troupes françaises qui y font face aux troupes tunisiennes.

Les observateurs voient dans la décision de Paris une nouvelle mesure pour apaiser la tension et créer un climat propice à l'ouverture éventuelle de négociations directes entre la France et la Tunisie.

Paris: session de l'ONU, illégale

D'autre part, le gouvernement français a confirmé qu'il s'abstiendra de participer à la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU qui doit s'ouvrir le 21 août à New-York et qui au surplus il tiendra pour nulle et non avenue toute décision prise par l'Assemblée au sujet de l'affaire de Bizerte. Paris estime en effet que la session a été convoquée illégalement: un article de la charte de l'ONU stipule que l'Assemblée générale ne peut formuler aucune recommandation sur un problème dont le Conseil de sécurité est saisi, à moins que le Conseil n'ait sollicité l'avis de l'Assemblée. Or, le Conseil de sécurité ne s'est pas dessaisi du problème de Bizerte et n'a de plus demandé en aucune façon l'opinion de l'Assemblée.

Paris s'abstiendra donc non seulement parce qu'il considère que le différend franco-tunisien doit être résolu par des négociations directes entre les intéressés, mais aussi parce qu'il estime que dans l'état actuel des choses, l'Assemblée, violant la charte en intervenant dans le problème.

Bourguiba: rien à espérer de Gaulle

TUNIS. — Le président Bourguiba a nié hier que son gouvernement ait opéré un revirement des alliances et s'orienté vers une association étroite avec le bloc soviétique. Mais il a admis que l'évacuation de la base de Bizerte par les troupes françaises que réclame la Tunisie peut coïncider avec les intérêts de l'Union soviétique. Bourguiba a de plus remercié l'Union soviétique pour le soutien qu'elle apporte à la Tunisie dans cette lutte à confirmer que son gouvernement avait accepté l'offre d'assistance financière de l'URSS.

D'autre part, le président tunisien a affirmé qu'il n'y avait plus de solution à attendre de la part du général de Gaulle. Bourguiba, qui parlait devant les "cadres de la nation" a dit notamment: "Nous savons que l'ONU est souvent impuissante à faire respecter ses décisions, mais nous savons aussi que l'ambassadeur américain Stevenson se trompe lorsqu'il dit que notre appel à l'Assemblée générale n'est pas nécessaire... Cela nous permettra de compter nos amis et de voir lesquels parmi les pays africains resteront les alliés du "néo-colonialisme".

AVIS DE DÉCÈS

KIRKLAND — A l'Hôpital Général de Lachine, le 9 août 1961, est décédé l'hon. Charles A. Kirkland, M.D., époux de Rose-A. Demers, père de Marie-Claire (mme Philippe Casgrain), grand-père de Lynn Kirkland et Marc. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire D. A. Collins, 5610 ouest, rue Sherbrooke. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant, à 10 heures, à l'église St-Pierre-aux-Liens, samedi, à 10 heures, à l'inhumation au cimetière de Lachine, Québec.

OUIMET — A Montréal, le 10 août 1961, est décédée Berthe Rainville, épouse de Eugène Ouimet. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant, Le convoi funéraire partira des Salons J.S. Vallée, No 107 rue Ste-Anne à 9h. 45, pour se rendre à l'église St-Clement de Viaville où le service sera célébré à 9 heures. Et, de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE. — A Montréal, le 9 août 1961 à l'âge de 71 ans, est décédé, M. Alfred Hurtubise, inspecteur au ministère provincial de l'Agriculture, époux en premières noces de feu Germaine Kirouac et en deuxième noces de feu Marie-Rose Boissy, demeurant à 1889 rue St-Clement. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Patrick Provencier Inc., No 4240, rue Adam à 9h. 45, pour se rendre à l'église St-Clement de Viaville où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de l'est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL-NORD
COMTE DE BOURGET

AVIS public est, par les présentes, donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, MERCREDI, le 30 août, mil neuf cent soixante-et-un (1961) à DIX (10) heures de l'avant-midi, heure avancée, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

La Commission Municipale de Québec, par décision en date du 7 juillet 1961, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cens, et Villages, art. 550, tel qu'amendé par 24 Geo. V, chapitre 33, section 3.

Noms des propriétaires	Cadastre	Subdivisions
Ernest Lussier	50	624-625
Georges Duberger	54	11
(avec bâtisse dessus érigée)		
André Blain	73	274-275
(avec bâtisse dessus érigée)		
Adélard Costolov	86, 90	52-53
(avec bâtisse dessus érigée)		220-221

Les immeubles susdits sont tous du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, et situés dans la Cité de Montréal-Nord.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives ou occultes, attachées aux dits immeubles.

DONNE en la Cité de Montréal-Nord, ce premier (1er) jour du mois d'août, mil neuf cent soixante-et-un (1961).

LE SECRETAIRE-TRESORIER,
RENE BERGERON, c.a.

Aux...
QUATRE COINS
du monde...

LAOS: Washington est disposé à retirer ses conseillers militaires si les pays communistes agissent de même

GENEVE. — Le gouvernement américain a proposé hier de retirer tous les conseillers et techniciens militaires américains du Laos, pourvu que les pays communistes et spécialement le Vietnam nord fassent de même. Au cours de la 53e séance de la conférence des quatorze puissances sur le Laos, l'ambassadeur américain A. Harriman a fait cette proposition. Au cours de cette séance, les délégations ont examiné les problèmes concernant le retrait du Laos des troupes et conseillers étrangers et le calendrier de ce retrait. Trois projets ont été soumis, l'un par l'Inde, l'autre par les E.-Unis et le dernier par l'Union soviétique. Le projet américain prévoit que l'évacuation se fasse sous la surveillance de la commission internationale de contrôle mais ne fixe pas de délai tandis que le projet soviétique comporte un délai de 30 jours et ne parle pas de l'intervention de la C.I.C.

GRANDE-BRETAGNE: les syndicats s'élèvent contre la politique de "gel" des salaires

LONDRES. — Le chef du gouvernement britannique a donné l'avertissement hier à la population qu'elle "vit au-dessus de ses moyens" et qu'elle doit apprendre à dépenser moins pour permettre au pays de surmonter rapidement ses graves difficultés économiques actuelles. "Nous dépensons trop, tout tant que nous sommes... Le niveau des salaires, traitements et dividendes a augmenté plus rapidement que la productivité... A moins que nous acceptions de nous serrer la ceinture, nous verrons notre position se détériorer encore sur les grands marchés internationaux" a notamment dit M. Macmillan dans un article publié par la "lettre d'information" hebdomadaire du parti conservateur. Pendant ce temps, les grands syndicats ouvriers dénoncent la décision du gouvernement de "geler" les traitements des fonctionnaires et les salaires des ouvriers des entreprises nationalisées et ont annoncé qu'ils combattront pour l'annulation de cette mesure. Quelque 500,000 médecins, dentistes, infirmières, etc., sont également concernés par la décision du gouvernement.

INDE: le gouvernement réclame du Marché commun européen une politique plus libérale dans le domaine des importations

DELHI. — Le gouvernement indien a demandé hier à la Communauté économique européenne de "libéraliser" sa politique en ce qui concerne les importations en provenance des pays tiers comme un moyen de pallier les conséquences qui pourraient résulter pour les pays du Commonwealth de la disparition du système des tarifs préférentiels. Le ministre indien des finances a dit devant le parlement que l'Inde verrait disparaître avec un profond regret ce système de la préférence "impériale" dont elle a sensiblement bénéficié mais qu'elle y consentira si cette disparition intervient progressivement et si dans le même temps le marché commun européen s'ouvre davantage aux importations venant de l'Inde et des pays dans la situation de celle-ci. Autrement, l'Inde risque de connaître une période extrêmement difficile, a conclu le ministre.

ESPAGNE: le fils aîné de l'ancien roi Alphonse XIII demande à Franco de laisser le peuple espagnol choisir librement son régime

PARIS. — Le fils aîné du défunt roi Alphonse XIII d'Espagne a demandé hier au généralissime Francisco Franco, chef d'Etat espagnol de laisser le peuple espagnol "choisir librement son régime politique". Le duc de Ségovie a adressé à Franco une lettre dans laquelle il dit: "Je considère comme mon devoir de réclamer la liberté pour le peuple espagnol et je le fais en lançant un appel au seul homme qui peut encore empêcher que cette liberté soit un jour reconquise dans les malheurs et les souffrances", allusion à une possible nouvelle guerre civile. Le duc de Ségovie, qui habite Paris, a renoncé en 1933 à ses droits de succession au trône en faveur de son frère cadet, Don Juan, comte de Barcelone. "J'ai toujours gardé le silence jusqu'ici et n'ai jamais exprimé d'opinion sur le régime que vous dirigez... Chacun estimait, moi y compris, qu'il s'agissait d'un régime provisoire dont le but était de permettre la restauration du trône de mes ancêtres" dit encore le duc à Franco.

REPUBLIQUE DOMINICAINE: les gouvernements latino-américains sont divisés sur l'attitude à adopter

WASHINGTON. — Des diplomates latino-américains se sont réunis hier dans la capitale américaine pour essayer de s'entendre sur l'attitude à adopter à l'endroit de la République dominicaine et plus particulièrement sur la meilleure façon de maintenir une certaine "vigilance" envers le régime de ce pays. Les opinions sont partagées: certains pays comme le Venezuela (appuyé par les Dominicains exilés) considèrent que l'OEA (Organisation des Etats américains) doit envoyer une nouvelle mission d'enquête et de surveillance qui devrait passer plusieurs mois en République dominicaine. Mais la majorité des gouvernements optent pour une attitude d'attente et de vigilance et croient que la présence d'une nouvelle mission de l'OEA là-bas pourrait nuire au rétablissement éventuel des libertés démocratiques plutôt qu'y aider. La mission envoyée en juin dans la République est rentrée avec l'impression que les dirigeants actuels souhaitent engager le pays dans une voie démocratique.

ETATS-UNIS: quatre scientifiques proposent de construire des abris efficaces contre les radiations

LIVERMORE, Californie. — Quatre scientifiques américains, spécialistes des questions relatives à l'énergie nucléaire, ont proposé hier de construire à un prix modique des abris efficaces contre les retombées radio-actives. Les quatre hommes, tous employés d'une société de Livermore, la "Lawrence Radiation Laboratory", ont formé une société, "Survival Associates Inc." et ont présenté leur projet à la commission d'aménagement du territoire du district de Alameda. Les abris seraient creusés à trois ou quatre pieds sous terre et pourraient recevoir chacun de huit à dix familles. Le groupe compte construire un prototype et s'engager dans la construction en série "si les demandes sont suffisamment nombreuses". Les jeunes scientifiques ont précisé que le prix serait de \$1,500, par famille au début mais pourrait être abaissé par la suite.

HONGRIE: trente personnes sont mortes dans l'écrasement d'un avion le 6 août

BUDAPEST. — L'agence hongroise de nouvelles MTI a annoncé hier que trente personnes ont perdu la vie le 6 août lorsqu'un avion s'est écrasé sur Budapest. Parmi les victimes, se trouvaient les quatre membres de l'équipage, les 23 passagers et trois personnes qui étaient sur les lieux où l'avion s'est abattu, l'avenue Lumumba. L'avion, un bimoteur DC-3, faisait une envolée spéciale pour le compte d'un groupe de touristes. L'agence a précisé que l'enquête a permis d'établir que l'accident était dû à "de graves violations de la discipline et des règlements par les membres de l'équipage". Ceux-ci auraient permis à des amis de se tenir dans la cabine de pilotage pendant toute la durée de l'envolée et pour "épater" les voyageurs se seraient livrés à des acrobaties au-dessus d'une forêt dans les environs de Budapest. L'équipage perdit finalement le contrôle de l'appareil qui s'abattit sur la ville.

Ecole des Méliers de l'Automobile
3744 rue Saint-Denis — MONTREAL
COURS REGULIERS DU JOUR

Mécanique et électricité d'automobile — réparations mécaniques de "diesel" — débousselage et peinture — homme de service

INSCRIPTION: du 15 au 29 août

EXAMENS D'ADMISSION: 30 et 31 août

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

MINISTRE DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie — Gustave Poisson
Ministre — Sous-ministre

Algérie: Paris met fin à la trêve et songe à créer à Alger un gouvernement avec des éléments modérés

ALGER. — La France a mis fin hier au cessez-le-feu qu'elle avait proclamé unilatéralement en Algérie le 20 mai dernier. La décision annoncée hier par M. Jean Sicurani, rend pleine liberté d'action au haut commandement français.

C'est lors de l'ouverture de la première phase des négociations franco-algériennes à Evian le 20 mai, que le gouvernement français avait décrété un cessez-le-feu pour une durée d'un mois et invité le gouvernement provisoire de la République algérienne à en faire autant. Mais le GPRA avait qualifié la décision de Paris de "manœuvre de propagande" et avait refusé d'ordonner la lutte à la rébellion et à améliorer la protection des personnes et des biens.

On sait que les pourparlers franco-algériens (qui avaient repris en juillet, après une suspension de cinq semaines) ont été ajournés sine die à Lugrin voici une quinzaine.

Liberté rendue au haut commandement

Depuis quelques semaines, les attaques des insurgés s'étaient multipliées; les rebelles se sont même enhardis au point de circuler ouvertement dans certaines villes avec l'uniforme de l'ALN (armée de libération nationale). Ainsi hier des rebelles en uniforme ont été surpris en pleine ville de Sidi-bel-Abbès, quartier général de la Légion étrangère, par un groupe de légionnaires. Il s'en est ensuivi un sanglant engagement dans un parc de la ville: trois insurgés et

deux légionnaires ont été tués.

M. Sicurani, en annonçant la reprise des opérations offensives des forces françaises a dit: "Les mesures prises par la France en vue de faciliter le retour de la paix n'ont trouvé nul écho au sein du FLN". Il a ajouté que le commandant en chef le général Charles Ailleret a reçu l'autorisation de prendre désormais toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour intensifier la lutte à la rébellion et améliorer la protection des personnes et des biens.

On sait que les pourparlers franco-algériens (qui avaient repris en juillet, après une suspension de cinq semaines) ont été ajournés sine die à Lugrin voici une quinzaine.

Vers un régime provisoire?

PARIS. — Selon des sources proches du cabinet du premier ministre Debré, le gouvernement français envisagerait de nouveau sérieusement la formation d'un gouvernement provisoire en Algérie. Il s'agirait d'un gouvernement jouissant d'une semi-autonomie mais dont l'autorité s'accroîtrait progressivement. Pareil régime comprendrait environ deux-tiers de musulmans et un tiers d'Européens.

Les sources précitées disent que par une telle mesure le gou-

vernement français poursuivrait deux buts. Dans un premier temps, il espère faire par la pression sur le GPRA, l'amener à reconsidérer ses positions et à reprendre les négociations en abandonnant des exigences inadmissibles au regard de la France.

Si cependant cet espoir ne se réalisait pas et que la lutte semblait devoir continuer indéfiniment, Paris accorderait au régime provisoire (qui, d'abord "commission exécutive" deviendrait "gouvernement") des pouvoirs de plus en plus étendus jusqu'au moment où l'Algérie recevrait de fait le statut d'un Etat. L'ultime étape, si le GPRA continuait à se braquer sur ses positions, consisterait à proclamer l'indépendance de l'Algérie, à y faire tenir des élections, puis à conclure avec le nouveau gouvernement algérien des accords d'association.

Une formule parmi d'autres

De hauts fonctionnaires français ont insisté sur le fait que la création d'un gouvernement provisoire à Alger n'est que l'une des mesures envisagées par les autorités de Paris mais qu'elles ne sont pas définitivement étudiées et que des contacts ont été pris avec diverses personnalités algériennes, musulmanes et européennes.

Selon le quotidien "Le Monde", le ministre des affaires algériennes, M. Louis Joxe, au-

rait, lors d'un récent séjour en Algérie, obtenu l'acceptation de principe de sept personnalités musulmanes et de deux européennes de participer à une éventuelle "commission exécutive", prélude à un "gouvernement provisoire".

La plupart des observateurs se montrent sceptiques sur les chances de succès d'une telle initiative dans la conjoncture présente et font remarquer que, par conviction ou par crainte du FLN, la plupart des Musulmans ayant quelque prestige, refuseraient de participer à un tel régime provisoire. Cependant, ils admettent que si les hostilités devaient se prolonger encore longtemps, Paris trouverait peut-être des nationalistes modérés désireux de tenter l'expérience.

La route de Sept-Iles sera bientôt ouverte

QUEBEC — Un porte-parole du ministère de la voirie annonce que la circulation sera bientôt rétablie entre Baie Comeau et Sept-Iles. On sait qu'un affaissement du terrain de près de 1,000 pieds est survenu sur la route 15, le 27 juillet, à environ 20 milles à l'est de Baie Comeau. Depuis la semaine dernière, des équipes d'urgence ont travaillé sans répit afin de rétablir les communications.

TITOV DONNE UNE CONFERENCE DE PRESSE A MOSCOU:

"J'aurais pu atterrir en n'importe quel point du globe — Il n'est pas question d'avoir des bombes à bord"

MOSCOU. — "Le Vostok II aurait pu emporter deux hommes mais il n'était aucunement équipé pour transporter des bombes", a déclaré hier, au cours d'une grande conférence de presse, le navigateur de l'espace Gherman Titov. Tout ce que Moscou compte de correspondants étrangers s'était joint aux journalistes russes pour entendre les propos de Titov qui a répondu avec calme et précision aux questions posées: celles-ci lui avaient été soumises d'avance par les journalistes.

C'est un correspondant américain qui a posé la plus importante question, celle qui avait trait au transport de bombes par des satellites: "Vous avez dit que vous pourriez faire atterrir le Vostok II sur n'importe quel point du globe; cela signifie-t-il que vous auriez pu lancer une bombe n'importe où?" a demandé ce correspondant.

"Que voulez-vous que je réponde?" a dit le jeune astronaute. Le gouvernement soviétique a déclaré et répété que les expériences spatiales de l'Union soviétique ont un caractère exclusivement pacifique. Il me semble que tout le monde le sait aujourd'hui et dès lors il ne devrait pas être nécessaire de le réaffirmer. Mais puisqu'on me pose la question, je vous dirai, confidentiellement, que le Vostok II n'est pas équipé pour transporter des bombes".

Invitation prochaine aux journalistes occidentaux

Un journaliste occidental ayant demandé si les correspondants étrangers "seront autorisés à assister au lancement du prochain satellite, comme ils le sont aux Etats-Unis", ce fut M. M. Keldysh, membre de l'Académie soviétique des sciences qui répondit: "Oui, ils le seront... Nous mettons tout en oeuvre pour qu'ils le soient. Mais vous devez comprendre que les fusées qui propulsent les satellites en orbite ne servent pas qu'à des fins pacifiques... Si les Américains possédaient des fusées aussi perfectionnées que les nôtres, vous pourriez être certains qu'ils ne les feraient pas voler tout comme ils cachent un bon nombre de secrets militaires".

Atterrissage en parachute

Titov a alors ajouté qu'avant son envolée, Gagarine (le pre-

Contrôle absolu du satellite

Le jeune astronaute a révélé d'autre part qu'il a pris "par devoir" les deux premiers repas à bord du satellite car il n'avait pas faim: "Cela était probablement dû à l'excitation et à l'absence de pesanteur. C'est une heure après le départ qu'il a entrepris de guider lui-même le navire spatial avec les instruments de bord. Il a affirmé qu'il avait le plein contrôle du satellite et pouvait l'orienter dans n'importe quelle direction à sa volonté. Il a ajouté qu'il a été en communication radiophonique avec le sol pendant toute la durée du voyage (17 fois le tour du globe en 25 heures) sans difficulté.

Le président de l'Académie des sciences, M. Keldysh, a annoncé d'autre part que le voyage avait permis de réunir un grand nombre de renseignements du plus grand intérêt pour la science et que ces renseignements seraient transmis aux milieux scientifiques du monde entier.

PROFESSEURS DEMANDES

Avec expérience pour le cours secondaire (anglais, sciences, français, etc.). Mentionner qualifications et expérience lors de la demande d'emploi, très bons salaires pour personnes qualifiées.

Ecrire à: ELOI ALLAIRE,
Directeur des Etudes,
C.P. 605,
Therford Mines, P.Q.
Tel. FE. 5-7587.

PROFESSEURS DEMANDES

Pour enseigner en 8e et 9e années au collège Roussin, pensionnat dirigé par les Frères du Sacré-Coeur. Conditions intéressantes. Téléphoner à: MI. 5-4553

PROFESSEURS DEMANDES

Hommes: 3 titulaires ayant qualifications pour l'enseignement au secondaire.
1 spécialiste en anglais (secondaire)
1 spécialiste en sciences, maths., (secondaire)
1 titulaire de 7e année

Femmes: 1 titulaire ayant qualifications pour l'enseignement au secondaire

SALAIRES ATTRAYANTS

Comm. Scolaire de L'Assomption,
J. R. Labelle, C. P. 636,
L'Assomption, T.E. 7-3661

Professeurs demandés

par
Commission Scolaire
VILLE SAINT-ETIENNE

Cinq institutrices pour 8e, 10e, comptabilité et anglais. Deux institutrices pour mathématiques, 9e, 10e et 11e. Une institutrice pour élèves sous-doués.

Tres bons salaires
Appeler, frais renversés à:
TA. 3-7155
A. FORGET
Secrétaire-trésorier

POUR UN GOURMET

C'EST
Aux Délices

Petit déjeuner...
Déjeuner \$1.15 et plus
Dîner \$2.25 et plus

En 1951...

La Somalie (pop. 2,000,000)

était un territoire sous tutelle

et le Canada français

était absent des Nations Unies

En 1961...

La Somalie est

une République indépendante

qui siège aux Nations Unies

et le Canada français

est toujours absent des Nations Unies

Une seule solution:
L'INDEPENDANCE

R. I. N.

(Rassemblement

pour l'Indépendance Nationale)

C. P. 96 — STATION B — MONTREAL

C. P. 130 — SILLERY — QUEBEC 6

C. P. 1001 — SHERBROOKE

C. P. 283 — HULL

Ottawa délègue un observateur...

(Suite de la première page)

Cette proposition, qui comporte certains avantages, possède aussi de nombreux inconvénients. Le premier est que l'unité législative du Canada pourrait se faire subrepticement et Québec devenir, un jour, isolé du reste du Canada sur des points fondamentaux de la législation de sécurité sociale. Par exemple: le second inconvénient est que nous serions dotés d'une constitution "flottante" puisque les provinces, à leur gré, pourraient toujours répudier telle ou telle délégation de pouvoirs à laquelle elles auraient antérieurement consenti. Cela voudrait dire qu'à chaque changement de gouvernement, à l'échelon provincial et même fédéral — puisque la proposition Gérin-Lajoie est ambivalente — nous pourrions assister à de nouveaux échanges de juridictions, qui n'auraient pas toujours un caractère d'universalité, chacune des onze parties contractantes étant libre de choisir tel ou tel domaine de récupération ou de cession de ses droits.

Il est vrai que M. Gérin-Lajoie recommandait au Québec le droit de rejeter les amendements agréés par les autres provinces mais l'effet de sa suggestion peut être ultimement celui de la proposition Douglas: faire de Québec, non seulement une province à part, mais en quelque sorte un pays à part. C'est ce que nous avions qualifié de séparatisme à rebours.

Le deuxième problème, d'ordre économique-social, celui-là, que se posera l'attention des onze gouvernements du pays est celui des pensions transférables. Le ministre des finances, M. Donald Fleming, dans son discours du budget, le 20 juin, avait annoncé l'intention d'Ottawa de convoquer les provinces pour étudier cette question, l'une des plus importantes du point de vue de la planification économique et de l'institution d'une politique de plein emploi.

On sait que les travailleurs plus âgés sont souvent "maintenus" en place, alors qu'ils trouveraient ailleurs de meilleures chances d'embauche, parce qu'ils perdraient, présentement, tous leurs droits à leur pension. Chargés de famille, ils ne peuvent donc prendre ce risque. De plus les syndiqués craignent souvent d'être tout simplement attachés à une entreprise, à cause justement des contributions patronales au fonds de pension, tout comme ils voient d'un oeil

apprehensif les projets d'habilitation financiers en partie par les employeurs. Sans contester la générosité de certaines interventions patronales, ils soutiennent que, dans leurs négociations syndicales, ils risquent d'être handicapés par des considérations extérieures aux problèmes proprement syndicaux qui se posent à eux.

Dans ce domaine, l'Ontario a conduit une longue enquête dont les résultats devraient être connus à l'automne. Dans la capitale fédérale, on croit que la rencontre de Charlottetown sera pour les premiers ministres provinciaux, une occasion toute trouvée d'effectuer à ce sujet un excellent travail d'approfondissement et de s'entendre sur certains objectifs généraux. Les perceptions, comme les autres contrats, sont de juridiction provinciale: le pouvoir central serait fort heureux nous-a-t-on dit, de connaître l'avis des chefs de gouvernements provinciaux et de trouver une méthode qui, sans porter atteinte à la juridiction des provinces, réglerait à l'échelle canadienne un des plus urgents problèmes de l'heure.

Avant de se...

(Suite de la première page)

nalistes par surprise en mettant sur le tapis la question de sa santé.

Energique et infatigable à cours de la dernière session, M. Talbot revient d'un congé de vacances et, ces derniers jours, paraissait reposé.

Pourtant, alors que tout le monde s'attendait à le voir annoncer sa candidature d'un moment à l'autre, M. Talbot est allé d'hésitation en hésitation au point qu'aujourd'hui on n'est plus sûr du tout s'il sera candidat.

Advenant le cas où il le participerait pas à la lutte, le victoire de M. Johnson semblerait certaine. Le député de Bagin a commencé sa campagne dans le milieu de la dernière session et seul M. Talbot semble avoir quelque chance de le rattraper.

Le principal adversaire de M. Johnson, si M. Talbot n'est pas dans la lutte, semble-t-il, le député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand qui annoncera probablement sa candidature dimanche à Cowansville.

Tous les usagers du gaz...

(Suite de la première page)

financiers des bailleurs de fonds de la Corporation.

La cité a prétendu que la hausse projetée apporterait \$2.785.277 de plus dans les coffres de la Corporation pour une seule année d'opérations.

Interprétation: à dit qu'elle sympathisait avec tous les usagers qui seront touchés par la hausse du tarif minimum mais que la justice élémentaire veut que tout le monde contribue, sur une base équitable, à maintenir un service public essentiel.

Histoire extraordinaire...

(suite de la page 11)

mais bien de ce que sa mère souhaitait qu'il ressemblât à son second mari. Cela n'était vraiment pas possible. Imaginez: Baudelaire en directeur de l'École polytechnique? C'est le général Aunick qui coiffa Baudelaire (la vie de Poe) et Baudelaire analyse l'Amérique et sa civilisation. "Ce qui est proche à l'Amérique, dit Michel Butor, c'est de faire de ces perfectionnements matériels écran pour masquer les conséquences catastrophiques de

n- a-	le mit en tutelle; or, pour Baudelaire, l'association était fort	cernant la nature humaine, à voir sa prétention à la vertu.
----------	--	---

et sa virilité. La tutelle, il y voyait une perte de cette dernière, et donc, par le fait même, une diminution de ses dons intellectuels et de son inspiration de poète. Tous ces éléments se confondent pour composer l'instrument de la torture que tous les hommes souffrent. Il est aussi vrai que nous souffrons et par nous-mêmes et par les autres. Mais il y a une souffrance ob-

jective et la même torture infligée à des êtres différents ne sera pas ressentie de la même fa-

com par tous deux. La sensibi-
lité, la facilité à comprendre, la
délicate du cœur, tout cela
se lie en ligne de compte et doit
être pesé.

Nous ne souffrons pas tous, ni
nous joignons, de façon identique,
l'âme à la ligne de Baudelaire,
celles furent les dimensions de
sa souffrance? Personne ne le
saura jamais, sinon, comme Mi-

vie, Baudelaire aura passé sa
recherche un certain va-
nement vrai qu'il lui paraît.
Pour lui, le monde est amica-
le découvert. Ce vrai, Baudelaire
certain conception de l'être
main, c'est le sens de la vie
c'est peut-être la conscience
l'au-delà. Ce vrai, Baudelaire
l'a-t-il découvert? Je ne pa-
s pas du poète; il me semble ce

interprétation des textes. "Mon cœur mis à nu" est l'un des

documents les plus révélateurs sur les hommes qui ont fait la civilisation, pénétrant, moqueur, émouvant, ou toutes les qualités intellectuelles et affectives sont mises au service de l'analyse de soi. C'est un livre plus révélateur, à mon sens, que le livre que vient d'analyser Michel Butor : je ne crois pas que l'interprétation de ce livre nous en révèle rien de plus, car il y a toujours un homme qui se cache derrière le livre. C'est comme qui dirait, la fin de la vie, ne pouvait plus dire : Bonjour monsieur et adieu et pêter le nom de son médecin. Très profondément, je le crois, car les mots, malgré leur caractère magique, ne peuvent créer une âme et l'âme de Baudelaire est partout où se lisent ses vers. L'homme-Baudelaire agit encore sur les coeurs et les

de véritable par ailleurs. Michel Butor ne fabule pas; il explique. Fondatores non fondatores, c'est

A-dire par les textes, ou leurs prolongements. Son livre est, au sens strict, une glose: Michel Butor explique "son" Baudelaire tout comme "son" Audre Lorde tout comme "son" Audre Laitre fait Sartre. Explication différente, cela va sans dire, et beaucoup plus textuelle. Mais explication valable, qu'il est possible d'intégrer dans le domaine baudelairien. Car c'est l'un des

es tout à tous; chaque commenta-
est teur ajoute au fleuve qui ne ces-

Poe et Baudelaire

Michel Butor consacre des pages révélatrices à l'influence de Poe sur Baudelaire. C'est ici qu'intervient le conflit entre le monde matériel et le poète. Baudelaire part d'un texte essentiel

de moi. Il parle de vous."

[C'est à partir de ce texte (qu'il "traordinaire", Gallimard.

Cet après-midi

C'est l'ouverture officielle des courses au galop à Blue Bonnets

Une foule encore plus considérable que jeudi est attendue à l'occasion de l'ouverture officielle de la réunion du Mont-Royal Jockey Club Inc. à Blue Bonnets. Comme on le sait, il s'agit d'un programme de l'après-midi comme chaque fin de semaine. Plusieurs personnalités de toutes les classes de la société ont été invitées à ce véritable gala de retour des courses au galop à la magnifique piste de Blue Bonnets. Le programme de cet après-midi comprend huit courses dont la principale du handicap Mont-Royal. Elle réunit six partants dont Dorval à Sarto Desnoyers et Alpine Joe dont l'entraîneur est le bien connu J. J. Moon. Les autres inscrits sont Die Hard, Cressida, Ess Jay, Hasty Shopper.

Qui l'emportera? Eh bien, les experts favorisent Die Hard mais Dorval fera certainement une lutte serrée de même que Alpine Joe.

Les paris ont été très satisfaisants à la soirée de jeudi, si l'on tient compte de divers facteurs. Ainsi, bien des amateurs n'étaient pas habitués au programme simplifié des courses au galop. Il y en avait aussi un fort grand nombre qui ne connaissaient pas la "Form". Cependant, en prenant connaissance du grand nombre de renseignements de cette publication qui est incluse dans le prix du programme, on s'est familiarisé assez rapidement et on compte qu'on sera maintenant au courant.

On sait que le pari-double est à la première et à la deuxième course et qu'il y a Exacta à la dernière. Avec le pari ordinaire, il n'y a pas d'autres formes de mise.

Baseball

Hier

Ligue Nationale:	
Philadelphia à Pittsburgh (5)	
Chicago à Milwaukee (soir)	
Cincinnati à San Francisco (5)	
Ligue Américaine:	
New-York à Washington (soir)	
Boston à Baltimore (soir)	
Kansas City à Chicago (soir)	
Detroit à Minneapolis (soir)	
Los Angeles à Cleveland (soir)	
Ligue Internationale:	
Columbus à Toronto	
Richmond à Buffalo	
Charleston à Rochester	
Jersey City à Syracuse	

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Mo.	Diff.
Los Angeles	41	40	626	-
Cincinnati	39	44	611	1
San Francisco	38	49	542	9
Milwaukee	34	51	514	12
St-Louis	33	53	514	12
Pittsburgh	31	53	493	14
Chicago	29	62	422	22
Philadelphia	30	77	280	37

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Mo.	Diff.
New-York	75	37	670	-
Detroit	72	40	642	3
Baltimore	64	51	537	12
Cleveland	54	54	522	16
Chicago	56	57	496	19
Boston	50	61	479	21
Washington	46	63	422	27
Los Angeles	47	64	428	28
Minneapolis	47	66	416	28
Kansas City	42	66	373	33

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Mo.	Diff.
Columbus	73	40	618	-
Charleston	67	51	549	7
Buffalo	63	54	538	8
Rochester	60	57	528	10
Toronto	58	59	496	13
Jersey City	55	58	487	14
Richmond	53	62	453	18
Syracuse	45	77	339	29

Tournoi de "fastball" à St-Lambert

Le 6ième Tournoi annuel de "Fast-Ball" Moisson qui se déroulera dans les parcs de St-Lambert en fin de semaine est déjà assuré d'un succès complet grâce au travail remarquable des promoteurs Maurice Derbyson, Léo Thibault, Pierre Labombe, Eric Sharpe et Denis "Molson" Pervault. Lors d'une assemblée spéciale des directeurs, toute cette semaine au parc Tenopée de St-Lambert, il a été décidé que les loutes se dérouleront dans quatre parcs de St-Lambert, soit le Zéway, St-Denis, Logan et Alexandra. Les premières loutes débuteront à 1 h. p.m. aujourd'hui et les finales auront lieu sous les refectuels du parc de la Voie Maritime du St-Laurent à St-Lambert. Les équipes inscrites devront bien prendre note que le comité central sera situé sur le terrain de la Voie Maritime et qu'ils devront se rapporter à MM. Derbyson et Thibault à 12 h. et 30 au plus tard pour prendre part au tournoi River-Sud.

Deux trophées seront remis aux vainqueurs et finalistes. "L'Association des Jeunes Sports de la Rivière-Sud" profitera de l'occasion pour remettre son hommage à Eric Sharpe dernier vainqueur des refectuels. Jusqu'ici on compte pas moins de 24 villes inscrites et l'Association a nommé des officiels dans chaque parc afin que tout se déroule selon les règles du fastball.

Les inscrits à Blue Bonnets

1re Course — \$1,100 — Reclamer	2e Course — \$1,100 — Reclamer
1. 4 ans et plus	1. 4 ans et plus
2. 3 ans et plus	2. 3 ans et plus
3. 2 ans et plus	3. 2 ans et plus
4. 1 an et plus	4. 1 an et plus
5. 6 mois et plus	5. 6 mois et plus
6. 3 mois et plus	6. 3 mois et plus
7. 1 an et plus	7. 1 an et plus
8. 6 mois et plus	8. 6 mois et plus
9. 3 mois et plus	9. 3 mois et plus
10. 1 an et plus	10. 1 an et plus
11. 6 mois et plus	11. 6 mois et plus
12. 3 mois et plus	12. 3 mois et plus
13. 1 an et plus	13. 1 an et plus
14. 6 mois et plus	14. 6 mois et plus
15. 3 mois et plus	15. 3 mois et plus
16. 1 an et plus	16. 1 an et plus
17. 6 mois et plus	17. 6 mois et plus
18. 3 mois et plus	18. 3 mois et plus
19. 1 an et plus	19. 1 an et plus
20. 6 mois et plus	20. 6 mois et plus
21. 3 mois et plus	21. 3 mois et plus
22. 1 an et plus	22. 1 an et plus
23. 6 mois et plus	23. 6 mois et plus
24. 3 mois et plus	24. 3 mois et plus
25. 1 an et plus	25. 1 an et plus
26. 6 mois et plus	26. 6 mois et plus
27. 3 mois et plus	27. 3 mois et plus
28. 1 an et plus	28. 1 an et plus
29. 6 mois et plus	29. 6 mois et plus
30. 3 mois et plus	30. 3 mois et plus
31. 1 an et plus	31. 1 an et plus
32. 6 mois et plus	32. 6 mois et plus
33. 3 mois et plus	33. 3 mois et plus
34. 1 an et plus	34. 1 an et plus
35. 6 mois et plus	35. 6 mois et plus
36. 3 mois et plus	36. 3 mois et plus
37. 1 an et plus	37. 1 an et plus
38. 6 mois et plus	38. 6 mois et plus
39. 3 mois et plus	39. 3 mois et plus
40. 1 an et plus	40. 1 an et plus
41. 6 mois et plus	41. 6 mois et plus
42. 3 mois et plus	42. 3 mois et plus
43. 1 an et plus	43. 1 an et plus
44. 6 mois et plus	44. 6 mois et plus
45. 3 mois et plus	45. 3 mois et plus
46. 1 an et plus	46. 1 an et plus
47. 6 mois et plus	47. 6 mois et plus
48. 3 mois et plus	48. 3 mois et plus
49. 1 an et plus	49. 1 an et plus
50. 6 mois et plus	50. 6 mois et plus
51. 3 mois et plus	51. 3 mois et plus
52. 1 an et plus	52. 1 an et plus
53. 6 mois et plus	53. 6 mois et plus
54. 3 mois et plus	54. 3 mois et plus
55. 1 an et plus	55. 1 an et plus
56. 6 mois et plus	56. 6 mois et plus
57. 3 mois et plus	57. 3 mois et plus
58. 1 an et plus	58. 1 an et plus
59. 6 mois et plus	59. 6 mois et plus
60. 3 mois et plus	60. 3 mois et plus
61. 1 an et plus	61. 1 an et plus
62. 6 mois et plus	62. 6 mois et plus
63. 3 mois et plus	63. 3 mois et plus
64. 1 an et plus	64. 1 an et plus
65. 6 mois et plus	65. 6 mois et plus
66. 3 mois et plus	66. 3 mois et plus
67. 1 an et plus	67. 1 an et plus
68. 6 mois et plus	68. 6 mois et plus
69. 3 mois et plus	69. 3 mois et plus
70. 1 an et plus	70. 1 an et plus
71. 6 mois et plus	71. 6 mois et plus
72. 3 mois et plus	72. 3 mois et plus
73. 1 an et plus	73. 1 an et plus
74. 6 mois et plus	74. 6 mois et plus
75. 3 mois et plus	75. 3 mois et plus
76. 1 an et plus	76. 1 an et plus
77. 6 mois et plus	77. 6 mois et plus
78. 3 mois et plus	78. 3 mois et plus
79. 1 an et plus	79. 1 an et plus
80. 6 mois et plus	80. 6 mois et plus
81. 3 mois et plus	81. 3 mois et plus
82. 1 an et plus	82. 1 an et plus
83. 6 mois et plus	83. 6 mois et plus
84. 3 mois et plus	84. 3 mois et plus
85. 1 an et plus	85. 1 an et plus
86. 6 mois et plus	86. 6 mois et plus
87. 3 mois et plus	87. 3 mois et plus
88. 1 an et plus	88. 1 an et plus
89. 6 mois et plus	89. 6 mois et plus
90. 3 mois et plus	90. 3 mois et plus
91. 1 an et plus	91. 1 an et plus
92. 6 mois et plus	92. 6 mois et plus
93. 3 mois et plus	93. 3 mois et plus
94. 1 an et plus	94. 1 an et plus
95. 6 mois et plus	95. 6 mois et plus
96. 3 mois et plus	96. 3 mois et plus
97. 1 an et plus	97. 1 an et plus
98. 6 mois et plus	98. 6 mois et plus
99. 3 mois et plus	99. 3 mois et plus
100. 1 an et plus	100. 1 an et plus

Le jockey Al Cop a volé les yeux du public de jeudi soir avec quatre victoires. On sait que Cop est venu spécialement de Fort Erie pour la première soirée. Avec Hugo Ditt-fach, il a fait le voyage en avion jusqu'à Dorval et en hélicoptère jusqu'à la piste. C'est la première fois que des jockeys sont ainsi transportés d'une piste à une autre.

Maintenant, on s'attend à ce que le jeune Frank Northcutt se familiarise avec la piste tandis qu'il a fait des exercices avec plusieurs chevaux et il compte bien ajouter des victoires aux

500 qu'il a déjà remportées dans l'espace de trois ans.

Après cet après-midi, il y aura repos ou relâche jusqu'à lundi soir alors que les courses de pur sang reprendront pour se continuer sous les refectuels jusqu'à samedi prochain.

Donc à cet après-midi à Blue Bonnets on regne le grand luxe au club-house avec un magnifique restaurant "Le Turf" et le confort dans les grandes estrades. Là, on sait qu'on a amené une nouvelle salle de paris et qu'il faut beaucoup moins de temps pour se déplacer vers les guichets.

TOUTE HORS CONCOURS

Le circuit de Bell permet au Cincinnati de gagner 8-7

Cleveland - Ohio - Un circuit gagné par Gus Belle à la 12e manche a permis aux Redlegs de Cincinnati de vaincre les Indians de Cleveland, 8 à 7, dans une lutte hors concours où le profit de jeunes qui font leurs débuts au baseball sur les lots vacants, ici.

Willie Kirkland a fait compter trois points pour les Redlegs avec deux simples et un coup sacrifié.

	AB	R	C	S	PP
CINCINNATI					
Bloomer, 2B	3	1	0	0	0
Chacon, 3B	3	1	0	0	0
Kaako, AC-3B	4	1	1	0	0
Prison, CC	4	0	0	0	0
Whisenand, 1B	4	0	0	0	0
Robinson, CD	2	1	1	0	0
Roll, CD	4	2	2	2	2

Hans Schmidt vs Carpentier jeudi soir

Voici l'excellent programme de lutte qui aura lieu le jeudi, 17 août prochain, au stadium de Lorimer.

Dans la finale au programme pour le championnat poids lourd du monde, Hans Schmidt risque-t-il sa couronne contre l'aspirant Edouard Carpentier.

Dans une autre finale de 2 de 3, Yukon Eric disputera la victoire à Wladek Kowalski.

Dans un combat pour le championnat mondial par équipes, Chris et John Tolos vont se mesurer à Claude Dassary et Illio Di Paolo.

Lou Thesz, ex-champion du monde, va rencontrer Hans Her-man, d'Allemagne. Claude St-Jean, de St-Lambert, fera l'impossible pour vaincre Eddie Auger, tandis qu'en préliminaire, Billy "Red" Cloud fera face à Pancho Lopez.

Les meneurs des majeures

Joueurs et clubs	P	AB	R	C	S	Mo.
Clemente, Pitta	102	424	78	150	332	
Hook, Pitta	99	329	58	115	339	
Moore, Los Ang.	91	398	53	103	334	
Robinson, Balt.	112	406	91	135	331	
Robinson, Cin	113	454	75	130	339	
Rover, St-Louis	108	422	79	125	320	
Arton, Mil	100	411	86	122	320	
Altman, Chic.	97	327	53	108	329	
Medved, St-P.	97	327	53	108	329	
Mays, San Fr.	107	407	98	126	314	

CIRCUITS	POINTS PRODUITS
Robinson, Cincinnati	98
Clemente, San Francisco	70
Aaron, Milwaukee	70
Mays, San Francisco	70
Adcock, Milwaukee	74

LIGUE AMERICAINE	POINTS PRODUITS
Robinson, Cincinnati	98
Clemente, San Francisco	70
Aaron, Milwaukee	70
Mays, San Francisco	70
Adcock, Milwaukee	74

LIGUE INTERNATIONALE	POINTS PRODUITS
Robinson, Cincinnati	98
Clemente, San Francisco	70
Aaron, Milwaukee	70
Mays, San Francisco	70
Adcock, Milwaukee	74

CIRCUITS	POINTS PRODUITS
Robinson, Cincinnati	98
Clemente, San Francisco	70
Aaron, Milwaukee	70
Mays, San Francisco	70
Adcock, Milwaukee	74

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

POINTS PRODUITS	
Gentile, Baltimore	103
Maria, New-York	103
Colavito, Detroit	103
Manley, New-York	103
Cash, Detroit	96

Le coureur Harry Jerome termine en beauté sa tournée en Irlande

LONDRES. — Le coureur canadien, Harry Jerome, de Vancouver, a mis fin, 10 jours à l'avance à sa tournée européenne, dans le but de prendre un repos bien mérité avant de commencer son entraînement l'hiver prochain.

Jerome, co-détenteur du record mondial pour le 100 mètres, a terminé sa tournée en beauté hier soir à Dublin en Irlande, gagnant l'épreuve de 100 verges avec un temps de 9.5 secondes, soit une demi-seconde d'avance sur le coureur écossais Mike Hildray.

Au cours d'une conversation téléphonique en provenance de Dublin, Jerome a déclaré que sa tournée de cinq semaines avait été fort épuisante spécialement à cause des nombreux voyages qu'il devait faire, et il s'est dit peiné de n'avoir pu figurer comme l'un des participants à la terminée sa conversation, en disant que si la température s'était montrée plus clémente, et s'il n'avait pas été blessé à une jambe, il aurait enregistré des temps beaucoup plus rapides.

Volant prendre un repos avant son entraînement d'hiver, Jerome a décidé de ne pas participer aux épreuves athlétiques internationales d'Edimbourg la semaine prochaine. Sa meilleure performance durant sa tournée a été selon lui, durant les compétitions pour les championnats de Grande-Bretagne le mois dernier. Il gagna les 100 verges sur une piste détrempée pour

se mériter la coupe "Prince Hassan", laquelle il devra défendre aux épreuves de l'an prochain à Londres.

Jerome s'est forcé un muscle de la jambe en juillet dernier durant la deuxième rencontre des athlètes à Londres. Sa blessure aurait été occasionnée par le fait que le départ de la course de 100 verges a été repris en cinq occasions.

Malgré cette blessure, Jerome n'a été défait que dans une seule épreuve, laquelle fut remportée par le coureur américain Frank Budd.

Les deux autres coureurs canadiens qui font partie de l'équipe canadienne de piste, et pelouse, Don Bertola de Roseland, C.B., et Sig Olemann, de Vancouver, vont demeurer en Europe jusqu'à la fin du mois, et prendront part à l'épreuve de 800 verges dans les compétitions d'Edimbourg.

entraîneur de l'équipe canadienne, Lloyd Swindells, n'a que des éloges à faire à l'égard de ses coureurs et ils ont convaincu l'expérience acquise par ces athlètes au cours de la tournée, leur sera d'un grand secours pour les compétitions internationales à venir.

Harry Jerome en parlant de

CE SOIR, DEUX GRANDES CLASSIQUES

Le plus grand gala de courses "stock cars" à "Fury Speedway"

Tous les préparatifs sont complétés en vue du plus intéressant programme de la saison de courses "stock cars" qui sera présentée, ce soir, à la piste "Fury Speedway" de Fabreville. Cette importante soirée de courses mettra en vedette une phalange d'audacieux conducteurs avantageusement connus au Canada et aux Etats-Unis, dont les Brochu, Hamel, Manny, Hodge et plusieurs Américains qui ont approché le promoteur Anatole Lavoie pour être de la partie.

C'est un programme de tout premier choix que Lavoie a préparé. Et au nombre des épreuves en lice, le public assistera à deux classiques de grande envergure, dont le "Grand National". C'est une course de 100 fois le tour de la piste et qui réunira les plus habiles conducteurs de la classe "sportsman".



L'un des grands événements du Festival international du film est la présentation de la sélection italienne qui comporte trois des meilleurs films italiens des dernières années: "La Notte" et "L'Avventura", d'Antonioni, et "La Dolce vita", de Fellini. Ci-dessus, deux images de "LA DOLCE VITA", celle de gauche montrant MARCELLO MASTROIANNI et ALAIN CUNY. "La Dolce vita" sera présentée au Loew's, mercredi soir, à 9 heures.



JACQUES CHARDONNE

Par Pierre BAILLARGEON

Jacques Chardonne passe pour l'un des très bons écrivains contemporains. "C'est le meilleur prosateur", n'hésite pas à dire Jean Rostand, autre excellent écrivain; et cet éloge semble assez mérité par des romans tels qu'"Eva" et "Romanesques" et des essais comme "L'Amour du prochain", "Attachements", "Le Bonheur de Berbezieux". Beaucoup lu dans l'entre-deux-guerres, Chardonne le fut moins ensuite. Les sujets qu'il traitait: l'amour, le bonheur, la sagesse et l'art, surtout sa philosophie, presque sans affirmations, convenaient à des temps moins troublés. "Aux temps de l'héroïsme", écrit-il, il n'est plus question de bonheur.

L'échange de lettres

J'avais lu "Claire" avec un intérêt particulier: là était la solution élégante d'un problème que j'avais naguère essayé de résoudre. Dans ce roman, et encore mieux dans "Eva" que je ne connaissais pas alors, Chardonne avait réussi à concilier l'analyse et la poésie. Désireux de faire la connaissance de l'auteur, je lui demandai de m'accorder une entrevue.

"Je suis en ce moment à Mégève", me répondit-il, et le lendemain chez moi, à la Frette, au début du mois d'août. Il me semble que l'interview que vous me demandez (je n'en accorde jamais, mais je ferai une exception pour vous) n'a vraiment d'intérêt que si vous avez d'abord une connaissance assez complète de mon œuvre, qui est variée. Si vous demandez à l'éditeur Albin Michel les trois premiers tomes de mes œuvres complètes, en spécifiant qu'il s'agit d'une étude pour un journal du Canada, et que je m'associe à votre demande, je suis persuadé que vous recevrez les trois volumes en question. Dans les mêmes termes, demandez "les Destinées sentimentales" aux éditions Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères. C'est là, dans mon œuvre, un des romans principaux. Chez Stock (6, rue Casimir Delavigne) vous trouverez "Attachements". Enfin, chez Plon (8, rue Garancière) M. Orango, qui dirige les Éditions du Rocher, vous donnera "Chimériques", mon dernier livre. Cela peut suffire, mais c'est indispensable comme base de tout entretien sérieux. Vous me direz ensuite sous quelle forme vous envisagez cette conversation.

Et quelques semaines plus tard, comme je lui avais fait part de la difficulté à trouver certains de ces ouvrages: "Je vous enverrai la semaine prochaine "les Destinées sentimentales" (long roman assez important); j'y joindrai "Le Bonheur de Berbezieux", où vous pourrez me suivre dans une partie de ma vie; et si je peux me le procurer, "Attachements"... "Attachements" est le recueil de mes "chroniques privées" et a paru en 1942. Quelques pages touchent à la politique. Sur ce point, je me suis séparé de certains écrivains; depuis 1912, j'ai toujours pensé que l'accord avec l'Allemagne était la vraie sauvegarde de la France; et que c'était possible maintes fois.

Au sujet d'"Eva", lue avec un plaisir sans mélange, et que j'aimais encore plus que "Claire", Chardonne dit dans la même lettre: "Gabriel Marcel a écrit d'"Eva" quand le livre a paru: "C'est un bijou de notre littérature." C'était l'opinion de Thibaut de Jalous, de Charles du Bos, en général, des "connaissances", qui, je dois le dire,

ont toujours placé cet ouvrage très haut. Je trouve le même sentiment chez les critiques aujourd'hui, après vingt-cinq ans. Mais "Claire" a eu beaucoup plus de succès; c'est le livre de moi qui a touché le plus grand public (le tirage a dépassé 200 mille). En général, je suis l'auteur de "Claire" et de "L'Épithalame" dont le succès fut égal.

Par suite d'empêchements de part et d'autre, notre rencontre ne put avoir lieu qu'un an plus

Partout dans l'œuvre de Chardonne triomphe cet art de la nuance dont Nietzsche disait qu'il est la plus grande acquisition de la vie. "Tout est dans les gris", aime à dire Chardonne. Il pense que pour être vrai, il faut éviter tout excès. "Je suppose, dit-il, tout ce que je peux traduire d'un mouvement rapide et direct." Chez lui, d'ailleurs, l'absence d'infatuation compenserait un certain manque d'humour; il est toujours grave et sincère. "Place entre la vie

sa femme m'attendait à la grille. Jacques Chardonne était malade. Mais il me recevrait quand même. Il lui avait demandé de me faire voir le jardin à l'ouest de la colline et, de la terrasse, le paysage qui s'offre à la vue: un village "aux toits pointus couleur d'écorce et rapiécés de roses"; un méandre du fleuve bordé de peupliers et, au delà, la forêt de Saint-Germain. Magnifiques illustrations naturelles de ses plus belles œuvres romanesques, présentées par le



JACQUES CHARDONNE et son épouse, dans leur maison de LA FRETTE, "sur la crête qui borde la Seine".

et la mort, tout ce que l'homme peut dire est vain. Je suis pénétré de cette vanité, non de toute chose, mais de toute parole, presque de toute pensée. Ce détachement, ce dépouillement confèrent à son style, d'un ouvrage à l'autre, une allure plus vive.

Dans la conversation, Chardonne est plus catégorique que dans ses lettres; et dans ses lettres, il l'est encore plus que dans ses œuvres; l'expression définitive de sa pensée en exclusif de qui pouvait y subsister de trop sûr. Le ton dogmatique est en littérature ce que le criard est en peinture.

Comme il était un peu les couleurs, comme il glisse sur presque toute question, Chardonne dit poser les pieds assez légèrement sur terre. A son avis, la sagesse consiste à se contenter de peu. C'est aussi une bonne habitude à prendre en vue des temps à venir... "Au delà d'un certain niveau très modéré de bien-être, tout est payé trop cher. En vérité, l'homme n'aime pas ce qu'il achète; la richesse le viole. Il aime ce qu'il fait, les fleurs qu'il a plantées, l'enfant qu'il a élevé, le livre qu'il a écrit."

L'entrevue

En arrivant sur le coteau de La Frette, je reconnus la maison de Jacques Chardonne, décrite à la fin de l'itinéraire qu'il m'avait fait transmettre: "Bloc jaune, deux tilleuls, sur la crête qui borde la Seine".

modèle vivant de leurs héroïnes. D'une rocaillie encore toute fleurie, nous passâmes dans un salon pareil à la salle décrite dans "Romanesques": "... une salle très vaste, ayant pour tout ornement une fresque de ciel... Les fenêtres déployaient, en face d'un mur nu couleur acre, un grand triptyque à prédominance de gris.

La, Chardonne a pu se livrer à cette sorte de paresse que l'on nomme recueillement, et qui laisse à l'esprit toute liberté. Pour penser et écrire, il faut beaucoup de temps! "Mon mari croit que la sincérité est aussi une question de temps," dit mon hôte. "Il ne quitte plus guère La Frette, gorgé de fleurs qui sont à son réveil la plus belle aurore."

Chardonne nous rejoignit bientôt. Il était vêtu d'une veste en velours grenat, l'cou enveloppé dans un foulard beige. Les traits réguliers, le front haut, le teint rose, l'accent anglais (bien qu'il ne sache pas un trait de français), les manières simples. Solitaire homme du monde.

Le début de l'entretien porta sur la Seine qui doucement s'infléchissait sous nos yeux. Chardonne l'admire pour ses justes proportions. Plus large, un fleuve n'est pas beau à son goût; ce n'est plus qu'une nappe d'eau. Cela m'amena à l'interroger sur son art de la description.

La chose n'est pas facile à définir, répondit-il. Porché à essaya autrefois d'en donner une idée. A ce propos, Guillard-Auviste parle d'éclairage indirect.

Cette exorcession me paraît assez juste. Elle s'applique à d'ailleurs à toute mon œuvre. Je ne mets jamais le lecteur en face des choses. Je tâche de rendre l'effet qu'elles ont sur mes personnages. Il y a une impression profonde qu'il s'agit de traduire en quelques mots; c'est à l'écrivain de le trouver. L'énumération de tous les détails d'un paysage est facile et inutile. Les descriptions de la plupart des romans sont fastidieuses comme des inventaires! Autant que Stendhal et que Valéry, j'en ai horreur.

Il me lut ensuite une courte scène d'hiver en Suisse, où un torrent noir contrastait avec un air cristallin. Cette description devait faire partie des "Lettres à Roger Nimier". "Avec toute la liberté que comporte une lettre, dit-il, j'exprime là-dedans toutes sortes d'idées et, sans prévenir le lecteur, j'y introduis un roman. A chacun de mes romans, j'ai donné une forme nouvelle. Ils sont aussi éloignés que possible des règles traditionnelles. C'est qu'à mes yeux, le roman est le genre le plus faux. Parce qu'il n'a jamais trouvé ses propres moyens d'expression, le roman a introduit l'éphémère dans la littérature. Aujourd'hui le roman barbote dans un drôle de bagout que l'on croit "genre américain". J'ai écrit des romans pour ceux qui comme moi n'aiment pas les romans. Je suis un romancier qui a horreur des romans, un poète qui n'a de sa vie écrit un vers et un moraliste qui prend les maximes pour ce qu'elles sont: une manière concise de s'exprimer."

Revenant au premier sujet, Chardonne exprima l'avis qu'une histoire de la description à travers la littérature française serait très intéressante et pleine d'enseignements. Il parla aussi de Loti et de Fromentin. A propos du second, grand peintre en prose, il employa le mot de miracle. A Loti il attribue une façon nouvelle de peindre, "un effacement de la phrase, des tons discrets, inconnus avant lui." Comme Fromentin et Loti Chardonne n'aurait pas de Chardonne. Lui demandai s'il croyait qu'elles avaient exercé sur eux quelque influence.

Un auteur n'a pas de pays, répondit-il. C'est l'auteur qui invente son pays. Croyez-vous, par exemple, que les landes de Mauriac sont aussi brillantes qu'il dit? Non, c'est Mauriac qui y a mis son feu!

A propos de Roger Nimier: "Il a du style. Et il est bien élevé..." Et après une pause: "Voilà un mot comme le mot style, qui sont bourgeois. Pourtant ce sont là des choses qui demandent une certaine maîtrise de soi."

Les écrivains français ont-ils donné une peinture exacte de la bourgeoisie? — Ils l'ont peinte avec une complète fantaisie! s'exclama Chardonne. Ils ont toujours voulu la noircir. C'est que tout artiste est un révolté. Les écrivains bourgeois se sont révoltés contre leur classe. En réalité, quoiqu'ils fussent des bourgeois, ils étaient mal placés (toujours en marge) pour juger des qualités de cette classe. Je ne connais qu'une peinture exacte de la bourgeoisie: c'est celle du socialiste Jean Jaurès dans "Armée nouvelle", une centaine de pages sur cette classe qui a eu le grand mérite de faire la France moderne. Pour moi, le mot "bourgeois" ne veut rien dire. Tous les Français pressent que des bourgeois de naissance et en puissance. Si l'on veut qu'il existe une classe qui mérite socialement ce nom, je pense que ce sera celle des industriels et des grands patrons. Peu de gens, surtout dans le monde des lettres, la connaissent. Je leur trouve, en général,

(Suite à la page 11)

L'ART ET LA VIE

Nommer, c'est maîtriser

Par Guy Viau

Aussi longtemps que nous n'appelons pas par leur nom les êtres et les choses qui nous entourent, tant que nous ne leur conférons pas "notre" baptême, nous les excluons de notre monde spirituel, nous les écartons du réseau des perceptions et des échanges qui nous situent dans l'univers et nous relient aux autres hommes. Les mots, aussi bien que les notes de musique et les formes peintes ou sculptées, servent à prendre possession du monde, à l'introduire au-dedans de soi. Nommer, c'est maîtriser.

Ainsi le promeneur en campagne et en forêt qui ne sait pas reconnaître la fauvette, le chardonneret, le coucou à bec noir, la mésange, le babillard, les lépidoptères, la mante religieuse, le capricorne, les iris, les éperviers, les brunellas et que sais-je encore? et dans l'eau ce monde grouillant, et dans le ciel les constellations, est un homme appauvri par son ignorance de la richesse et de la beauté de la vie. Celui qui ne distingue pas les odeurs et les bruits de la nature reste un étranger dans son propre royaume.

Les artistes et les écrivains ne font pas autre chose que de nommer le monde dans ses aspects les plus subtils, les plus profonds et les plus mystérieux. Ils découvrent, à leur usage et à notre, des réalités nouvelles. A tout le moins donnent-ils "un sens nouveau aux mots de la tribu", comme dit Mallarmé, ce qui est encore un élargissement de la réalité. Et, quoiqu'ils aient, les critiques eux-mêmes n'expliquent ni ne dissèquent les œuvres dont ils discutent, ils ne font que les décrire (ou les décrier) en leurs propres mots, ils nomment les réactions que ces œuvres suscitent en leur for intérieur.

Nommer l'inconnu et le mystère équivalait à l'exorciser, à en apprivoiser les fantômes, à nous délivrer des cauchemars et des effrois qu'ils nous inspirent. Un risque prévisible, la menace d'un mal véritable effraieront toujours moins que le sentiment d'un mal imaginaire ou d'un danger indiscernable. La maladie elle-même est localisée, à demi surmontée, parfois même déjà guérie, dès le moment qu'on

l'a identifiée. La parole n'est pas qu'un exorcisme. Les croyants savent que Dieu s'est fait chair. En communiant, on se nourrit du Christ. Mais la parole de Dieu est tout aussi rassurante. Le Verbe est la lumière du monde.

Au vrai, les êtres, les idées, les sentiments ne vivent pas en nous, ou n'y vivent qu'à l'état embryonnaire, si nous ne possédons pas les mots nécessaires à leur identification. Par le vocabulaire, ce monde obscur qui s'agit au tréfonds de nous-mêmes affleure la conscience. Aussi bien, les mots qui servent à distinguer, juger, jauger l'univers réfléchissent plus ou moins fidèlement notre propre image. Et ici, la superfluité du vocabulaire et l'extravagance du discours ne sont pas moins décevantes que leur pauvreté. Quiconque s'affirme à grand renfort de jurons profanes ou religieux accuse une sorte de perversion intellectuelle en avilissant des mots faits pour désigner des réalités respectables et sacrées.

Si l'on consulte la carte géographique de la province de Québec, on est, d'une part, charmé par des noms comme La Tuque, Les Becquets, Les Vieilles Forges, Grondines, Contrecoeur, Les Chénais, Les Eboulements, La Malbaie, Saint-Jean Port-Joli, Les Trois Pistoles, Les Méchins, Anse Pleureuse, Gros Morne, Manche d'Épée, Cloridorme, L'Anse à Valteau, L'Anse au Griffon, L'Echourie et d'innombrables autres dans la même veine naïve et savoureuse.

Mais, d'autre part, on est estomaqué par la kyrielle des Saint-Joachim de Shefford, Saint-Paul d'Abbotsford, Saint-Liboire, Saint-Philippe de Chester, Saint-Hénédière, L'Enfant-Jésus d'Ely, Saint-Ambroise de Kildare, Saint Paul du Buton et jusqu'à Notre-Dame de Buckland qui déshonorent la toponymie de "la belle province". Comment ne s'avise-t-on pas que l'usage immodéré du sacré finit par le dénaturer, le profaner et que l'intempérance provoque fatalement l'indigestion et la nausée?

Moyens de connaissance et de reconnaissance, les mots doivent être traités avec tout le respect dû aux êtres et aux choses qu'ils signifient.

A la fortune du mot

Décidément, nous avons un faible, comme jadis celui de tout féminiser (les belles escaliers; l'argent neuve) pour les verbes pronominaux abusifs! J'ai déjà signalé ces monstruosité qui sont se mériter et se gagner. Voici que je découvre se stationner!

Qui eût cru qu'une petite auto pût se stationner comme un charme? On le répète, pourtant, à longueur de semaine, à la radio avec d'autres bouffées dont tout le monde, hélas! prend son parti. Ignore-t-on qu'il existe une forme verbale simple, gère, qui a eu le grand mérite de faire la France moderne. Pour moi, le mot "bourgeois" ne veut rien dire. Tous les Français pressent que des bourgeois de naissance et en puissance. Si l'on veut qu'il existe une classe qui mérite socialement ce nom, je pense que ce sera celle des industriels et des grands patrons. Peu de gens, surtout dans le monde des lettres, la connaissent. Je leur trouve, en général,

L'usage veut aujourd'hui, d'accord en cela avec les meilleurs linguistes, que l'on dise par où l'on se dirige de stationnement. On parque son auto et l'action de la parquer s'appelle parquer. Il n'en tiendrait qu'à la Ville que ces termes se généralisent en fort peu de temps auprès de ses fonctionnaires d'abord et des usagers des parcs ensuite. Le voudrait-elle?

Quoi qu'en ait dit un savant commentateur, à la télévision, il n'est pas vrai que la "langue s'impose par la force". En dehors de quelques farfelus des lettres et du théâtre, personne ne fait volontairement de fautes. Chacun parle suivant ses moyens. Et il suffit, souvent, pour corriger une erreur, de la signaler au moment opportun. C'est une méthode plus efficace que la rigueur. Sans aucun doute, les marchands sont-ils à blâmer de parler de vente semi-annuelle. C'est de l'anglais tout craché. En français, la moitié d'une année s'appelle semestre et l'adjectif qui s'y rapporte est semestriel. On doit donc dire

une vente semestrielle. Faudrait-il faire appel à la loi ou tout simplement à la bonne volonté pour imposer l'usage? Si tous les débits de tabac (et non tabacnistes) s'entendaient pour offrir à leurs clients des cartouches de cigarettes, comme on dit une cartouche de film, on se débarrasserait vite du mot carton. Enfin, il appartient pareillement aux marchands qui en font le commerce que les termes arboriste, maçonnerie, baléiste se prononcent à la française et non à l'anglaise. La clientèle suivra. L'entrepreneur qui a fait peindre sur ses camions: l'emblième pour un meilleur service ne se doute pas du ridicule de sa devise. Si quelqu'un l'en avisait, ne s'amendrait-il pas?

Le pare aux huitres — On lit dans un avis de la Régie des alcools du Québec: Taverne, Notre-Dame des Victoires. Dans le "Devoir" du 23 juillet dernier: L'équipe sismique de... Une équipe de choc évidemment!

Empêdocte

Aux Festivals

Giovanni Pergolese et Maurice Ravel

Par Jean Vallerand

Les Festivals de Montréal seraient incomplets sans opéra, mais surtout parce que leur tradition le veut ainsi, mais surtout parce que Montréal est la seule grande ville du continent américain à ne point posséder de saison lyrique régulière, ce qui constitue pour les Festivals une raison de plus de présenter chaque année des œuvres qui, par leur situation privilégiée dans l'histoire du théâtre lyrique ou, par la perfection de la présentation qu'on en fait, sortent de la médiocrité habituelle.

Cette année le choix des Festivals s'est porté sur "L'Heure Espagnole" que nous n'avions vue ici qu'à la télévision. La brièveté de cette œuvre commandait la nécessité d'un spectacle coupé qui est complété par "La Serva Padrona" de Pergolese, donnée en lever de rideau.

C'est un spectacle de belle classe monté avec goût, musicalement très en place et auquel le public trouvera, sinon la saveur d'un cru exceptionnel, du moins le plaisir d'un cru de qualité. C'est en tout cas un cru du pays. A l'exception de Jane Berbié qui vient de Paris, tous les interprètes sont canadiens ainsi que les auteurs des décors et des costumes; quant au chef d'orchestre et au metteur en scène, ils ont appris le meilleur de leur métier au Canada. Ce spectacle fait donc la preuve qu'il est possible de monter ici des spectacles lyriques très valables avec des distributions entièrement canadiennes.

"La Serva Padrona" est une œuvre délicieuse qu'Irving Guttman a très finement mise en scène, qu'Otto Werner Mueller dirige avec une clarté et une précision qui révèlent tous les contours de la partition, et qu'interprètent superbement Marguerite Gignac, Robert Savole et Cioni Carpi.

Dans le rôle d'Uberto, Robert Savole révèle quel excellent comédien il est devenu. Sans exagération, sans recherche d'effet, dans un style comique sans vulgarité, il a été vocalement et scéniquement le personnage.

Cioni Carpi a également été très drôle, avec d'authentiques moyens de comédien dans le rôle muet de Vespone.

Quant à Marguerite Gignac, elle a été tout simplement sensationnelle. Servie par une voix bien placée et qu'elle manie avec maîtrise et par des moyens de comédienne que pourrions lui envier ses concours du théâtre parlé, elle a été la grande vedette de cette soirée d'opéra.

"L'Heure Espagnole" de Ravel a reçu un traitement de

bonne tenue, sans défauts graves, mais avec plusieurs manques à gagner qui ont amené les proportions et la portée de l'œuvre. Tout cela a été un peu trop sage, un peu trop calculé; la spontanéité était absente d'une interprétation par ailleurs méticuleusement préparée.

Jean-Claude Rinfret, qui avait conçu pour "La Serva Padrona" un décor à la mesure de l'œuvre, a fait pour "L'Heure Espagnole" un décor magnifique de couleur et de volume, mais, à mon sens, trop profond pour l'action intime et somme toute "affaire de famille" du livret de Franco-Nehain. La mise en scène très habile et remplie de "gags" sympathiques qu'avait réglés Irving Guttman commandait ici une mise en

place trop étendue, des mouvements dont les motifs n'étaient pas toujours apparents. Musicalement parlant, les interprètes avaient tendance à trop chanter une partition dont Ravel dit expressément: "A part le Quintette final, et, en majeure partie, le rôle de Gonzalve, lyrique avec affectation, dire plutôt que chanter... C'est presque tout le temps le quasi-parlando du récitatif bouffe italien."

(Suite à la page 7)

Le manque d'espace nous oblige à remettre à lundi l'article de Jean Vallerand sur la Semaine Internationale de Musique actuelle.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Un colloque en marge du Festival du film
Les cinéastes se prononcent pour un art engagé

Par Gilles Hénault

Un colloque organisé dans le cadre du Festival international du cinéma, et qui avait lieu vendredi matin à l'hôtel Windsor s'est transformé en débat sur la question de l'art engagé. Cette rencontre à laquelle participaient une quarantaine de cinéastes canadiens et étrangers ainsi qu'un très grand nombre d'auditeurs a finalement tendu à prouver deux choses. D'abord, que les conceptions cinématographiques varient beaucoup d'un cinéaste à l'autre, et ensuite, qu'il est peut-être plus facile de connaître les opinions d'un cinéaste sur son art en voyant ses œuvres qu'en écoutant ses explications.

Malgré les divergences, on notait toutefois des points de rencontre: une certaine humilité devant l'œuvre et une exigence de sincérité.

Norman McLaren, par exemple, a déclaré tout simplement que pour lui, le cinéma était d'abord un métier. "Je me sens perdu quand vous parlez de la fabrication d'un film comme d'un art", a-t-il ajouté.

Les partisans d'un art engagé étaient manifestement les plus nombreux, bien que leurs notions de l'engagement se soient révélées très différentes les unes des autres.

Jiri Weiss, de Tchécoslovaquie, l'auteur de "Roméo, Juliette et les ténébreux" estime que le "cinéma pur" n'existe pas. "Tout ce que nous faisons, dit-il, doit avoir un certain rapport avec les hommes qui nous entourent. En ce sens, le cinéma est toujours l'expression de la période que nous vivons."

LA SINCERITE

Il a été appuyé par le cinéaste Tadeusz Markiewicz, de Pologne, qui a insisté toutefois sur l'importance d'être sincère en art. Pour lui, la liberté et la responsabilité ne sont pas d'abord des problèmes politiques ou sociaux, mais des exigences morales. Il a affirmé que l'une des principales fonctions du cinéma, c'est de faire connaître les peuples dans leur vérité, de montrer leur vrai visage, ce qui a pour objet d'abolir les préjugés dont les divers peuples sont l'objet.

Des cinéastes américains ont fait écho à ces théories, tout en prenant des précautions oratoires. Ainsi, Hilary Harris, de New York estime, lui aussi, que le cinéaste a des responsabilités envers la société, tout en prenant le soin de souligner le danger d'un engagement trop radical.

Il ne veut pas que le cinéaste se mette au service d'une cause. Toutefois, les questions économiques et sociales ne devraient pas lui être étrangères. "Pour ma part, a-t-il dit, la question de la guerre est une de mes constantes préoccupations."

VOIX DU JAPON

Assez curieusement, c'est peut-être le cinéaste Kobayashi, du Japon qui a présenté la thèse la plus cohérente en faveur d'un cinéma politique et social. Il a déclaré notamment que ses problèmes se posent d'une façon très aiguë au Japon, et que la conception politique et sociale du cinéaste doit nécessairement se manifester dans ses œuvres.

"Toutefois, a-t-il ajouté, le cinéaste ne doit pas oublier qu'il est aussi un artiste et par conséquent, il doit se préoccuper de la beauté dans son œuvre. A la

base de tous mes films, se trouve une conception profonde de l'homme qui leur donne, je l'espère, une valeur universelle."

Un jeune cinéaste américain a, au cours de la discussion, qu'il était peut-être inutile de se poser des questions sur l'engagement du cinéaste, attendu que tout artiste véritable est un être profondément engagé.

Un autre jeune cinéaste, Amilcar Tiro, de Porto Rico celui-ci, a même prôné un cinéma didactique au service du peuple, et il envisage le rôle du cinéaste comme celui d'un organisateur de transformations sociales.

INQUIETUDES

L'orientation de cette discussion avait été plus ou moins déterminée par une intervention de Léon Dion, de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval qui s'inquiétait du pouvoir du cinéma comme instrument de propagande soumis à des pressions de divers groupes, et à l'influence d'idéologies socialistes ou capitalistes.

Le sociologue Fernand Cadieux a également fait part de son inquiétude aux cinéastes en leur posant cinq questions auxquelles ils n'ont pas pu ou n'ont pas voulu répondre. Il serait trop long d'exposer toutes les raisons qui ont amené M. Cadieux à se poser ces questions et à les poser aux autres.

Toutefois, il voulait savoir où nous mènent les cinéastes; dans quelle mesure ils tiennent compte des appétits de cruauté de la foule dans leur montage; comment dépeignent les bons films sans avoir à subir l'avalanche des films médiocres; comment résoudre le dilemme de la qualité et de la popularité des œuvres; et enfin comment utiliser la science du montage du cinéaste pour organiser le déroulement de notre temps intérieur, psychologique.

Projection spéciale

Il y aura dimanche matin, à 10 heures, à l'Office National du film, projection de "La Condition humaine", deuxième partie d'une trilogie du cinéaste japonais Nasaki Kobayashi. Le film sera projeté sans sous-titres, mais avec commentaires appropriés. Cette projection est réservée aux cinéastes et à la troupe de Jean Deslauriers. Colette Boky interprétera la Valse de "Mireille" de Gounod et la troupe de Michel Conte dansera sur les "Variations sur l'air de l'opéra de Bernstein. Les téléspectateurs entendront ensuite "Ritmo", de Manuel Infante, joué par le quatuor de pianos.

A CBFT

Colette Boky à

"Sérénade estivale"

Sérénade estivale, une demi-heure de musique légère, sera de nouveau présentée aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada, le dimanche 13 août à 9 h. 30 du soir.

Les invités seront la chanteuse Colette Boky, les danseurs de Michel Conte et les pianistes Edmund Assaly, Neil Chotem, Paul de Margerie et Armas Maiste.

Le programme s'ouvrira avec un pot-pourri de musique de films joué par l'orchestre de Jean Deslauriers. Colette Boky interprétera la Valse de "Mireille" de Gounod et la troupe de Michel Conte dansera sur les "Variations sur l'air de l'opéra de Bernstein. Les téléspectateurs entendront ensuite "Ritmo", de Manuel Infante, joué par le quatuor de pianos.

Colette Boky reviendra dans "Draussen in Stevering" de Johann Strauss et l'orchestre terminera cette Sérénade estivale avec un extrait de "Grand Canyon" de Ferde Grofé.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU — Reouverture en septem-

L'ESTEREL (Sainte-Marguerite) —

"Une femme douce" — les jeudis,

samedis, dimanches et dimanches,

à 8 h. 30 p.m.

Cinéma

ALOUETTE — "Eros" — tous les

soirs à 8 h. 30; matinales les mercredis

samedis et dimanches à 11 h. 30.

BLAZOU — "Suzanne et la cha-cha"

— 12.35 - 3.45 - 8.15 - 9.45 - "Le

Testament de Monte-Cristo" — 1.30 -

3.45 - 8.15.

CANADIEN — "Un seul survivant" —

1.30 - 4.45 - 8.15 - "Papa, sa femme

et moi" — 12.00 - 3.30 - 6.45 - 10.05.

IMPERIAL — "Aventures des Mers

du Sud" — Tous les soirs à 8 h. 30;

matinales les mercredis, samedis et dimanches

à 2 h.

L'ESTEREL (Ste-Marguerite) — "Les

fraises sauvages" — tous les soirs

à 9 h. 30; samedi et dimanche,

à 8 h. 30.

LOEW'S — Le Festival international

du Film de Montréal.

PLAZA — "Un seul survivant" — 1.30

- 4.45 - 8.15 - "Papa, sa femme et

moi" — 12.00 - 3.30 - 6.45 - 10.05.

ST-DENIS — "Le Testament de Monte-

Cristo" — 12.35 - 3.45 - 8.15 - 9.45.

"Suzanne et la cha-cha" — 2.01 -

8.31 - 8.21.

La 3e semaine du Festival

Dimanche, 13 août	THEATRE STELLA	8 h. 30	"Deburau"
Lundi, 14 août	COMEDIE CANADIENNE	9 h.	PRO MUSICA ANTQUA de Belgique Premier concert
	THEATRE STELLA	8 h. 30	"Deburau" (Dernière)
	MOUNTAIN PLAYHOUSE	8 h. 30	"The Boy Friend"
	LA POUDERIERE	8 h. 30	"Prudence Spurns a Wager" (Musset)
Mardi, 15 août	AUDITORIUM LE PLATEAU	9 h.	CONCERT SYMPHONIQUE Jacques Beaudry, chef d'orchestre Vlado Perlemuter, piano
	COMEDIE CANADIENNE	9 h.	Ali Akbar Khan (Récital de Sarode)
	LA POUDERIERE	8 h. 30	"Prudence Spurns a Wager"
	MOUNTAIN PLAYHOUSE	8 h. 30	"The Boy Friend"
Mercredi, 16 août	THEATRE STELLA	8 h. 30	"N'écoutez pas, Mesdames!" (Première publique)
	COMEDIE CANADIENNE	9 h.	PRO MUSICA ANTQUA. Second concert
	LA POUDERIERE	8 h. 30	"Prudence Spurns a Wager"
	MOUNTAIN PLAYHOUSE	8 h. 30	"The Boy Friend"
Judi, 17 août	COMEDIE CANADIENNE	9 h.	"L'Heure Espagnole" et "La Serva Padrona"
	LA POUDERIERE	8 h. 30	"Il ne faut jurer de rien"
	MOUNTAIN PLAYHOUSE	8 h. 30	"The Boy Friend"
Vendredi, 18 août	COMEDIE CANADIENNE	9 h.	"L'Heure Espagnole" et "La Serva Padrona"
	MOUNTAIN PLAYHOUSE	8 h. 30	"The Boy Friend"
	LA POUDERIERE	8 h. 30	"Il ne faut jurer de rien"
Samedi, 19 août	COMEDIE CANADIENNE	9 h.	"L'Heure Espagnole" et "La Serva Padrona"
	MOUNTAIN PLAYHOUSE	8 h. 30	"The Boy Friend"
	LA POUDERIERE	8 h. 30	"Il ne faut jurer de rien" (Dernière)
	THEATRE STELLA	8 h. 30	"N'écoutez pas, Mesdames!"

Festivals de Montréal

OPERA :

CE SOIR

et les 17, 18 et 19 août

L'heure espagnole (Ravel)

La servante maîtresse (Pergolese)

à la Comédie Canadienne

à 9 h.

Billets : \$3.94 - 2.25 - 1.13

(taxes incl.)

MUSIQUE :

Les 14, 15 et 16 août

PRO MUSICA ANTQUA

de Bruxelles

Dir. : SAFFORD CAPE

à la Comédie Canadienne

à 9 heures

Billets : \$2.82 - 2.25 - 1.13

(taxes incl.)

Mardi 15 août

CONCERT

SYMPHONIQUE

Dir. : Jacques Beaudry

Soliste : Vlado Perlemuter

(pianiste)

à la Salle Le Plateau

Billets : \$3.38 - 2.25 - 1.13

(taxes incl.)

RECITAL :

Mardi 15 août

ALI AKBAR KHAN

Sarodiste

avec le concours de

MAHAPURESH MISRA

tabla

à la Comédie Canadienne

à 9 heures

Billets : \$2.25 - 1.69 - 1.13

(taxes incl.)

THEATRE :

Ce soir

et les 13 et 14 août à 8 h. 30

DEBURAU

(Sacha Guitry)

par Le Rideau Vert

au Théâtre Stella

Billets : \$2.82 - 1.13

(taxes incl.)

Les 16, 19, 20, 21, 22, 23, 24,

26, 27, 28 août, à 8 h. 30

N'ECOUTEZ PAS

MESDAMES!

Comédie de Sacha Guitry

par Le Rideau Vert

au Théâtre Stella

Billets : \$2.82 - 1.13

(taxes incl.)

Billets en vente :

La Comédie Canadienne -

Ed. Archambault

Théâtre Stella -

Willis & Co.

SOCIETE DES

FESTIVALS DE

MONTREAL

766 ouest, rue Sherbrooke

VI. 9-6019 - 6010

JUSQU'AU 18 AOUT

par l'auteur de La Source, le 7e Sceau et

Leçon d'amour — BERGMAN

LES FRAISES SAUVAGES

A Montréal : VI. 2-6053 - A Sainte-Marguerite : CA. 8-2160

Ce soir

demain

UNE FEMME DOUCE

PREMIERE JEUDI LE 17 :

SIX PERSONNAGES EN QUETE D'AUTEUR

de Pirandello

le monde du cinéma!

AU LOEW'S DE MONTRÉAL

PROGRAMME DU 12 AU 14 AOÛT

samedi 12 août	3 h. après-midi: "LA PYRAMIDE HUMAINE" (France), réalisation de Jean Rouch. Le drame de savoir comprendre et aimer.
	"DESCRIPTION D'UN COMBAT" (France), réalisation de Chris Marker.
	6 h. soir: "AMÉLIE OU LE TEMPS D'AIMER" (France) réalisation de Michel Drach. Court métrage: États-Unis.
	9 h. soir: "L'AVVENTURA" (Italie), réalisation de Michelangelo Antonioni. (sous-titres anglais). Courts métrages: France et Pologne.
dimanche 13 août	3 h. après-midi: "LOLA MONTES" (France), réalisation de Max Ophüls. (sous-titres anglais). Court métrage: Canada.
	6 h. soir: "LA JEUNE FILLE" (Mexique), réalisation de Luis Bunuel. Court métrage: Grande-Bretagne.
	9 h. soir: "ROMEO, JULIE A TMA" (Réméo, Juliette et les ténébreux), Tchécoslovaquie, réalisation de Jiri Weiss (sous-titres anglais). Courts métrages: Grande-Bretagne et Canada.
lundi 14 août	10 h. matin: Films scientifiques et pédagogiques.
	3 h. après-midi: Courts métrages étrangers: Roumanie, France, Pologne, États-Unis, Danemark, République Fédérale Allemande et Grande-Bretagne.

Billets en vente au cinéma Loew's,

954 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM DE MONTRÉAL

LES REPRÉSENTATIONS COMMENCENT À L'HEURE

LE CHOEUR
LES DANSEURS
ET LES
MUSICIENS DE
L'ARMÉE ROUGE

180 ARTISTES

Un spectacle-concert inoubliable...

... airs de folklore, chansons

de régiments, danses spectaculaires,

musique militaire, balades, virtuoses de l'accor-

deon...

7, 8, 9, 12, 13 SEPT.

AMPHITHEATRE

DU FORUM

Matinée: dimanche, le 10 septembre

PRIX DES BILLETS

(taxes inclues)

SOIRS: loges, 1-24, \$8; orchestre,

A-H, \$8; J-Z, \$6; mezzanine, 1-12,

\$6; amphithéâtre, 1-12, \$4; circle,

19-24, \$3; 25-34, \$2; terrasse, \$1.50.

MATINÉE: \$4, \$5, \$3.50, \$2.50, \$2, \$1.

COMMANDES POSTALES

ACCEPTÉES

Veuillez faire parvenir votre commande

avec un chèque ou mandat-poste payable à CANADIAN CON-

CERTS & ARTISTS INC., 1622 ouest,

rue Sherbrooke, Montréal - S.V.P. in-

clure une enveloppe-retour affranchie.

★★★★★★★★

A LA CHAÎNE

fm DE RADIO-CANADA

AUJOURD'HUI

3 h. 00 — THE KINGDOM OF SWING présenté par Ted Miller

Aujourd'hui, l'Orchestre de Bunny Brigan et les chanteurs

Ruth Gaylor, Kathleen Lane et Gail Reese

4 h. 00 — DU PAYS DE FRANCE. Au cours de cette émission, on

présentera à 4 h. 30, une interview de Paul Gault, et à 5 h.

25, Odonop, de Jules Romains, avec François Violette et

Jean-Laurent Cochet, de la Comédie-Française.

7 h. 30 — QUELQUES ASPECTS DU SYMBOLISME MUSICAL, avec

Annette Lasker-Leduc, musicologue et critique d'art.

9 h. 00 — OPÉRA. THEATRE. A l'occasion: Le Docteur Miracle de

Bizet, dirigé par Charles Bruck.

DEMAIN

3 h. 00 — SUNDAY CONCERT. Avec Josephine Clement, contralto,

Mario Duschene, flûtiste, Charles Reiner et John Newman;

La Vie des Lettres

Les Nouveautés

Elisabeth BARBIER	Dominique Vernet	Roman	Julliard
Hélène BESSETTE	La Grande Balade	Roman	Gallimard
Martine CADIEU	Pareil au feu	Roman	Gallimard
Georges CONCHON	L'Esbroufe	Roman	Albin Michel
Nicolas CHAMPEL	Désiré Palleteau	Roman	Julliard
Jean DELANGLADE	Le Problème de Dieu	Philosophie	Aubier
Georges ELGOZY	L'Europe des Européens	Etude	Flammarion
Bernard de FALLOIS	Simenon	Critique	Gallimard
A. de NIEUWENHOVE et R. de BEAUDAN	Un diplomate en bleu marine	Souvenirs	Julliard
Bruno SCHULZ	Traité des mannequins	Nouvelles	Julliard
Daria OLIVIER	Ivan le Terrible	Histoire	Robert Laffont
XXX	Le Procès des généraux Challe et Zeller	Document	Nouvelles Editions Latines

HISTOIRE EXTRAORDINAIRE de Michel Butor

Par Jean Ethier-Blais

Ce grand, ce sévère, cet admirable professeur de lettres, Herfel, disait souvent, parlant de Baudelaire, que ce qu'il avait apporté au monde, en dernière analyse, c'était un renouveau profond et nécessaire du sens du spirituel. Tout le matérialisme qui nous entoure, c'est au moment même que Baudelaire écrivait "Les fleurs du mal" qu'il s'ancrait dans la fulgurante carrière qui l'a mené jusqu'à nous. Nous le voyons triompher aujourd'hui; le monde qui nous entoure, n'est-ce pas celui de la "bêtise au front de taureau"? N'est-ce pas celui de la haine et du désespoir? Celui de la tristesse la plus profonde, la plus irréversible qui ait jamais été? On dira que Baudelaire fait partie de l'univers des tristes. On dira que lui aussi secrète la honte d'être humain, que le message baudelairien est essentiellement morbide, que, par tout dans son œuvre, rugissent la haine et les imprecations. Comme c'est la mal comprendre les agitations du cœur humain! Qu'un homme se rebelle, et c'est à la fois pour et contre quelque chose; l'esprit de Baudelaire s'est élevé contre la nature des hommes et du monde, contre Dieu même. Mais ce n'est pas chez lui le soulèvement de la haine, c'est celui de la détresse. Je dirai que l'âme de Baudelaire était tout abîmée dans la recherche du pur amour. Il était moribond. Son ami Nadar, le célèbre photographe, vint le voir, chercher à le convaincre que l'âme n'existait pas, que Dieu était un mythe, que la vie n'avait pas de sens. Baudelaire était apathique; de toutes ses forces, il voulait protester. Son corps tremblait, il voulait réduire Nadar à quia; mais tout ce qu'il pouvait dire pour marquer sa violente opposition aux propos du photographe, c'était: "Crénom de crê nom..." On imagine la lutte dans l'esprit de ce génie sensible et forcé au si-

lence. S'il y a des saints à rebours, Baudelaire en est un.

L'amour et le feu

Car la vie de Baudelaire est un vaste feu purificateur. C'est d'une flamme que nous entretenons Michel Butor, dans son analyse des ramifications d'un rêve de Baudelaire. Le 13 mars 1856, Baudelaire rêva et nota son rêve; il l'envoya à un ami, frais encore, rempli de détails, révélateur. C'est ce rêve que Michel Butor tire des profondeurs de l'enfance jusqu'à cet- te date fatidique et racroche ensuite à l'avenir du poète.

Tous les phantasmes de l'homme s'y trouvent et l'œuvre future s'explique par le rêve, la conception baudelairienne du poète en sort affirmée. Baudelaire vivait alors avec Jeanne Duval; il était attaché à cette femme, mais non pas par les liens que l'on imagine. Cette femme, il ne voulait pas qu'elle le quitte, car il l'avait connue saine et c'est par lui qu'elle était malade. Baudelaire ne cherche pas à résoudre le problème par la fuite. Au contraire: il le grandit, le spiritualise, y voit une raison de continuer, sinon à aimer, du moins à subir, à racheter. Ce qu'il met en regard de cette vie qu'il a brisée, c'est la sienne; il s'y mêle aussi un peu d'orgueil, de vanité, mais combien compréhensible! "Je ne veux pas, explique-t-il à sa mère le 18 mai 1854, qu'on voie pauvre, malade et mal vêtu, une femme à moi qu'on a connue belle, bien portante et élégante." Baudelaire voyait dans l'amour physique à la fois une bénédiction et une malédiction. Ce que Jeanne Duval avait obtenu de lui, qu'était-ce, sinon la malédiction de l'amour. Comme le dit si bien Michel Butor: "C'est la certitude qu'il avait d'avoir contaminé Jeanne, d'être à l'origine de ses infirmités, qu'il l'avait littéralement enchaîné à celle-

ci, qui l'a obligé à en devenir le tuteur."

La solution facile pour Baudelaire, à l'époque, eût été, tout simplement d'abandonner cette femme, de fuir. Lui pas; il y a une noblesse instinctive chez cet homme. Il n'y a rien de bas dans sa vie.

L'homme souffrant

Il y a aussi sa mère. On ne peut exagérer la force des liens qui unirent Baudelaire à la générale Aupick. Il adorait et haïssait sa mère tour à tour. Il jalousait son beau-père, non pas tant de lui avoir enlevé cette femme qu'il aimait entre toutes,

(Suite à la page 7)

L'actualité littéraire

Dans "Autour du drame", Jules Roy a réuni des articles parus dans la presse et qui sont comme une suite à sa "Guerre d'Algérie". Ils tendent à éclairer et à situer l'ouvrage par la reproduction de prises de positions antérieures ou postérieures à "La Guerre d'Algérie". Chez Julliard.

Avec "Dominique Vernet", les lecteurs d'Elisabeth Barbier retrouveront les descendants des personnages qui, dans ses deux romans précédents, ont écrit la geste des "Gens de Mogador". "Dominique Vernet" est la troisième tome de cette série.

Chez Julliard toujours, "Ma vie", par Alma Mahler-Werfel, traduit de l'allemand par Gilberte Marchegay. Elle raconte sa vie mouvementée, après la mort de son mari, le compositeur Gustav Mahler, puis son mariage avec Franz Werfel.

Emile Coderre, surnommé le "poète des gueux", présentera au lancement, mardi prochain, de son nouveau livre de poèmes intitulé, "J' parle tout seul quand Jean Narvache". L'événement se déroulera en présence du maire Jean Drapeau, au Refuge Meurling.

"AMBROISE" de Carlo Caccioli

Par Jean Basile

La célébrité de Carlo Caccioli, date de "Fabrizio Lupo", qui, lors de sa parution, avait causé certain scandale par le sujet d'abord, disons "hors de la norme" et plus particulièrement par un article de Gabriel Marcel paru dans l'hebdomadaire français "Arts", article dans lequel le célèbre philosophe chrétien reprochait à Caccioli de prendre quelques libertés avec l'Eglise catholique au sujet d'un problème relevant indirectement du dernier commandement de Dieu. Ce trait, prendre des libertés avec l'Eglise tout en imprimant ses livres de Dieu et de l'amour de Dieu, continue d'être un des signes caractéristiques du talent de Caccioli ce qui, d'ailleurs, lui a valu l'amitié de Mauriac. Après "Fabrizio Lupo", il y eut "Le ciel et la terre", autre livre d'inspiration chrétienne, plus récemment "Un suicide", qui marquait un tournant important dans l'œuvre de Carlo Caccioli, savoir l'adoption définitive que faisait l'écrivain italien, de la langue française. "Ambroise" (1), qui vient de paraître est le 12e roman de Caccioli. Le 14e est annoncé; on voit que l'auteur ne chôme pas.

Le premier reproche que l'on pourrait faire à Carlo Caccioli (mais au fait, est-ce en-

core un reproche?) est de ne pouvoir parler que de lui-même, et il faut bien l'admettre, avec une certaine fatuité qui se décline au premier coup d'oeil dans son "Journal", mais qui n'en existe pas moins dans chacun de ses livres à des niveaux différents. Sans doute, Caccioli a la certitude de posséder un "message" qu'il doit transmettre au monde, encore devrait-il y mettre un peu plus de délicatesse, de tact. Son avant-dernier livre, "Un suicide", avait refroidi le zèle d'une partie de ses admirateurs par un côté "sec" et "sans cœur". "Ambroise", risque fort de replacer son auteur dans le rang des écrivains "finis", des auteurs "d'un seul livre". Non pas qu'"Ambroise" soit un mauvais livre, mais enfin il est vain d'y chercher une manière de générosité non-conformiste que l'on avait trouvée dans "Fabrizio Lupo" et, déjà à un moindre degré, dans les deux tomes du "Ciel et de la Terre". Or Caccioli se veut le chantre de l'amour, de l'amour éternel, de l'amour rédempteur. Parler d'amour sans générosité, c'est la une page-réponse qu'il n'est pas aisé de tenir.

Ambroise (le jeune héros du livre) est orphelin de père. Cet enfant sensible n'a guère d'attrait pour sa mère, femme dure et positive, et rapporte

Quatre romans de Nathanael West

Ils s'intitulent: "Miss Lonelyhearts"; "La Vie rêvée de Balso Snell"; "L'Incendie de Los Angeles"; "Un Million tout rond", et sont traduits de l'Américain par Marcelle Sibon. Quatre courts romans écrits entre 1931 et 1939 constituent l'œuvre complète de Nathanael West. Littérature dont les thèmes sont ceux des plus grands romanciers de l'Amérique d'avant-guerre, mais dont le ton cynique et violent est l'un des plus originaux en même temps que l'un des plus classiques de la littérature américaine. Pris entre la crise de 1929 et la seconde guerre mondiale, Nathanael West dénonce toutes les idéologies, pitié tous les tabous, viole tous les interdits. Satire et pitié se mêlent dans cette œuvre pessimiste que l'on peut lire comme une farce ou une tragédie, et que les Etats-Unis redécouvrent avec vingt ans de retard. (Editions du Seuil).

La vérité en manteau de vison

Marlene Dietrich, Danny Kaye, Claudette Colbert, Olivier Chevalier, Laurence Olivier sont les amis de Ginette Spanier. La Duchesse de Windsor, Brigitte Bardot, Edwige Fenech sont ses clientes... Aujourd'hui directrice de la Maison Balmain, à Paris, Mme Spanier raconte avec humour, vivacité, émotion et sincérité sa vie fertile en péripéties. Cette vie a été transformée lorsque Ginette Spanier a découvert son talent pour vendre des choses très chères à des gens très riches. Panorama du Paris pittoresque des années folles, du Paris luxueux et disparaté d'aujourd'hui. Tableau d'une des plus grandes maisons de couture et de ses coulisses, mais surtout histoire d'une femme qui devient elle-même, triomphe des embûches et gravit les échelons de la réussite grâce au courage, à l'optimisme et à l'amour de la vie. (Editions Julliard).

Henri Bosco et les saisons de l'enfance

Romancier des sortilèges et des songes, prosateur d'une qualité comme la littérature française en compte peu de nos jours, artiste plus encore qu'écrivain, Henri Bosco est, à 73 ans, en face d'une œuvre considérable qui ne me paraît pas avoir, dans le public l'audience qu'elle devrait. On lui doit quelques très purs chefs d'œuvre entre autres, "Le Mas Théotime", qui lui valut le Renaudot en 1946, "Les Balesta", publié il y a deux ans. Romans d'enfance et de rêve, où règne le pouvoir magique de la nuit, cette nuit que Bosco aime passionnément et dont il a chanté les mystères avec un lyrisme neuf et beau.

"J'ai toujours aimé la nuit, écrit-il quelque part dans les souvenirs d'enfance qu'il vient de publier sous le titre de "Un oubli moins profond" (1). "Elle ouvre à la confiance des bêtes, à la pensée des hommes, des espaces qu'on ne connaît pas, des possibles étranges..."

Voilà tout l'art de Bosco, ce magicien. Il y aurait long à glaner et à récolter dans ce livre très simple et très sain où l'écrivain nous conte, non pas chronologiquement, mais dans un joli désordre, ce que fut son enfance, en campagne d'Avignon, entre trois et dix ans. Cette enfance elle-même fut un conte et il n'est point surprenant que placé à sept ans devant un cahier vierge, face à un rempart de rochers édifié par son père pour fermer l'horizon débordant autrement sur les crêtes des Alpes, Henri Bosco se soit mis à écrire sa première aventure, inspirée par un premier contact avec ce coin perdu de Provence où la Durance rencontre le Rhône. Le cahier fut perdu, bien sûr, mais quarante ans plus tard, l'écrivain se le rappelait assez pour reprendre ce travail d'enfance à l'intention d'autres enfants, que l'on suppose aussi rêveurs qu'il l'était, et ce fut "L'enfant et la rivière".

Certaines autres correspondances naissent à la lecture de ces pages tranquilles, qui paraissent si détachées du monde d'aujourd'hui. Ainsi l'on reconnaît comme un personnage déjà familier l'âne habillé de pantalons qui donna le point de départ à "L'âne culotte", le petit garçon sage qui rêvait d'élargir l'horizon de jardins trop étroitement clos dans "Antonin", le calme serein de la nuit tombant sur mas et bastides, et qui aura un charme si indéfinissable dans "Le Mas Théotime".

C'est à foison que les personnages vivants, qu'il utilisera dans son œuvre, paraissent à l'appel du souvenir dans "Un oubli moins profond". Parents et grands pa-

rents ayant parfois vécu des aventures fantastiques, oncles et tantes, petites créatures ayant l'humilité des santons de Provence et qui sont la nourrice, l'épicière et l'épicière, le facteur, le cordonnier, les forains, les clowns. On dirait presque une de ces pastorales comme il s'en donne encore en Provence de nos jours et que Bosco vit, étant enfant, en Avignon.

Son amour des bêtes et des arbres, associé à la plus pure tradition provençale, remonte également à ce temps. L'arbre, il l'aime sec, coriace, indéfinissable. "Cœur et sol ne font qu'un en moi, dit-il. Et c'est pourquoi j'ai le même sang que mes arbres. Je vis de leur vie, et je souffre avec eux, en eux, du froid, du gel, des chaleurs excessives. Cela, c'est être, c'est aimer. Je ne conçois pas qu'on aime autrement et qu'on soit autre chose que ce que l'on aime".

Il fut un enfant docile et sage. Né à Avignon dans le quartier populaire des petites échoppes de la Carrière, il n'aima jamais ce quartier vers lequel il ne revint qu'à contre-cœur. En fait, il n'avait que trois ans que ses parents s'établirent dans la campagne avignonnaise, à peu de distance des remparts. Il a dû leur en garder une reconnaissance éternelle, car Bosco ne fut jamais un homme des villes. Vie tranquille, sans passants ni visites. On ne se voyait d'un mas à l'autre que rarement, la vie n'étant signifiée que par la présence des lampes, gardiennes fidèles des veilles fraîches.

Vie favorable à la méditation, au songe, au rêve, à l'écoute silencieuse de la nature: "les graves conseils du crapaud, l'innocente modulation des grenouilles humides, l'immense et infatigable frémissement des insectes sombres, enivrés de chaleur, au ras du sol..."

Il n'y a rien de plus dans "Un oubli moins profond", qui n'est évidemment pas à la hauteur de certains romans de Bosco, mais que liront avec beaucoup de plaisir ses fidèles. Pour les autres, il peut constituer une excellente approche d'une œuvre assez insolite par sa simplicité et sa poésie fruste dans le monde tourmenté de la littérature d'aujourd'hui. Bosco, c'est un dépassement, une halte, plus l'aboutissement d'une longue tradition littéraire provençale ne remontant pas à l'aimable Alphonse Daudet, mais plutôt à Mistral, ce chène, dont les "Mémoires" ne sont d'ailleurs pas sans analogie avec ce livre.

JEAN HAMELIN

(1) "Un oubli moins profond", par Henri Bosco, 321 p. (Gallimard, distrib. Hachette).

Jacques Chardonne...

(Suite de la page 9)

les plus grands mérites. On leur reproche leur dureté à l'égard des ouvriers. Il faut penser à leurs perpétuelles difficultés et inquiétudes; au sol instable où l'on édifie de fragiles entreprises; ils n'étaient pas dans une situation où l'on a l'esprit libre pour être généreux, ni même juste. Ce rôle de l'équité, ce souci de l'intérêt de tous, ces vues générales sur toute la population, c'était à l'Etat qu'ils revenaient. C'est ce pouvoir qui a fait défaut.

Chardonne parlait avec autorité, étant petit-fils de David Hume, qui fonda à Limoges la première fabrique de porcelaine, de renommée mondiale, et d'Edmond Boutelleau, qui dirigeait, à Barbezieux, une importante maison de cognac. Du reste, Jacques Chardonne est un pseudonyme de Jacques Boutelleau, propriétaire de la maison d'éditions "Stock", à la direction de laquelle, avec son ami Maurice Delamain, il a consacré une grande partie de sa vie.

A la fin, d'une voix émue, Chardonne lut sa "Lettre à Mauriac": "Les choses de la terre ne m'intéressent plus. J'aurai soixante-dix ans à la fin de l'année. Je me porte assez bien; on dit qu'il me reste un peu de jeunesse. Mais dix ans encore, quinze ans, cela passera vite. C'est si vite si l'âlais mourir ce soir. Si Dieu qui m'a créé doit me recevoir, je lui rendrai sa créature, telle qu'il l'a faite, l'esprit aveugle, et que je n'ai pu changer..."

CAHIERS DES ARCHIVES DE FOLKLORE

En marge du thème de la Conférence internationale du folklore qui sera tenue à l'université Laval fin d'août

Vieilles chansons de Nouvelle-France

PAR

RUSSELL SCOTT YOUNG — \$3.00

Chansons folkloriques françaises au Canada

PAR

MARGUERITE et RAOUL D'ARCOURT

460 pages, extraits musicaux — \$5.50

En vente chez votre libraire et l'éditeur

LES PRESSES UNIVERSITAIRES LAVAL

28, RUE SAINT-FAMILLE
QUEBEC 4, QUE.

Sous presse!

MATER ET MAGISTRA

la grande encyclopédie SOCIALE
de Sa Sainteté le pape JEAN XXIII

bientôt en vente partout

LES EDITIONS FIDES

25 est, rue Saint-Jacques

UN. 1-9621

VIENT DE PARAITRE

LES AGITES D'ALGER

Cécil Saint-Laurent

Suite du grand succès: "PASSAGERS POUR ALGER" — Du même auteur: PRENOM CLOTILDE - ICI CLOTILDE

Chaque volume \$4.00

LIBRAIRIE CONCORDE

8326 SAINT-HUBERT

DU. 8-2262

NOUVEAUTES

Gilbert Cesbron	Laffont
L'HOMME SEUL (Théâtre)	
Dino Buzzati	Laffont
L'IMAGE DE PIERRE	
Angelo Alberti	Laffont
LE MESSAGE DES EVANGILES	
Jules Roy	Julliard
AUTOUR DU DRAME (Algérie)	
P. & R. Gosset	Julliard
ADOLPH HITLER — I	
Françoise Sagan	Julliard
LES MERVEILLEUX NUAGES	

En vente dans toutes les librairies

DIFFUSION FOMAC

1029, Beaver Hall, Montréal — UN. 6-7764

La librairie du Centre de Psychologie et de Pédagogie

PLUS DE 10 000 TITRES
canadiens et européens
PRESENTES DE FACE

EXPEDITION GRATUITE DANS LE QUÉBEC

manuels scolaires
canadiens et européens
littérature générale
livres de bibliothèques

260 OUEST, RUE FAILLON
MONTREAL 10 — CR. 3-1761

217 e., rue Ste-Catherine

LIBRAIRIE PIERRE

Grand Choix de
Nouveaux Volumes
à Prix d'Aubaine

LE LIVRE
NEUF
À PRIX
D'OCCASION

ARRIVAGES

ADAMOV	Théâtre, I et II	Chacun 1.80
AUCLAIR	Le bonheur est en vous	1.80
"	La pratique du bonheur	1.80
AVELOT	La Caricature	1.80
BACHELARD	L'Eau et les Rives	2.70
BALLY	Traité de stylistique française (2 vol.)	5.40
BEAUVOIR	La force de l'âge	4.80
BERNANOS	Dialogues des Carmélites	0.60
BETTGER	Comment réussissent dans la vente un bon représentant, un bon vendeur	2.25
BLINEAU	Le chien de berger allemand	1.20
BRECHT	Les fusils de la mère Carrar	0.90
"	Histoires d'almanach	2.05
BUTOR	La Modification	2.70
CASTRO	Le livre noir de la faim	1.60
CENDRARS	Petits contes nègres	0.75
CESPEDES	Avant & après	0.60
CHANSON	L'accord charnel (2 volumes)	4.70
"	L'amour sans déclin	1.60
"	La chasteté conjugale	0.80
"	Le mariage chrétien selon Saint Paul	1.80
"	Pour attendre l'amour (éd. féminine)	1.45
"	" (éd. masculine)	1.45
CHESSMAN	Face à la Justice	3.00
CLAUDE	Adolescent, qui es-tu?	1.50
"	Adolescent, rentre chez toi!	1.35
"	Frassati parmi nous	1.35
"	La lumière de la montagne	1.50
CROSSFIELD & BLAIR	X-15, premier avion-fusée	du monde 4.45
CUNY	L'astronomie d'aujourd'hui	1.50
DACO	Les prodigieuses victoires de la psychologie moderne	1.50
DAUPHIN & NERET	Vous allez être maman	1.60
DEXTREIT	Vivre sain	2.35
DIEUDONNE & AUBRY	Messieurs les Ronds-de-Cuir	0.70
DULLIN	Souvenirs et notes de travail d'un acteur	1.45
DU NOUY	L'homme et sa destinée	2.25
DURRELL	Balthazar	2.95
"	Citrons acides	4.05
"	Cleá	4.05
"	Justine	2.95
"	Mountolive	4.05
FOLLIET	Tu seras orateur	1.35
FOX	Le pouvoir par la pensée constructive	2.70
FRANK	Contes d'Anne Frank	1.80

TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest VI. 4-6571

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

INSTITUT CLASSIQUE LEGUERRIER

Collège reconnu par la Faculté des Arts (U. de M.)

COURS CLASSIQUE COMPLET : Des éléments latins à la philosophie inclusivement
Latin-grec ou latin-sciences
Classe de Versification Spéciale

VI. 2-6048

NOUVELLE ADRESSE :
366 est, rue SHERBROOKE

DU. 7-4915

ECOLE DU DOUX PARLER

371, carré St-Louis, près St-Denis - Tél. VI. 9-8207

Madame Cora Elle-Lepage, graduée universitaire, directrice

JARDIN D'ENFANTS. Cours préparatoire et Première Année. Garçons et fillettes de 4 à 6 ans. Tous les après-midi, de 1 heure à 4 heures. Mathématiques, méthode Cuisenaire-Gattegno, enseignée par institutrice diplômée. Préparation à la Première Communion.
COURS BILINGUE. Deuxième à Cinquième Année incluse. Toutes les matières du cours Primaire. Trois heures par jour. Etude facultative deux heures supplémentaires. Piano, solfège, chant, diction.

CLASSE SPECIALE: Diction et Chant. Enfants de 3 à 5 ans. Les mardis, de 10 heures à 11 h. 30 a.m.

OUVERTURE : JEUDI, 7 SEPTEMBRE

L'ELITE ENFANTINE

Germaine C. BOCK, directrice

Maternelle pour les tout-petits 3 à 5 ans, cours réguliers 1ère, 2e et 3e années — Préparation à la 1ère communion
Programme de la C. E. C. M.
Institutrices diplômées, transport de nos élèves

ENTREE LE 11 SEPTEMBRE

10428, boul. St-Laurent (près Prieur) DU. 8-4557



L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Affiliée à l'Université de Montréal

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 AOÛT

Examens de reprise du 25 août au 2 septembre

OUVERTURE DES COURS DU JOUR

BACCALAURÉAT ET LICENCE

LE MARDI 12 SEPTEMBRE, À 9 H. DU MATIN

CARRIÈRE DES AFFAIRES

Administration - Comptabilité - Économie appliquée - Actuariat - Statistique

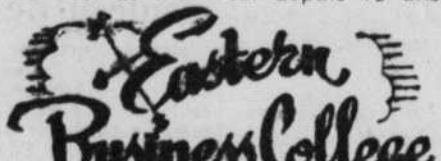
Prospectus sur demande au Secrétaire général, 535, avenue Viger, Montréal 24.



EASTERN BUSINESS COLLEGE

au service de la population de l'est de Montréal depuis 15 ans

Cours
de
jour



Cours
du
soir

G. Bélanger, diplômé en pédagogie, directeur
3909, rue Ontario est
Tél.: LA. 3-6138



École des Métiers de l'Automobile

3744, rue St-Denis, Montréal

COURS REGULIERS DU JOUR

Mécanique et électricité d'automobile - réparations mécaniques de "diésel" - déboussage et peinture - homme de service

INSCRIPTION : du 15 au 29 août

EXAMENS D'ADMISSION : 30 et 31 août

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"Qui s'instruit... s'enrichit"

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre
Gustave Poisson, sous-ministre

ECOLE SUPERIEURE DE PREPARATION SCIENTIFIQUE

G. BERTRAND, directeur

Professeur titulaire à Polytechnique

L'école s'adresse aux élèves ayant terminé au moins leur 9ième année et qui désirent gagner du temps

Préparation complète à l'admission :

- A Polytechnique en 1ère et 2ième années
- A la faculté des Sciences
- A l'école forestier
- A l'école d'arpentage
- Et autres facultés de l'Université

OUVERTURE DES COURS LE 10 OCTOBRE

Pour renseignements et inscription:

Ecrire ou de préférence téléphoner à l'E.S.P.S. jusqu'à 5.00 p.m. — 439, rue Cherrier, Montréal, VI. 9-1032
— ou à Gaston Bertrand, 5125, des Sorbiers, Montréal — CL. 5-0887

COURS

DESSIN

COMMERCIAL
• Publicité • Lettrage
• Affiche • Illustration

PEINTURE

ARTISTIQUE
• Paysage • Portrait
• Huile • Aquarelle



Cours de dessin commercial

par correspondance

Nous avons enfin mis au point un cours de dessin commercial par correspondance équivalent à celui donné dans nos studios

COURS JOUR - SOIR

Faites votre entrée dès maintenant

Ouverture des cours le 6 septembre

INSCRIPTION tous les jours ainsi que les mardi et jeudi soir

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS



1297, ST-DENIS, angle Ste-Catherine - VI. 4-6111

cour du **Jour**
et du **Soir**

École Cinq-Mars

534 est, rue Jarry (coin Lajeunesse)
Tél.: CR. 6-7221

SCIENCES

Mécanique
Physique
Electricité
Chimie
Biologie

CULTURE

Composition littéraire
Histoire de la littérature
Grammaire française
Grammaire anglaise
Géographie
Histoire
Philosophie

MATHEMATIQUES

Algèbre
Arithmétique
Géométrie
Trigonométrie
Géom. analytique
Géom. vectoriel
Calcul différentiel
et intégral

PREPARATION ET FORMATION EN VUE DE
• Polytechnique - Faculté des Sciences - Collège
Loyola (génie) - Hautes études commerciales -
Technique - Arpentage - Actuariat - Collège
militaire de Saint-Jean - Certificat du D.I.P.

DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

ON EST ADMIS
depuis la 9e
jusqu'à la 12e
Scientifique ou
Commerciale;
Depuis la syntaxe
jusqu'à la philo II

SERVICE SPECIAL: Nous préparons aux examens officiels du Département de l'INSTRUCTION PUBLIQUE, et ce, aux niveaux des 10e, 11e, M.S. Nous dispensons aussi des cours de 12e et de 13e (3e M.S.). Notre programme est celui du DÉPARTEMENT, mais à la fois ENRICHIT et EXPURGE.

Bureau : L'AVANT-MIDI : de 10 à 12 jeudi seulement; L'APRÈS-MIDI : de 2 à 5 en semaine; LE SOIR : de 8 à 9 lundi et mardi

ÉCOLE SCIENTIFIQUE LAFOND

1947-1961

Adultes, l'école vous offre l'occasion de compléter vos études, de vous orienter selon vos aptitudes et vos succès vers des carrières qui vous permettront d'atteindre votre idéal et ainsi de mieux servir la société.

- 1 — COURS DE 8e ET DE 9e ANNÉE
durée 1 an
- 2 — COURS DE 10e ET DE 11e ANNÉE SCIENTIFIQUE
option A, option B
- 3 — COURS DE 12e ANNÉE SCIENTIFIQUE SPECIALE
(immatriculation senior)
option A et option B
- 4 — SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE
examens psychologiques et examen médical
- 5 — ÉCOLE DES ASPIRANTES INFIRMIÈRES

- 6 — SUCCÈS
En treize ans, 2.000 adultes ont obtenu des diplômes officiels du Département de l'Instruction publique.
- 7 — Les élèves adultes pourront passer les examens officiels du D.I.P. le soir et par tranches.
- 8 — Aucun élève n'est lié par un contrat. Chacun est libre de quitter l'école, s'il ne peut répondre aux exigences scolaires.

AVIS IMPORTANT

Nous suivons le programme officiel des études du Département de l'Instruction publique.
Nous présentons tous nos élèves aux examens officiels du Département de l'Instruction publique.

Entrée le 6 septembre

J. P. LAFOND
B.A. LIC. PÉDAGOGIE, D.E.S.

820 CHERRIER
MONTREAL LA. 5-1436

COLLÈGE FRANÇAIS

5214, AVENUE DU PARC
(près Laurier)
CR. 2-0754

MATERNELLE

3 à 5 ans — 9 h. à 6 h. — avec l'incomparable METHO-DE MONTESSORI — ramassage — repas midi — chant — dessin

PRE-CLASSIQUE

1ère année: 5 ans — GAGNEZ UN AN!
2e, 3e, 4e année: 6-7-8 ans — 5e et 6e: EN UN AN!
7e ou éléments français: préparation aux concours des collèges classiques.

CLASSIQUE

Enseignement français (6e à Philo)
Enseignement canadien (Éléments latins, syntaxe, méthode...)

• RATTRAPAGES SCOLAIRES: toutes matières

N.B. — Le Collège français offre à tous ceux et à toutes celles qui n'ont pu trouver place dans un collège classique la possibilité de faire leurs études classiques: "Éléments latins, syntaxe, méthode..."

LES COURS DU GESU

Services culturels pour adultes sous la direction des Pères Jésuites

COURS DU SOIR

SESSION D'AUTOMNE 1961

DEBUT DES COURS : 25, 26, 27 et 28 septembre

RELIGION

— Formation théologique des laïcs
— Commentaire de la Bible: la Genèse
— Initiation pratique à la Liturgie

PHILOSOPHIE

— Initiation philosophique
— Histoire de la philosophie

PSYCHOLOGIE

— Psychologie de l'enfant
— Psychologie de la personnalité
— Psychopathologie de la personnalité
— Psychologie sociale
— Psychologie industrielle

LANGUE FRANÇAISE

— Français pratique
— La composition française de tous les jours
— Théorie et pratique de l'expression orale
— Dramaturgie

SCIENCES

— L'étude de la flore du Québec
— Les secrets de la vie

ECONOMIE ET ADMINISTRATION

— Explication du monde économique moderne
— L'administration et l'entreprise
— La direction du personnel
— L'organisation des petites entreprises

SECRÉTAIRES MÉDICALES

— Cours de base: théorie et pratique
— Cours complémentaire: culture médicale

BEAUX-ARTS

— Les peintres que nous aimons
— Connaissance de la musique

LITTÉRATURE

— Civilisations grecque et latine
— Les sommets de la littérature française
— Péguy et le Québec d'aujourd'hui
— La littérature américaine contemporaine

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

— Les grandes crises internationales du XXe siècle
— Géographie humaine

POLITIQUE

— L'actualité politique canadienne

LES COURS DU GESU

1180, rue Bleury - Montréal 2
UN. 6-3611

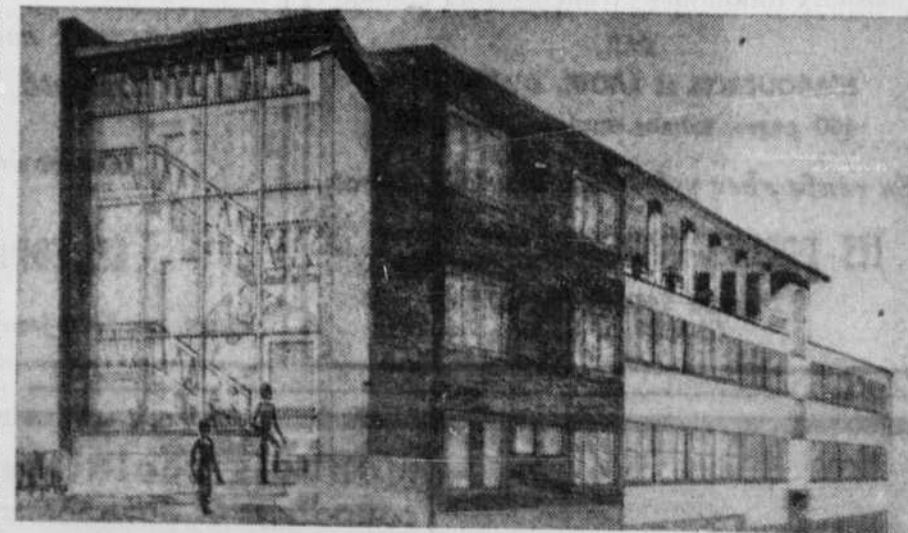
JOUR — SOIR — PAR CORRESPONDANCE

INSTITUT ALIE

INC.

FERNAND ALIE, M.A., L.Ph., directeur

306 est, rue Sherbrooke, Mtl. — Tél. VI. 2-5034



Cet édifice sera prêt pour occupation dès janvier 1962 et comprendra tous les services d'une école moderne: Salle de récréation (500 personnes) — Bibliothèque — Cafétéria — Laboratoire — Salles d'activités: art oratoire, théâtre, musique, etc.

COURS SECONDAIRE SCIENTIFIQUE
8e à 12e année

COURS SECONDAIRE COMMERCIAL
8e à 12e année

DIPLOME DE L'INSTITUT OU DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

Notre école est officiellement reconnue par le Département de l'Instruction Publique. Nos élèves de jour sont donc éligibles aux octrois de \$200.00 des commissions scolaires à la condition d'en faire la demande avant le 15 août.

15 ANS D'EXPERIENCE

Des centaines de diplômés officiels chaque année. Gradués dans les différentes écoles et facultés universitaires.

Demandez notre prospectus

Moins de réclamations à l'assurance-chômage

OTTAWA — Les réclamations de prestations de l'assurance - chômage ont décliné de 22 pour cent en juin pour passer de 341,000 au 31 mai, à 266,900, le 30 juin, selon le Bureau fédéral de la statistique. Ces chiffres en fin de juin sont également inférieurs de 10 pour cent à ceux de l'année dernière.

Les paiements de prestations ont diminué de \$58,700,000 à \$25,900,000 en juin comparativement au mois précédent. Les prestations moyennes payées en juin s'élevaient à \$23.57 comparativement à \$23.68 le mois précédent et à \$22.11 en juin 1960.



M. Georges Tassé, ministre des assurances, président de la chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, qui a été élu président de la région de Montréal auprès de la Fédération des chambres de commerce des jeunes du Québec.

André Philip : le chômage, une pourriture que ne peut tolérer une société civilisée

GENEVA PARK, Ont. — "Le chômage est une chose fondamentalement pourrie que ne devrait pas tolérer une société civilisée", a déclaré hier M. André Philip, économiste français et leader socialiste, qui parlait à la conférence de l'Institut canadien sur les affaires publiques.

"En France, a poursuivi M. Philip, nous aurions la révolution si nous tolérions que 2 pour cent de la main d'œuvre soient en chômage.

M. Philip, un ancien chef de la résistance en France et un ancien ministre, est d'avis que la Russie ne fera pas la guerre parce qu'elle croit qu'elle peut gagner pacifiquement et, a-t-il précisé, "elle gagnera sûrement, si nous ne modifions pas la structure de notre société."

Il a dit que dans la Communauté européenne, on assiste à un changement des structures

économiques et sociales.

"Au Canada et aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, vous devez aussi effectuer des changements parce que si vous ne le faites pas, vous perdrez et vous nous ferez perdre".

Il a dit que le rythme lent du progrès de l'économie américaine au cours des dernières années est sans attrait pour les autres pays et l'intelligence populaire.

L'entreprise privée Il recommande que l'organisation de la société s'inspire du bien commun.

Plus tard, dans une conférence de presse, il a précisé que dans une telle société conçue en vue du bien de chacun, l'entreprise privée doit se conformer aux directives au sujet de la production, dans le plan d'ensemble.

Si l'entreprise privée fait la besogne qui lui est assignée, elle pourra garder son caractère

privé et réaliser des profits.

Mais si elle faillit à sa tâche, elle devra être socialisée.

M. Philip a prédit le développement de corps supra-nationaux, mais il ne cache pas son désappointement à l'endroit des Nations unies.

Il a dit que la Communauté européenne posséderait un parlement supra-national dont les délégués seraient élus directement par le vote populaire des pays.

Lorsqu'on veut créer un Etat, a-t-il dit, on ne réunit pas dans un parlement les membres des conseils municipaux, mais bien des représentants élus par toute la nation et qui sont responsables devant tout le peuple.

Il est d'avis que ce principe devrait être mis en vigueur à l'échelon international. Il considère les Nations unies comme un endroit où les repré-

sentants des gouvernements se rencontrent. Il a admis qu'il est préférable de discuter au lieu de se battre. En France, nous croyons que c'est un bon spectacle et les Français sont assez bons acteurs pour jouer leur bout de rôle.

M. Jean-Robert Gauthier :

Les municipalités ne peuvent invoquer l'incapacité de payer

ARVIDA — Les municipalités doivent prévoir assez de revenus pour faire face aux dépenses, a soutenu hier M. Jean-Robert Gauthier, directeur de la Centrale profession-

nelle des employés des corporations municipales et scolaires (CSN) devant les congressistes de l'Association provinciale des pompiers, à Arvida.

"L'incapacité de payer n'est pas une défense légitime, a-t-il ajouté.

Si cette preuve d'incapacité de payer était acceptée, a-t-il dit, elle placerait sur le dos des employés un fardeau qui devrait être réparti sur tous les contribuables. Il a ajouté que les employés des corporations municipales et scolaires se trouveraient à subventionner indirectement les services publics en sacrifiant leurs demandes légitimes et en acceptant des conditions de travail rétrogrades. L'incapacité de payer ne peut être une excuse surtout dans le cas où les demandes des employés n'excèdent pas les normes d'un salaire vital.

Les employés de CJMS autorisent la grève

Les employés de CJMS ont autorisé l'Association des techniciens et employés en radiodiffusion (NABET) à déclencher la grève dans ce poste radiophonique de Montréal, au moment jugé opportun.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Alfred Pednault, représentant international de NABET, à précisé que le directeur du syndicat tenterait une ultime démarche auprès des administrateurs de CJMS pour obtenir la conclusion d'une convention collective qui serait en suspens depuis le 12 mai 1960.

M. Pednault a déclaré que c'est la direction de CJMS qui refuse de rencontrer les dirigeants syndicaux pour discuter la litige et qui refuse de donner suite aux promesses faites au syndicat, devant le tribunal d'arbitrage.

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"



ÉCOLE DES MÉTIERS FEMINS

1097, rue Barri, Montréal

COURS RÉGULIERS DU JOUR

Art culinaire - coupe et confection - modes (chapeaux) - fantaisies à l'aiguille - fleurs artificielles - retissage invisible - cuir ciselé - confiserie - garnitures d'intérieurs

(Ces cours sont d'une durée variable)

INSCRIPTION : du 15 août au 11 septembre

"QUI S'INSTRUIT...S'ENRICHIT"

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre

Gustave Poisson, sous-ministre

COLLEGE

français

MIXTE

et Jardins

d'enfants

Toutes les classes jusqu'au classique

PENSIONNAIRES

- site extraordinaire sur la montagne
- piscine
- ski
- gymnase
- patin à glace

Académie Michele Provost

4005, Côte-des-Neiges

Directrice :

Michele PROVOST

Tél. 931-1596



Un hebdomadaire diocésain disparaît

VALLEYFIELD, (CCC) — Le "Salaberry", hebdomadaire social catholique de Valleyfield, a cessé de paraître. Le dernier numéro a été publié le 27 juillet dernier.

"Avec ce numéro, — explique le directeur de ce journal, M. Jean-Paul Pinsonneault, — le journal "Salaberry" prend congé de ses lecteurs définitivement. Le moment est enfin venu pour nous de mettre un terme à ce qui a voulu être chaque semaine, depuis dix-sept ans, une occasion de dialogue et de rencontre."

"Pour des raisons qu'il serait oiseux de rappeler en ce moment, poursuit M. Pinsonneault, il en fut rarement ainsi. Peut-être y a-t-il lieu de le déplorer. Quoi qu'il en soit, l'équipe que je dirige depuis près de deux ans se garde bien d'en attribuer la responsabilité à celui-ci ou celui-là. Tout au plus tient-elle à assurer ses amis — et les autres — qu'elle s'est toujours efforcée de travailler le plus honnêtement possible et sans autre souci que de servir le bien commun.

"Comme à tout le monde, il nous est arrivé d'émettre certains points de vue en désaccord avec les opinions de tel ou tel de nos lecteurs. Nous l'avons fait par désir de sincérité et non par besoin de nous inscrire en faux contre ceci ou cela. Pareil mobile nous eût semblé puéril et peu approprié au but que nous nous proposons de servir."

"Avant de prendre congé, nous tenons à exprimer notre gratitude envers ceux qui nous ont fidèlement suivis jusqu'ici et à ceux qui nous ont fait l'amitié de nous livrer franchement le don de leur pensée quand ils ont cru devoir le faire. Les uns et les autres nous ont apporté ce qu'ils étaient en mesure de donner, et nous leur en remercions de tout coeur. Nous leur serrons la main amicalement."



ENSEIGNEMENT

SPÉCIALISÉ

COURS RÉGULIERS DU JOUR

INSTITUT DES ARTS APPLIQUES

1430, rue St-Denis, Montréal

Ebénisterie - garniture - céramique - tissage - finition - sculpture sur bois
décoration d'intérieur - menuiserie en siège

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES

8955, rue St-Hubert, Montréal

Typographie - monotypie - linotypie - presses typographiques - offset :
caméra - montage des plaques - presses offset - maquette - reliure

INSTITUT DES TEXTILES

2255, rue Laframboise, St-Hyacinthe

Cours de chimie-teinture, de textiles et de métiers :

Chimie - teinture - fabrication des tissus de laine et de coton - tricotage
industriel - armure textile

Construction - menuiserie - électricité - mécanique d'ajustage

INSTITUT DE PAPETERIE

2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières

Contrôles et instruments - fabrication des pâtes et des papiers

INSCRIPTION : 15 au 29 août

EXAMENS D'ADMISSION : 30 et 31 août

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre

Gustave Poisson, sous-ministre

COLLEGE Maisonneuve

6344, rue SAINT-HUBERT

INC.

CR. 7-8339

COURS SCIENTIFIQUE

★ 10e et 11e — Section math.-sc. et lettres-sc.

★ 12e et immatriculation senior

Examens officiels du département de l'Instruction publique

JOUR ET SOIR — GARÇONS ET FILLES

N.B. — Résultats officiels des 36 finissants : Universités de

10 Sc. Nutrition

Montréal

2 Sc. Pures

Ottawa

1 Laval

Québec

8 Sc. Sociales

Ottawa

3 Polytechnique

Montréal

2 Sir George

Montréal

1 McGill

Montréal

1 Vétérinaire

Guelph

Ottawa

1 Vétérinaire

Saint-Hyacinthe

2 Arts



ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

COURS RÉGULIERS DU JOUR

INSTITUT DE TECHNOLOGIE LAVAL — Montréal

9155, rue St-Hubert, Montréal

Aéronautique, construction-menuiserie, électricité, instrumentation et contrôles, mécanique d'ajustage, radio, réfrigération, soudure.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTRÉAL

200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Construction-menuiserie, électricité, électronique, (y compris radio et télévision) fonderie, forge, mécanique d'automobile, mécanique diesel, métal en feuilles, modélisme outillage, soudure, mécanique d'ajustage.

ÉCOLES DE MÉTIERS DE MONTRÉAL

SECTION EST - 3320, rue Hochelaga, Montréal

Construction-menuiserie, électricité, fonderie, mécanique d'ajustage, modélisme, réparation d'appareils électriques domestiques.

SECTION-OUEST - 4976 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Cours de métiers et cours technique

Construction-menuiserie, électricité, mécanique d'ajustage, métal en feuilles, modélisme.

ÉCOLE DE MÉTIERS DE LACHINE

Lachine, Montréal (46, 16ème Avenue)

INSCRIPTION : du 15 au 29 août

EXAMENS D'ADMISSION : les 30 et 31 août

L'enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

L'honorable Paul Gérin-Lajoie,

ministre

Gustave Poisson,

sous-ministre

Parents, ne négligez pas de vous prévaloir des avantages de la **GRATUITE SCOLAIRE** :

Inscrivez vos enfants **IMMÉDIATEMENT**.

COLLEGE

LECAVALIER - LAROCQUE

Collège primaire et secondaire

RECONNU

6977, rue Saint-Denis

CR. 4-4823



ÉCOLE DES MÉTIERS COMMERCIAUX

1265, rue St-Denis, Montréal

Directeur : Paul-Émile Levesque

COURS RÉGULIERS DU JOUR

Cuisine d'hôtel - boulangerie-pâtisserie - coiffure pour dames - coiffure pour hommes modes (chapeaux féminins) haute-couture - coupe et confection pour hommes - horlogerie

INSCRIPTION : 15 au 29 août

(sauf en coiffure)

EXAMENS D'ADMISSION : 30 et 31 août

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"Qui s'instruit... s'enrichit"

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Gérin-Lajoie,

ministre

Gustave Poisson,

sous-ministre

HORIZONS INTERNATIONAUX

Entre la "pax sovietica" et la guerre, la zone de compromis se rétrécit sans cesse

Province de Québec
Ministère du Travail
Avis de modification

Coiffeur pour dames - Montréal
L'honorable René Hamel, ministre du Travail, donne avis, par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative au métier de coiffeur pour dames dans la région de Montréal, rendue obligatoire par le décret numéro 789 du 23 juillet 1952 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du Lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret.

On demande :
1° Que les changements nécessaires pour donner suite à la deuxième partie de l'arrêté en conseil numéro 1886 (A) du 2 novembre 1960, ayant approuvé certaines règles communes applicables à tous les coiffeurs régissant les barbiers, coiffeurs pour hommes et coiffeurs pour dames dans la province, soient approuvés audit décret numéro 789.

2° Que le terme "Maitre-coiffeur" soit biffé partout où il apparaît dans le décret, sauf au paragraphe "c" de l'article VI.

3° Que les paragraphes "a", "b" et "c" de l'article VI soient remplacés par les suivants :
"VI. Taux minima des salaires : Les taux minima des salaires sont les suivants :

a) Employés réguliers :
1. Coiffeur pour dames : \$35 par semaine plus une commission de 10% sur toutes les recettes de son travail excédant le salaire minimum ou le salaire de base qu'il reçoit, si ce dernier est plus élevé que le minimum ci-haut mentionné.

2. Compagnon-coiffeur : \$30 par semaine plus une commission de 10% sur toutes les recettes de son travail excédant le salaire minimum ou le salaire de base qu'il reçoit, si ce dernier est plus élevé que le minimum ci-haut mentionné.

3. Manucureuse esthétique : \$25 par semaine plus une commission de 10% sur toutes les recettes de son travail excédant le salaire minimum ou le salaire de base qu'il reçoit, si ce dernier est plus élevé que le minimum ci-haut mentionné.

b) Employés surnuméraires :
Coiffeurs pour dames, compagnons-coiffeurs, manucures esthétiques et manucures : \$5 par jour ou fraction de journée.

c) Nonobstant les deux paragraphes précédents, toute personne détenant un certificat de maitre-coiffeur a droit au salaire minimum fixé dans le décret avant l'adoption des présentes amendements, soit : \$40 par semaine, plus 10% des recettes de son travail excédant le salaire minimum ou le salaire de base qu'il reçoit, si ce dernier est plus élevé que le minimum ci-haut mentionné.

4° Que le paragraphe "a" de l'article VII soit remplacé par le suivant :

"VII. Vacances payées : a) Tout employeur doit accorder chaque année une semaine de vacances payées à tout salarié régulier assujéti au décret avant d'être à son emploi durant une période de douze (12) mois consécutifs de calendrier, sans perte de temps, sauf pour des absences jugées légitimes et ne dépassant pas une semaine de travail.

Cependant, si l'employeur est dans l'impossibilité de trouver un remplaçant à un salarié devant mentionné pour la durée de ses vacances, il lui est permis avec le consentement du salarié et du Comité paritaire, de remplacer la semaine de vacances par un boni égal au taux du salaire de base gagné par le salarié pour sa semaine de travail."

5° Que l'alinéa 3 du paragraphe "d" de l'article IX soit remplacé par le suivant :

"a) Le nombre d'apprentis-coiffeurs ou manucures-esthétiques dans un salon de coiffure ou de beauté ne doit jamais excéder les proportions ci-dessous indiquées :

Personnes qualifiées travaillant régulièrement Apprentis-manucures

1 2
2 3
3 4
4 5
5 6
6 7
7 8
8 9
9 10

Le nombre d'apprentis-manucures n'affecte pas le nombre d'apprentis-coiffeurs ou d'apprentis-manucures esthéticiens.

Le nombre d'apprentis-manucures dans un salon de coiffure ou de beauté ne doit jamais excéder les proportions suivantes :

Personnes qualifiées travaillant régulièrement Apprentis-manucures

1 2
2 3
3 4
4 5
5 6
6 7
7 8
8 9
9 10

Le nombre d'apprentis-manucures n'affecte pas le nombre d'apprentis-coiffeurs ou d'apprentis-manucures esthéticiens.

Le nombre d'apprentis-manucures dans un salon de coiffure ou de beauté ne doit jamais excéder les proportions suivantes :

Personnes qualifiées travaillant régulièrement Apprentis-manucures

1 2
2 3
3 4
4 5
5 6
6 7
7 8
8 9
9 10

Le nombre d'apprentis-manucures n'affecte pas le nombre d'apprentis-coiffeurs ou d'apprentis-manucures esthéticiens.

Le nombre d'apprentis-manucures dans un salon de coiffure ou de beauté ne doit jamais excéder les proportions suivantes :

Personnes qualifiées travaillant régulièrement Apprentis-manucures

1 2
2 3
3 4
4 5
5 6
6 7
7 8
8 9
9 10

Le nombre d'apprentis-manucures n'affecte pas le nombre d'apprentis-coiffeurs ou d'apprentis-manucures esthéticiens.

Le nombre d'apprentis-manucures dans un salon de coiffure ou de beauté ne doit jamais excéder les proportions suivantes :

Le monde n'aurait-il plus le choix qu'entre la "pax sovietica" et la guerre nucléaire ? On serait fondé à le croire si on prenait au pied de la lettre les dernières notes adressées par le Kremlin aux grandes puissances occidentales. S'il faut blâmer l'alarmisme systématique et écarter la psychologie de guerre, il serait tout aussi dangereux de jouer la carte de l'optimisme aveugle en se disant que "tout finira par s'arranger au moyen de négociations".

Nous sommes incontestablement dans la phase la plus critique des relations Est-Ouest depuis le début de la guerre froide. Des négociations auront lieu d'ici la fin de l'année mais il n'est nullement certain qu'elles aboutiront à un accord et si elles y aboutissent, il est certain que ce sera par suite d'un compromis où l'Occident aura été de reculer sensiblement sur ses positions actuelles.

C'est le Kremlin qui accuse
A lire les notes adressées par Moscou à Washington, Paris et Londres le 3 août, on ne peut s'empêcher d'évoquer le style emprunté par feu Hitler dans ses notes et déclarations aux petites et grandes puissances européennes entre 1937 et 1939. C'était le dictateur qui dénonçait les intentions belliqueuses des démocraties à l'endroit de l'Allemagne, qui leur prêtait l'intention de vouloir étouffer le Reich en mobilisant le monde contre celui-ci, qui montait en épingle les prétendues persécution infligées aux minorités germanophones de Tchécoslovaquie et de Pologne, etc.

gérant le manucure lorsque son temps d'apprentissage sera terminé."

8° Que l'article X soit remplacé par le suivant :

"X. L'employeur désirant se dispenser des services d'un salarié doit lui donner un avis d'au moins une (1) semaine à l'avance ou sinon, lui payer le salaire d'une semaine, sauf si ledit salarié a été à son emploi pour une période de deux semaines ou moins, dans lequel cas, l'employeur peut le renvoyer sans aucun avis. Le salarié désirant quitter son emploi est sujet aux mêmes obligations."

9° Que l'article XI-A, suivant soit ajouté :

"XI-A. Classification des salaires : Les coiffeurs pour dames, régis par le présent décret, qui ont terminé leur période normale d'apprentissage sont répartis en deux catégories comme suit :

1° Coiffeur pour dames : Comprenant toute personne détenant un certificat de qualification de compagnon-coiffeur pour dames et ayant exercé son métier pendant au moins un (1) an et conservé au moins 70% des points aux examens requis devant le bureau des Examineurs de la commission conjointe sur les opérations suivantes : Coupe de cheveux, Indéfrisable, Ondulation (mise-en-plis) et Teinture."

2° Compagnon coiffeur pour dames : Comprenant les personnes ayant conservé au moins 20% des points aux examens requis devant le bureau des Examineurs de la commission conjointe sur les opérations suivantes : Coupe de cheveux, Indéfrisable, Ondulation (mise-en-plis) et Teinture."

10° Que le paragraphe "b" de l'article XII soit remplacé par le suivant :

"b) Toute personne assujéti au décret ne peut exercer son art ailleurs que dans les endroits où établissements décrits dans le décret ou dans les hôpitaux. Tout travail exécuté dans des conditions autres que celles du décret doit être autorisé préalablement par la Commission Conjointe."

11° Que le paragraphe "g" de l'article XII soit remplacé par le suivant :

"g) Il doit y avoir en service régulier et permanent une personne détenant un certificat de qualification de "Coiffeur pour Dames" dans tout salon de coiffure; une personne détenant un certificat de qualification de manucure dans un salon de beauté et une personne détenant un certificat de qualification de manucure dans un salon de manucure."

12° Que le paragraphe "h" suivant soit ajouté à l'article XII :

"h) Tout salon professionnel exploité dans la juridiction territoriale du décret doit être enregistré au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal et copie de cet enregistrement doit être fournie à la Commission conjointe par son propriétaire ou tenancier."

La publication de cet avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté-en-conseil peut rendre obligatoires ces dispositions avec ou sans amendement. L'arrêté-en-conseil entre en vigueur à la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail, Gérard TREMBLAY, Ministère du Travail, Québec, le 3 août 1961.

Aujourd'hui, le Kremlin accuse les Occidentaux de menacer l'Union soviétique, de vouloir perpétuer des facteurs de tension, de s'apprêter à déclencher la guerre, de vouloir inciter le militarisme allemand à la revanche contre l'URSS. "Il est temps de comprendre que le langage de la menace est le moins approprié que l'on puisse employer dans les relations avec l'Union soviétique", dit un passage des notes du Kremlin aux capitales occidentales. Ces notes n'ont rien démontré une possibilité quelconque de négociation. C'est là d'ailleurs un des aspects les plus préoccupants de la crise actuelle : les deux camps réaffirment sur tous les tons leur désir de régler le problème par voie de négociations mais ne laissent entrevoir aucune zone de compromis possible.

Recul improbable de Moscou
Les derniers propos tenus par Khrouchtchev ont été particulièrement belliqueux. Certes, les allusions répétées à la toute-puissance militaire de l'URSS, font partie d'une tactique éprouvée par le régime soviétique pour faire passer à l'Occident l'impression que Moscou entend aller jusqu'au bout. Il reste que jamais encore le Kremlin n'avait affirmé avec une telle vigueur ses exigences et ne s'était si peu soucié de tendre une perche de faire miroiter quelque concession possible.

Certains milieux en Occident croient que cette fois encore, comme en 1958-59, "K" reculera en retour de l'acceptation par les Occidentaux d'une conférence "au sommet". Cela paraît douteux; le chef sovi-

étien s'est trop ouvertement engagé et la situation de l'Allemagne orientale est trop critique pour qu'il renonce une autre fois à son fameux traité de paix séparé avec la R.D.A.

Les objectifs de "K"
Il l'a d'ailleurs répété ouvertement lors de son discours de lundi dernier, faute d'un accord (fort improbable) avec l'Ouest pour la signature de traités de paix par tous les anciens alliés avec les deux Etats allemands, l'URSS signera un traité séparé avec l'Allemagne de l'est. Mais à partir de ce moment, celle-ci assumera le contrôle des voies d'accès à Berlin-ouest et les Occidentaux devront négocier un accord avec elle sur l'utilisation de ces voies. "K" a promis qu'il n'y aurait ni interdiction aux Occidentaux d'emprunter les voies d'accès à Berlin ni "blocus" de l'ancienne capitale du Reich, que les relations entre l'Ouest et Berlin-ouest resteraient ce qu'elles sont, sous réserve bien sûr d'une entente entre les puissances occidentales et le régime de Pankov.

Quant au statut de Berlin-ouest même, il pourrait être réglé par accord entre les parties intéressées "après la signature du traité de paix".

tion du plan quinquennal, la baisse de la production agricole (provoquant notamment la réimpression du rationnement), l'exode de 1,000 à 2,000

plie les mesures militaires moins sans doute parce qu'on croit sérieusement à la possibilité d'une guerre que parce qu'on veut impressionner aussi bien l'adversaire que sa propre opinion publique. Mais chacun hésite à prendre l'initiative de proposer à l'autre l'ouverture de négociations à une date et en un lieu précis de crainte que pareil geste soit interprété comme un signe de faiblesse et comme le consentement implicite à de larges concessions.

Au point où en sont les choses, on peut se demander d'ailleurs ce que pourraient apporter des négociations : les discussions publiques, les affirmations solennelles, les échanges de notes ont singulièrement réduit la zone possible d'un accord, chacun étant prisonnier de ses engagements. Pourtant entre le statu quo, impossible et la guerre, improbable, il n'y a de possibilité qu'un compromis concernant tout à la fois Berlin-ouest et la R.D.A.

La situation est particulièrement difficile pour les Occidentaux qui se sont privés eux-mêmes d'une grande partie de la marge possible de manoeuvre et qui n'ont pas à leur disposition une dialectique permettant de présenter une concession comme un simple recul provisoire "pour mieux sauter". Ils ont écarté catégoriquement à plusieurs reprises et la reconnaissance du régime de Pankov et l'acceptation d'un statut de "ville libre" pour Berlin, c'est-à-dire les deux réclamations fondamentales de Moscou.

Il est pourtant évident que la crise ne pourra être réglée que par des négociations ou l'Union soviétique et l'Occident devront se consentir réciproquement certaines concessions. Si elles ont lieu seulement après la signature du traité de paix séparé URSS-Allemagne orientale, on voit mal que les Occidentaux puissent alors écartier la reconnaissance au moins de facto de la R.D.A. et refuser d'envisager la formule de ville libre pour Berlin.

Depuis le 4 juin, alors que l'aide-mémoire de "K" déclenchait la nouvelle crise de Berlin, les positions n'ont fait que se durcir. Il n'est plus du tout

(Suite à la page 7)

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Montreal, à savoir :
No 528582
JEROME LEGRAND, ex-qualité,
Demandeur
J. MARCEL OSTIGUY, Défendeur

A) Un emplacement situé en la paroisse de Laprairie, comté de Laprairie, en la concession St-Lambert, connu et désigné comme formant partie du lot numéro trente-deux (pt. 32), dit plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie, de figure rectangulaire, borné :

En front, au nord par un droit de passage de dix pieds (10.0), au sud, à l'est et à l'ouest par une autre partie du lot no 32, mesurant quatre-vingt-deux pieds de largeur dans ses lignes nord et sud, par cinq-vingt pieds de profondeur dans ses lignes est et ouest, et contenant une superficie de 4,100.00 pieds carrés.

Avec une maison et autres bâtisses y érigées :

Et avec droit de passage sur le chemin mitoyen de dix pieds de largeur (10.0) situé au nord de la partie du lot no 32 susdite, et avec droit de passage, tel qu'établi par acte dûment enregistré;

Le tout tel que montré à un plan préparé par L. J. Lemieux, arpenteur-géomètre, en date du 18 novembre, 1957.

B) Un emplacement situé à la paroisse de Laprairie, comté de Laprairie, faisant partie du lot numéro trente-deux (32) du cadastre officiel de la paroisse de Laprairie, contenant cinquante-cinq pieds de largeur sur soixante-huit pieds de profondeur, mesurés anglaises et plus ou moins :

borné en front, au sud-est, par la partie dudit lot appartenant à M. Laurent Deslauriers en arrière, au nord-ouest, par parties dudit lot appartenant à M. I. Patenaude ou représentants au sud-ouest par partie du même lot appartenant à M. A. Patenaude ou représentants et au nord-est par partie du même lot appartenant à M. I. Patenaude ou représentants.

Le tout tel que démontré dans un plan préparé par H.J. Lemieux, A.G., en date du 19 novembre 1957 annexé audit acte d'obligation pour en faire partie intégrante après avoir été signé par Varietour par les parties et le Notaire.

Avec droit de passage dans un chemin mitoyen s'y trouvant avec toutes les bâtisses dessus érigées.

Les emplacements situés en la paroisse de Laprairie, comté de Laprairie, en la concession St-Lambert, connus et désignés comme étant les numéros 1 et 2 de la subdivision du lot No 19, dit plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie, avec maisons et autres bâtiments y érigés et décrits comme suit :

A) Quant au lot No 1 de la subdivision du lot originaire numéro trente-deux (32-1).

Le lot de figure rectangulaire borné en front au nord par le droit de passage à l'est par le lot numéro trente-deux (32-1) et au sud et à l'ouest par une partie non divisée du lot numéro trente-deux (32), ayant cinquante-cinq pieds de largeur dans sa ligne nord et sud,

et cinquante-cinq pieds de profondeur dans ses lignes est et ouest, et contenant une superficie de deux mille cinq cents pieds carrés (2,500 pieds carrés).

B) Quant au lot No 2 de la subdivision du lot originaire numéro trente-deux (32-2).

Lot de figure rectangulaire, borné en front au nord par le lot numéro trente-deux, subdivisé (32-3), au sud par une partie non divisée du lot No trente-deux (32-1) et à l'ouest par le lot No trente-deux (32-1) ayant cinquante-cinq pieds de largeur dans sa ligne nord et sud, et cinquante-cinq pieds de profondeur dans sa ligne est et ouest, contenant une superficie de deux mille cinq cents pieds carrés (2,500 pieds carrés).

Pour être vendus, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Laprairie, le TRENTE et UN AOUT 1961, à ONZE heures du matin.

Le Shérif, L.-P. Caixie, C.R. Bureau du Shérif, Montreal, 10 août 1961.

Quant au statut de Berlin-ouest même, il pourrait être réglé par accord entre les parties intéressées "après la signature du traité de paix".

tion du plan quinquennal, la baisse de la production agricole (provoquant notamment la réimpression du rationnement), l'exode de 1,000 à 2,000

plie les mesures militaires moins sans doute parce qu'on croit sérieusement à la possibilité d'une guerre que parce qu'on veut impressionner aussi bien l'adversaire que sa propre opinion publique. Mais chacun hésite à prendre l'initiative de proposer à l'autre l'ouverture de négociations à une date et en un lieu précis de crainte que pareil geste soit interprété comme un signe de faiblesse et comme le consentement implicite à de larges concessions.

Au point où en sont les choses, on peut se demander d'ailleurs ce que pourraient apporter des négociations : les discussions publiques, les affirmations solennelles, les échanges de notes ont singulièrement réduit la zone possible d'un accord, chacun étant prisonnier de ses engagements. Pourtant entre le statu quo, impossible et la guerre, improbable, il n'y a de possibilité qu'un compromis concernant tout à la fois Berlin-ouest et la R.D.A.

La situation est particulièrement difficile pour les Occidentaux qui se sont privés eux-mêmes d'une grande partie de la marge possible de manoeuvre et qui n'ont pas à leur disposition une dialectique permettant de présenter une concession comme un simple recul provisoire "pour mieux sauter". Ils ont écarté catégoriquement à plusieurs reprises et la reconnaissance du régime de Pankov et l'acceptation d'un statut de "ville libre" pour Berlin, c'est-à-dire les deux réclamations fondamentales de Moscou.

Il est pourtant évident que la crise ne pourra être réglée que par des négociations ou l'Union soviétique et l'Occident devront se consentir réciproquement certaines concessions. Si elles ont lieu seulement après la signature du traité de paix séparé URSS-Allemagne orientale, on voit mal que les Occidentaux puissent alors écartier la reconnaissance au moins de facto de la R.D.A. et refuser d'envisager la formule de ville libre pour Berlin.

Depuis le 4 juin, alors que l'aide-mémoire de "K" déclenchait la nouvelle crise de Berlin, les positions n'ont fait que se durcir. Il n'est plus du tout

(Suite à la page 7)

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Montreal, à savoir :
No 528582
JEROME LEGRAND, ex-qualité,
Demandeur
J. MARCEL OSTIGUY, Défendeur

A) Un emplacement situé en la paroisse de Laprairie, comté de Laprairie, en la concession St-Lambert, connu et désigné comme formant partie du lot numéro trente-deux (pt. 32), dit plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie, de figure rectangulaire, borné :

En front, au nord par un droit de passage de dix pieds (10.0), au sud, à l'est et à l'ouest par une autre partie du lot no 32, mesurant quatre-vingt-deux pieds de largeur dans ses lignes nord et sud, par cinq-vingt pieds de profondeur dans ses lignes est et ouest, et contenant une superficie de 4,100.00 pieds carrés.

Avec une maison et autres bâtisses y érigées :

Et avec droit de passage sur le chemin mitoyen de dix pieds de largeur (10.0) situé au nord de la partie du lot no 32 susdite, et avec droit de passage, tel qu'établi par acte dûment enregistré;

Le tout tel que montré à un plan préparé par L. J. Lemieux, arpenteur-géomètre, en date du 18 novembre, 1957.

B) Un emplacement situé à la paroisse de Laprairie, comté de Laprairie, faisant partie du lot numéro trente-deux (32) du cadastre officiel de la paroisse de Laprairie, contenant cinquante-cinq pieds de largeur sur soixante-huit pieds de profondeur, mesurés anglaises et plus ou moins :

borné en front, au sud-est, par la partie dudit lot appartenant à M. Laurent Deslauriers en arrière, au nord-ouest, par parties dudit lot appartenant à M. I. Patenaude ou représentants au sud-ouest par partie du même lot appartenant à M. A. Patenaude ou représentants et au nord-est par partie du même lot appartenant à M. I. Patenaude ou représentants.

Le tout tel que démontré dans un plan préparé par H.J. Lemieux, A.G., en date du 19 novembre 1957 annexé audit acte d'obligation pour en faire partie intégrante après avoir été signé par Varietour par les parties et le Notaire.

Avec droit de passage dans un chemin mitoyen s'y trouvant avec toutes les bâtisses dessus érigées.

Les emplacements situés en la paroisse de Laprairie, comté de Laprairie, en la concession St-Lambert, connus et désignés comme étant les numéros 1 et 2 de la subdivision du lot No 19, dit plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie, avec maisons et autres bâtiments y érigés et décrits comme suit :

A) Quant au lot No 1 de la subdivision du lot originaire numéro trente-deux (32-1).

Le lot de figure rectangulaire borné en front au nord par le droit de passage à l'est par le lot numéro trente-deux (32-1) et au sud et à l'ouest par une partie non divisée du lot No trente-deux (32-1) ayant cinquante-cinq pieds de largeur dans sa ligne nord et sud, et cinquante-cinq pieds de profondeur dans sa ligne est et ouest, contenant une superficie de deux mille cinq cents pieds carrés (2,500 pieds carrés).

Pour être vendus, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Laprairie, le TRENTE et UN AOUT 1961, à ONZE heures du matin.

Le Shérif, L.-P. Caixie, C.R. Bureau du Shérif, Montreal, 10 août 1961.

Quant au statut de Berlin-ouest même, il pourrait être réglé par accord entre les parties intéressées "après la signature du traité de paix".

tion du plan quinquennal, la baisse de la production agricole (provoquant notamment la réimpression du rationnement), l'exode de 1,000 à 2,000

plie les mesures militaires moins sans doute parce qu'on croit sérieusement à la possibilité d'une guerre que parce qu'on veut impressionner aussi bien l'adversaire que sa propre opinion publique. Mais chacun hésite à prendre l'initiative de proposer à l'autre l'ouverture de négociations à une date et en un lieu précis de crainte que pareil geste soit interprété comme un signe de faiblesse et comme le consentement implicite à de larges concessions.

Au point où en sont les choses, on peut se demander d'ailleurs ce que pourraient apporter des négociations : les discussions publiques, les affirmations solennelles, les échanges de notes ont singulièrement réduit la zone possible d'un accord, chacun étant prisonnier de ses engagements. Pourtant entre le statu quo, impossible et la guerre, improbable, il n'y a de possibilité qu'un compromis concernant tout à la fois Berlin-ouest et la R.D.A.

La situation est particulièrement difficile pour les Occidentaux qui se sont privés eux-mêmes d'une grande partie de la marge possible de manoeuvre et qui n'ont pas à leur disposition une dialectique permettant de présenter une concession comme un simple recul provisoire "pour mieux sauter". Ils ont écarté catégoriquement à plusieurs reprises et la reconnaissance du régime de Pankov et l'acceptation d'un statut de "ville libre" pour Berlin, c'est-à-dire les deux réclamations fondamentales de Moscou.

Il est pourtant évident que la crise ne pourra être réglée que par des négociations ou l'Union soviétique et l'Occident devront se consentir réciproquement certaines concessions. Si elles ont lieu seulement après la signature du traité de paix séparé URSS-Allemagne orientale, on voit mal que les Occidentaux puissent alors écartier la reconnaissance au moins de facto de la R.D.A. et refuser d'envisager la formule de ville libre pour Berlin.

Depuis le 4 juin, alors que l'aide-mémoire de "K" déclenchait la nouvelle crise de Berlin, les positions n'ont fait que se durcir. Il n'est plus du tout

(Suite à la page 7)

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Montreal, à savoir :
No 528582
JEROME LEGRAND, ex-qualité,
Demandeur
J. MARCEL OSTIGUY, Défendeur

Quant au statut de Berlin-ouest même, il pourrait être réglé par accord entre les parties intéressées "après la signature du traité de paix".

tion du plan quinquennal, la baisse de la production agricole (provoquant notamment la réimpression du rationnement), l'exode de 1,000 à 2,000

plie les mesures militaires moins sans doute parce qu'on croit sérieusement à la possibilité d'une guerre que parce qu'on veut impressionner aussi bien l'adversaire que sa propre opinion publique. Mais chacun hésite à prendre l'initiative de proposer à l'autre l'ouverture de négociations à une date et en un lieu précis de crainte que pareil geste soit interprété comme un signe de faiblesse et comme le consentement implicite à de larges concessions.

Au point où en sont les choses, on peut se demander d'ailleurs ce que pourraient apporter des négociations : les discussions publiques, les affirmations solennelles, les échanges de notes ont singulièrement réduit la zone possible d'un accord, chacun étant prisonnier de ses engagements. Pourtant entre le statu quo, impossible et la guerre, improbable, il n'y a de possibilité qu'un compromis concernant tout à la fois Berlin-ouest et la R.D.A.

La situation est particulièrement difficile pour les Occidentaux qui se sont privés eux-mêmes d'une grande partie de la marge possible de manoeuvre et qui n'ont pas à leur disposition une dialectique permettant de présenter une concession comme un simple recul provisoire "pour mieux sauter". Ils ont écarté catégoriquement à plusieurs reprises et la reconnaissance du régime de Pankov et l'acceptation d'un statut de "ville libre" pour Berlin, c'est-à-dire les deux réclamations fondamentales de Moscou.

Il est pourtant évident que la crise ne pourra être réglée que par des négociations ou l'Union soviétique et l'Occident devront se consentir réciproquement certaines concessions. Si elles ont lieu seulement après la signature du traité de paix séparé URSS-Allemagne orientale, on voit mal que les Occidentaux puissent alors écartier la reconnaissance au moins de facto de la R.D.A. et refuser d'envisager la formule de ville libre pour Berlin.

Depuis le 4 juin, alors que l'aide-mémoire de "K" déclenchait la nouvelle crise de Berlin, les positions n'ont fait que se durcir. Il n'est plus du tout

(Suite à la page 7)

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Montreal, à savoir :
No 528582
JEROME LEGRAND, ex-qualité,
Demandeur
J. MARCEL OSTIGUY, Défendeur

A) Un emplacement situé en la paroisse de Laprairie, comté de Laprairie, en la concession St-Lambert, connu et désigné comme formant partie du lot numéro trente-deux (pt. 32), dit plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie, de figure rectangulaire, borné :

En front, au nord par un droit de passage de dix pieds (10.0), au sud, à l'est et à l'ouest par une autre partie du lot no 32, mesurant quatre-vingt-deux pieds de largeur dans ses lignes nord et sud, par cinq-vingt pieds de profondeur dans ses lignes est et ouest, et contenant une superficie de 4,100.00 pieds carrés.

Avec une maison et autres bâtisses y érigées :

Et avec droit de passage sur le chemin mitoyen de dix pieds de largeur (10.0) situé au nord

ACTIVITES RELIGIEUSES

Calendrier — Dimanche, 13 août. — (Vert) Douzième dimanche après la Pentecôte, 2e classe. Lundi, 14 août. — (Violet) Vigile de l'Assomption de la Sainte Vierge, 2e classe. Mardi, 15 août. — (Blanc) Assomption de la Vierge Marie, 1ère classe. Mercredi, 16 août. — (Blanc) Saint Joachim, père de la Vierge Marie, confesseur, 2e classe. Jeudi, 17 août. — (Blanc) Saint Hyacinthe, prêtre, confesseur, 3e classe. Vendredi, 18 août. — (Vert) Fête, messe du dimanche précédent, 4e classe. Abstinence complète. Samedi, 19 août. — (Blanc)

Saint Jean Eudes, prêtre, confesseur, 3e classe.

Les Quarante-Heures — Semaine du 13 août — A) Prières. B) Archidiocèse de Montréal: Le 14 août, St-Théophile; le 16, Présentation de la Sainte-Vierge (Dorval); le 18, Bon-Pasteur (Laval-des-Rapides); le 20, St-Joseph de Montréal. C) Diocèse de Joliette: Le 14 août, St-Barthélemy; le 16, Notre-Dame-de-la-Merci. D) Diocèse de Saint-Jean: Le 20 août, Soeurs Notre-Dame-des-Missions (Jacques-Cartier). E) Diocèse de Saint-Jérôme: Le 18 août, St-Adolphe; le 20, Rivière-aux-Canards.

Le Sacré Collège ne compte maintenant que 84 cardinaux

A la suite du décès des cardinaux Tardini, Canali et Van Roey, le Sacré Collège compte 84 membres, dépassant de 14 unités le PLENUM fixé par Sixte-Quint au XVIe siècle (constitution POSTQUAM NOS du 3 décembre 1586), le nombre de 70 ayant été depuis lors dépassé pour la première fois par le pape Jean XXIII lors du consistoire du 15 décembre 1958. Trois cardinaux ayant été créés en PETTO au consistoire du 28 mars 1960, il n'est pas possible d'en tenir compte dans les statistiques, qui se basent sur les 81 cardinaux dont les noms sont connus.

Vingt-neuf des 81 cardinaux actuellement connus sont des cardinaux de curie, c'est-à-dire résidant à Rome et occupant de l'administration centrale de l'Eglise; 52 cardinaux résident en dehors de la Ville Eternelle et ont la responsabilité d'un diocèse.

Des 81 cardinaux actuels, neuf ont été créés par Pie XI, 33 par Pie XII et 39 par le pape Jean XXIII. Quinze cardinaux sont décédés depuis la mort de Pie XII et 13 sous le pontificat actuel, les cardinaux Constantini et Mooney étant morts pendant la période s'étendant depuis le décès de Pie XII jusqu'à l'ouverture du conclave qui précède l'élection de Jean XXIII.

Il y a six cardinaux-évêques, c'est-à-dire placés à la tête d'un diocèse suburbicain (attendant au diocèse de Rome); ce sont les cardinaux Tisserant, Micara, Pizzardo, Aloisi-Masella, Gaetano, Cicognani et Ferretti. Ils remplissent en outre d'importantes fonctions à la curie romaine. Les cardinaux-diacres sont au nombre de dix et sont également tous affectés à la curie romaine; ils ne sont pas revêtus de la dignité épiscopale; ce sont les cardinaux Ottaviani, di Jorio, Bracci, Roberti, Jullien, Larraona, Morano, Heard, Bea et Bacci. Les 65 autres cardinaux appartiennent à l'ordre des prêtres et ont tous reçu la consécration épiscopale; treize d'entre eux sont affectés à la curie romaine, tandis que les 52 autres ont la charge d'un diocèse d'Italie ou d'un autre pays.

Selon leur nationalité, les 81 cardinaux connus se répartissent comme suit: Italie, 29; France, 8; États-Unis, 6; Espagne, 3; Allemagne, 3; Brésil, 3; Argentine, 2; Canada, 2; Angleterre, 1; Autriche, 1; Australie, 1; Cuba, 1; Écosse, 1; Équateur, 1; Hongrie, 1; Inde, 1; Irlande, 1; Japon, 1; Mexique, 1; Mozambique/Afrique orientale portugaise, 1 (d'origine portugaise); Pays-Bas, 1; Philippines, 1; Pologne, 1; Portugal, 1; Syrie, 1; Tadjikistan/Afrique noire, 1; Uruguay, 1; Venezuela, 1.

Depuis son accession au Souverain Pontificat, le pape Jean XXIII a tenu quatre consistoires, au cours desquels il a créé 42 nouveaux cardinaux, élevant à la pourpre 23 prélats le 15 décembre 1958, 8 le 14 décembre 1959, 7 le 28 mars 1960 et 4 le 16 janvier. Des 42 cardinaux promus par Jean XXIII, trois sont décédés: le cardinal O'Hara, archevêque de Philadelphie (États-Unis); le cardinal Pietta, de la Curie romaine; le cardinal Tardini, Secrétaire d'Etat.

Prêtres du XXe siècle

ADIEU À L'ENFANCE...

L'essai d'explication donné jusqu'ici, à partir de l'enquête, doit être complété. La première hypothèse visait surtout la connaissance et, par suite, une certaine pédagogie laissant plus de place à la découverte personnelle, aux données des sciences humaines, au travail d'équipe. L'hypothèse présentée aujourd'hui touche un aspect plus sentimental et moins conscient de la vie religieuse des prêtres et des fidèles chez nous. Une impression vague, paralysante, provoque souvent des DÉFAITES DE NOTRE LIBERTÉ au service du Christ et de l'Eglise; elle revêt plusieurs caractères d'un ADIEU DIFFICILE À L'ENFANCE. Nous livrons cette hypothèse sous toutes réserves, demandant l'avis des lecteurs.

Un homme nouveau

Au fond, nous savons très bien qu'il faut prendre position: mais nous ne le faisons pas. Nous constatons bien, par exemple, que les "étoiles de cinéma" et leur culte, que la "religion des étoiles" impose plus que des modes vestimentaires. Elles représentent et véhiculent une manière d'agir, une conception de l'homme et de la femme, une vision du monde qu'il faudrait discuter; et que cela est urgent puisque les adolescents affirment aller au cinéma pour connaître la vie, apprendre à se conduire entre garçons et filles...

Nous ne doutons pas non plus que "en" quantité de projets de réformes qui se présentent sous un aspect exclusivement technique, au fond ce que l'on cherche, c'est la création d'une "humanité véritable". Nous n'avons pas à discuter seulement de réformes politiques, économiques ou sociales. Tout cela n'est que conséquence ou moyen. La vraie question: (quelles idées de l'homme inspirent et produisent ces réformes?) Pouvons-nous l'accepter? Au service de quelle forme de vie humaine allons-nous mettre l'immense puissance que les techniques ont mises entre nos mains? (Y. de Montcheuil, S.J., L'Eglise et le monde actuel). Toutes les techniques, depuis le cinéma et la télévision jusqu'à la dernière polisseuse et au moteur de yacht, véhiculent une conception de l'homme et nous transforment.

La vie quotidienne nous donne progressivement un visage nouveau, comme celui qui vit au soleil brûlant sans s'en rendre compte.

Désir ou refus d'être libre?

Oui, nous savons tout cela. Mais nous imitons facilement ce que nous voyons: le va et vient, le retour, le ne regarder pas, alors tu le vois vite: le va et vient. Notre vie concrète est devenue progressivement religieuse et notre foi n'a rien vu. Désirait-elle vraiment voir? Voulons-nous vraiment être conscients ou préférons-nous "ne pas penser à cela"? Particulièrement, préférons-nous bercer l'illusion qu'il ne se pose pas de vrai problème dans nos vies, en somme qu'une crise anodine à passer vite, alors qu'il s'agit au contraire d'une mise en question complète de la civilisation et de la conception ancienne de l'homme, et que les hommes bâtissent progressivement la cité sans Dieu ou contre Lui. Choisissons-nous d'être libres ou bien d'être menés, manipulés par les techniques modernes? Quelle chose en nous ne refuse-t-elle pas de nous rendre logiques avec nous-mêmes, de faire ce que nous croyons et savons aujourd'hui, de vivre en accord avec notre foi poussée jusqu'en ses conclusions pratiques, bref: d'être toujours plus sincères dans l'exercice de notre liberté?

Religion moderne?

Allons plus loin. Quand se posent les questions du monde moderne, souvent les connaissances religieuses tournent court, notre foi est mise en question, nous nous sentons vaguement ridicules... Si les autres nous fournissent une solution, au lieu de la laisser à notre travail d'équipe et puis, parler de foi, y penser même, semble nous conduire dans des choses et des mondes si lointains, celui qui m'écoute comprendra-t-il ces mots, ce vocabulaire, cette conception de la vie?

Présentant sa conception chrétienne, le chrétien ne se demande-t-il jamais s'il répond vraiment aux besoins du XXe siècle? s'il n'est pas démodé, dépassé? Facilement se glisse un malaise.

Actualité du Christ

En fait, offrir une personne à aimer, présenter l'amour d'une personne, cela peut-il devenir démodé? La conception chrétienne de l'homme ne l'est pas d'abord d'un système. Elle n'est pas d'abord une pensée abstraite bien organisée; ni déduction ni hypothèse nées du cerveau de l'homme. Elle est une personne donnée historiquement au Christ. Si le Christ n'est une personne concrète demeurée en nous, mais aussi avec nous dans l'Eglise et l'hostie consacrée, la conception chrétienne de l'homme est un mot vide et notre foi croule. Le christianisme, c'est le Christ mort historiquement, ressuscité historiquement, vivant aujourd'hui historiquement et éternellement.

Les systèmes de pensée, philosophiques ou de sciences expérimentales, la vie de l'Eglise et des saints en tel ou tel siècle, représentent seulement des sortes de "groupes" qui nous permettent de mieux voir cette personne sous l'un de ses aspects. Tout ce que le Magistère a défini comme vraiment révélé n'est pas ancien ou nouveau: cela "est"; il s'agit de le comprendre avec son esprit et les techniques du XXe siècle. Mais tout n'est pas défini et il reste beaucoup à découvrir dans le donné de la révélation; nous comptons tout ce que la révélation nous permet de découvrir et les modes de vie humaine qu'elle permet.

La question précise qui paralyse notre liberté est donc la suivante: Le Christ m'apparaît-il assez nouveau, assez actuel, assez fraternel et divin, assez essentiel aux hommes d'aujourd'hui, pour que je lui consacre ma vie dans l'Eglise, que tout me devienne moyen de me donner à lui et de le donner aux hommes?

Jolie, jeu, plaisir

Cette vie apparaît-elle suffisamment sérieuse. D'un sérieux qui signifierait: "Un prêtre, ayant parlé des "joies du sacerdoce", un garçon de 17 ans est venu le trouver après la classe pour lui dire: "dites, ces joies, c'est des blagues, pas vrai?" Telle est la religion, pour nous,

Prisonnier des formules

Cette impression vient souvent du fait que nous sommes prisonniers des formules. Nous ne sommes pas lassés des chansons, des films desquels nous parlent de nous; elle est rare, par exemple, la réaction d'un étudiant en lettres abordant un nouveau siècle de littérature et disant: non, pas encore des poèmes d'amour! Seulement nous avons l'impression que les données de foi ne parlent pas de nous.

Où bien nous dispensent de penser? Ayant appris les formules du petit catéchisme, il est facile de se figurer posséder la vérité entière acquise une fois pour toutes: la religion, nous savons ce que c'est! comme on dira "j'ai fait mon cours classique" en se gardant bien de relire des textes d'auteurs latins ou grecs.

Un mystère n'est pas une chose à mettre en boîte! Ainsi, quand nous affirmons que Dieu est un être personnel, nous ne nous basons pas sur une personne, ce que c'est qu'une personne, et quelles conséquences découlent de ce mystère pour la formation d'un communautaire humain? Sommes-nous conscients de posséder des aujourd'hui, pas baptême et la communion, une "éternelle"; et quelles sont les conséquences de ce fait?

Si on ne réinvente la formule personnellement, à l'aide de son intelligence, de son expérience d'homme et de celle des autres, et sa vie adulte, on a l'impression que la foi brime la liberté de penser. Dans les sciences humaines, la foi ne remplace pas la pensée que la lumière du phare ne peut remplacer le moteur du bateau. Et la foi ne peut pas plus se passer des sciences humaines que l'homme ne peut se passer de la science pour parler, ou que le Christ ne peut demeurer lui-même sans son corps et sa vie d'homme. La Révélation n'est pas pour l'intelligence un lit de roses mais un défi constant; si la foi peut endormir l'intelligence de certains, elle vient en fait stimuler la recherche tout pacifiant profondément le chercheur.

Au delà de la peur

L'exigence du Christ, sans doute, n'est pas petite. Il le mandera tout, nous le pressentons. Il ne veut pas perdre, mais libérer notre liberté et nous conduire à la liberté. Comme Lui s'est donné en entier autrefois et se donne aujourd'hui pour moi dans cette horde pour mon salut; alors le Père a saisi la mort et la gloire. La grâce de l'effort personnel, l'expérience du Christ peuvent nous conduire au-delà de la peur spontanée. Car la formule dogmatique de la foi et de la doctrine de l'Eglise représente une invitation à renouer avec le Christ, un visage du Christ.

Actualité du Christ

En fait, offrir une personne à aimer, présenter l'amour d'une personne, cela peut-il devenir démodé? La conception chrétienne de l'homme ne l'est pas d'abord d'un système. Elle n'est pas d'abord une pensée abstraite bien organisée; ni déduction ni hypothèse nées du cerveau de l'homme. Elle est une personne donnée historiquement au Christ. Si le Christ n'est une personne concrète demeurée en nous, mais aussi avec nous dans l'Eglise et l'hostie consacrée, la conception chrétienne de l'homme est un mot vide et notre foi croule. Le christianisme, c'est le Christ mort historiquement, ressuscité historiquement, vivant aujourd'hui historiquement et éternellement.

Les systèmes de pensée, philosophiques ou de sciences expérimentales, la vie de l'Eglise et des saints en tel ou tel siècle, représentent seulement des sortes de "groupes" qui nous permettent de mieux voir cette personne sous l'un de ses aspects. Tout ce que le Magistère a défini comme vraiment révélé n'est pas ancien ou nouveau: cela "est"; il s'agit de le comprendre avec son esprit et les techniques du XXe siècle. Mais tout n'est pas défini et il reste beaucoup à découvrir dans le donné de la révélation; nous comptons tout ce que la révélation nous permet de découvrir et les modes de vie humaine qu'elle permet.

La question précise qui paralyse notre liberté est donc la suivante: Le Christ m'apparaît-il assez nouveau, assez actuel, assez fraternel et divin, assez essentiel aux hommes d'aujourd'hui, pour que je lui consacre ma vie dans l'Eglise, que tout me devienne moyen de me donner à lui et de le donner aux hommes?

Jolie, jeu, plaisir

Cette vie apparaît-elle suffisamment sérieuse. D'un sérieux qui signifierait: "Un prêtre, ayant parlé des "joies du sacerdoce", un garçon de 17 ans est venu le trouver après la classe pour lui dire: "dites, ces joies, c'est des blagues, pas vrai?" Telle est la religion, pour nous,

La vie urbaine généralise la solitude

La vie urbaine généralise la solitude, l'ennui, le sentiment d'être inutile ou "de trop"; et s'ajoute l'angoisse généralisée pour engendrer un besoin pressant d'oublier. Les loisirs, l'insatisfaction, les recherches (p. ex. dans la TV), tendent à maintenir la vie au niveau enfantin. Pas étonnant que la foi n'aille pas facilement de dire adieu à l'enfance. Car la foi authentique est ennemi juré de l'opium! Elle souffre sur les châteaux de cartes, mine les maisons de sable, pèse sur l'univers enfantin de l'adulte comme une menace...

La foi plantée en plein présent

La foi plantée en plein présent réel et concret rendrait sa valeur à la vie quotidienne et procurerait le bonheur d'exister pour quelqu'un. Elle n'existerait pas tout plaisir, mais seulement ceux qui sont incompatibles avec le bonheur et laissent dans la bouche un goût amer. Pourquoi ces adieux qui ne finissent plus et ces compléments avec l'enfance de nos rêves et de notre insouciance? Un appel personnel du Christ et du Père nous invite: la maturité est plus riche et plus belle! C'est tout cela qui rend difficile la vie engagée, qui ombre pour nous le visage du prêtre et éloigne les collaborateurs. Qu'en pensez-vous?

L'EQUIPE

a/s "Le Devoir", 434 rue, Notre-Dame, Montréal 3.

Nouvelle entente entre l'Eglise et l'Etat en Bolivie

LA PAZ. — En vertu d'une réforme constitutionnelle qui vient d'être approuvée, l'Eglise catholique a été affranchie de la tutelle de l'Etat en ce qui concerne ses affaires financières.

Alors qu'ils devaient jusqu'à présent demander l'autorisation des autorités civiles pour administrer les biens de l'Eglise, les membres du clergé n'auront désormais plus besoin de cette autorisation que pour la vente d'objets d'art et de bijoux appartenant aux lieux de culte.



MGR. REAL DE VARENNES, curé de la paroisse Saint-André-Avelin, dans le comté de Papineau, récemment nommé prêtre domestique par Sa Sainteté le pape Jean XXIII. Son investiture aura lieu le 27 août en la basilique d'Ottawa.

Le testament du cardinal Tardini

ROME. — "Je suis né pauvre et je n'ai jamais voulu devenir riche", a écrit le cardinal Dominique Tardini dans des notes qui constituent ses dernières volontés, et dont des extraits ont été rendus publics.

Le cardinal désire être enterré dans la chapelle du Carmel de Vetralla, dans les collines non loin de Viterbe, à un peu plus de 30 milles au nord de Rome. Une simple dalle indiquera l'emplacement de la sépulture, selon le désir du cardinal, qui déclarait: "Devant la tombe monumentale d'un grand temple, les gens, souvent, regardent et passent. Dans une petite église, ils observent et prient".

Le monastère de Vetralla a été reconstruit pour les carmélites avec des fonds que s'était procurés le cardinal. Ce couvent est simple et pauvre. Le tabernacle de la chapelle est en argent; il provient de l'argenterie personnelle du cardinal, qu'il avait fait fondre. Depuis plus de dix ans, il ne possédait plus de couverts d'argent.

Le cardinal laisse des sommes importantes en faveur du collège de la "Villa Nazareth" fondée par lui pour les orphelins capables et pauvres. Cette institution, fondée par le cardinal, peut accueillir 70 enfants, qui y reçoivent l'enseignement le plus complet, le plus soigné, dans des conditions au moins aussi confortables que dans la plus moderne et la plus luxueuse des écoles d'Amérique. C'est une belle maison, entourée d'un grand parc, où le cardinal aimait à venir se reposer lorsqu'il pouvait échapper à ses obligations au Vatican.

A sa famille, c'est-à-dire à son frère Giulio, il laisse seulement quelques objets personnels: "Jamais je n'ai pensé à enrichir ma famille". Mais à ce frère tendrement aimé, il demande que reviennent "quelques rares objets de famille qui sont dans l'appartement, au Vatican: le crucifix qui est sur mon autel, la vieille pendule qui est dans la salle à manger, la table ronde, qui est dans la chambre à coucher".

Le cardinal laisse aussi quelques dons pour témoigner de la reconnaissance éprouvée envers des personnes qui l'ont servi et pour des messes. Il institue également une bourse d'étude permanente pour le Séminaire où il s'est préparé au sacerdoce: "Qui la recevra rappellera au Seigneur, par charité, mon âme". D'autres œuvres sont également bénéficiaires des largesses du cardinal.

Tous les autres biens du cardinal Tardini et, essentiellement, tout ce qui lui est venu par l'Eglise, doit revenir à l'Eglise. Il demande une seule exception: que l'anneau qui lui fut offert par les siens lorsqu'il fut élevé à la pourpre, revienne aux siens.

Bénédiction d'une grotte dédiée à la Vierge, à Terrebonne, le 15

C'est le 15 août prochain, à 9 heures du soir, que sera officiellement inaugurée et bénite la nouvelle grotte à la Sainte Vierge, au coteau Ouimet situé au nord de la ville de Terrebonne. Le départ du groupe des pèlerins se fera sur les terrains du Centre de loisirs à 8 heures. A 9 heures, M. le chanoine Rodolphe Joy présidera à la bénédiction et célébrera ensuite la messe sur cet emplacement historique.

Depuis 1918 la chapelle qui abrite la statue de Notre-Dame de l'Assomption est devenue un lieu de prières pour les populations de la ville même, de Lachenaie, Pineau et Mascouche. Ce petit sanctuaire est l'œuvre de feu M. Achille David, de ses fondateurs de Notre-Dame, la Mercier, boulevard Gouin, à Montréal. Après quelques années de labeur ingrat et ayant enfin réussi à fonder ce refuge pour vieillards peu fortunés, M. David voulut témoigner sa gratitude à la Vierge en lui élevant une statue dans ce décor charitable bien propre à inspirer la piété. D'abord placée sur la flanc de la colline au nord de la ville, la statue de N.-D. de l'Assomption fut installée sur le coteau ouimet.

Il y a environ un an, les membres de la famille Sanscartier, parents de M. David, voulant voir se continuer l'œuvre commencée en 1918, réunirent quelques paroissiens et jetèrent les bases d'une nouvelle grotte plus solide. La construction en pierre des champs, avec plancher en ciment à grand air, peut résister maintenant à l'inclemence des saisons. De nombreux ouvriers ont consacré de leur temps et de leur argent au parachèvement de l'abri. Le défrichage est complet et du sommet de la colline on a une vue incomparable de la plaine de Terrebonne. Le soir, le spectacle de Montréal illuminée est féérique. Par temps clair, c'est un panorama dont l'horizon s'étend de la montagne de Beloeil jusqu'à celle de Rigaud.

Obédiences chez les PP. Capucins

Le chapitre provincial de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins apporte les changements suivants aux maisons de l'est du Canada. Les religieux qui ne sont pas mentionnés ne changent pas d'adresse.

Cacouna — Sont nommés: le P. Archange (de Timmins), supérieur; le P. Arthur (provincial sortant de charge), maître des novices; le P. Gilbert (d'Ottawa), le P. Marcel (de Ristigouche) et le P. Nicolas (d'Ottawa); départs: le P. David va à Ottawa, le P. Placide à Ristigouche, le P. François-Joseph à Moncton, le P. Gérard à Lac Bouchette, le P. Lorenzo à Cap-Rouge; le P. Serge à Bruxelles (pour quelques mois).

Cap-Rouge (séminaire St-François) — sont nommés: le P. Ephrem (du Lac Bouchette), le P. Jean-Guy, Paul-Emile et Richard (d'Ottawa), le Fr. Eustache (de Québec), Jacques-Marie (de Moncton), Lorenzo (de Cacouna); départs: le P. Norbert va à la Réparation, le Fr. Bérard à Ottawa.

Cap-Rouge (Ecole St-Clément) — sont nommés: le P. Adalbert (de Vallée-Lourdes), supérieur et directeur; le P. Herman (d'Ottawa), le Fr. Pierre-Baptiste retourne à la mission de l'Inde.

Lac Bouchette — sont nommés: le P. Maurice (au Lac Bouchette depuis 1952), supérieur et directeur du pèlerinage; le P. Stanislas (de Vallée-Lourdes), vicaire à la paroisse; le P. G. G. (de Cacouna), le Fr. Roger (de Ristigouche); départs: le P. Louis va aux retraites fermées de Bathurst, le P. Ephrem à Cap-Rouge.

Moncton — sont nommés: le P. Jean-Bernard (actuellement assistant) directeur des élèves; le P. François-Joseph (de Cacouna), assistant; le P. Fabien (de Ristigouche); départs: le P. Henri va à Ristigouche, le P. Daniel retourne à la mission de l'Inde.

Montréal (La Réparation) — sont nommés: le P. Alfred (supérieur d'Ottawa), supérieur et directeur du pèlerinage; le P. Joseph (de Québec) aumônier des religieuses; le P. Damien (de Québec) à l'administration provinciale; le P. J. J. (de Québec) directeur des étudiants; le P. Norbert (de Cap-Rouge); le P. Régis, Jean-Claude et Gilles-Marie (d'Ottawa), aux cours de pastorale; le Fr. Tharsicus (de Ristigouche); départs: le P. Arthur va à Cacouna, les PP. Eugène et Gabriel à Vallée-Lourdes; le P. Cyrille et Rosaire (de Ristigouche); le P. Florent à Louvain, Belgique (pour quelques mois).

Montréal (St-Hélène) — sont nommés: le P. Armand (de Ristigouche) procureur des missions; le Fr. Cyprien (de Timmins); départs: le P. Donat va à Ristigouche, le Fr. Jacques-Marie à Cap-Rouge.

Ottawa — sont nommés: le P. Antonin-Marie (supérieur de Vallée-Lourdes) supérieur; le P.

David (de Cacouna) directeur des étudiants

Le P. Lucien (de Cacouna) vicaire à la paroisse; le Fr. Bérard (de Cap-Rouge); départs: le P. Marie-Antoine, du ministère provincial; le P. Alfred va à Montréal, le P. Gilbert à Cap-Rouge, le P. Léonard à Québec; les PP. Jean-Guy, Paul-Emile et Richard et les FF. Ivan et Hermann à Cap-Rouge; les PP. Régis, Jean-Claude et Gilles-Marie, aux cours de pastorale à Montréal; le P. Jacques-Alain, à l'Antoniaum de Rome; le Fr. Gérard à Timmins.

Québec — sont nommés: le P. Adalbert (vicaire depuis 1958), supérieur et curé; le P. Pascal (de Vallée-Lourdes), Cyrille et Rosaire (de Montréal) et Léonard (d'Ottawa), vicaires à la paroisse; le Fr. Mathias (de Montréal); départs: le P. Maurice-Marie va à Bathurst, les PP. Joseph et Damien à Montréal, le P. Marc à Vallée-Lourdes, le P. Evariste à Ristigouche, le Fr. Eustache à Cap-Rouge; le P. Jean-Bosco et le Fr. Roland à la mission du Tchad (Afrique Equatoriale).

Ristigouche — sont nommés: le P. Donat (de Montréal), Supérieur; le P. Henri (de Moncton) Curé; le P. Placide (de Cacouna) vicaire; le P. Vincent (de Québec); départs: le P. Vincent va à Timmins, le P. Armand à Montréal, le P. Séverin à Vallée-Lourdes, le P. Marcel à Cacouna, le Fr. Roger au Lac Bouchette, le Fr. Tharsicus à Montréal.

Timmins — sont nommés: le P. Vincent (de Ristigouche) et le Fr. Gérard (d'Ottawa), départs: le P. Archange va à Cacouna et le Fr. Cyprien à Montréal.

Vallée-Lourdes

sont nommés: le P. Eugène (supérieur de Montréal) supérieur, aumônier des religieuses; le P. Gabriel (de Montréal), directeur des retraites fermées; le P. Louis (du Lac Bouchette) et Alphonse-Marie (de Québec), aux retraites fermées; le P. Séverin et le P. Martial (de Ristigouche), le P. Marc (de Québec); départs: le P. Antonin-Marie va à Ottawa, le P. Adalbert à Cap-Rouge, le P. Pascal à Québec, le P. Stanislas au Lac Bouchette.

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- Donne tout le monde à connaissance — En panne
 - Donne la liste — Pas de bonne heure
 - Habitue
 - Finira dans un verre — Entourée de liquide
 - Amélioration de l'arc — Note
 - En pouille — Il anglaie
 - Oiseau marin — Aliment de base
 - Né de — Se rendra — Article
 - Coordonne — Passion
 - Hommes de garde
 - Petit dieu malin — Il contient une pomme
 - Frapper fortement — Tonner
- VERTICALEMENT**
- Maux de tête
 - Individu non identifié — Poète italien, ancien
 - Uniformes — Au monde
 - En moi — Connue — Eclat
 - Abandonnera ce qu'il avait accepté — Particule électrisée
 - Fni d'infinif — Remarque — Petite bale
 - Liquide naturel — Impôt dû à l'Eglise
- Solution d'hier**
- Horizontalement** —
- VIOLONISTES
 - ENTENDRE — TAS
 - STAGE — CAVE
 - TIGE
 - ITERATIF — NID
 - BU — EMIS — MITE
 - ULM — IRONIE
 - LEON — ENONCER
 - TAS — NUEE
 - IV — SES — VE
 - AFFECTE — MAIS
 - MA — TA — SEULE
- Verticalement** —
- VESTIBULE — AM
 - INTULTE — FA
 - OTAGE — MOTIF
 - LEGERE — NAVET
 - ONE — AMI — CA
 - ND — TIRE — ST
 - IRRAISONNEES
 - SE — NOUS — MU
 - ETA — NIECE — AL
 - SAVAIT — VIE

Fêtes à St-Liboire en l'honneur du R.P. A. Laplante

C'est dimanche qu'aura lieu de grandes fêtes à Saint-Liboire, comté de Bagot, pour souligner le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale du R. Père Alfred Laplante, c.s.c., fondateur du Centre Maria-Goretti et le principal artisan du procès informatif du Frère André.

S. E. Mgr. Albert Cousineau, évêque de Cap-Haïtien, accompagné du jubilaire, se rendra à Saint-Liboire dans la matinée du 13 août. Le curé, les maires, les représentants des œuvres sociales de Saint-Liboire se porteront à sa rencontre à l'intersection de la route Trans-Canada no 9, et du rang Saint-Edouard, via Saint-Liboire, Parents, et arrivés près de se réunir à ce dernier endroit, des 9 heures du matin. Au cours de la messe spéciale célébrée par le jubilaire, à 10 heures à Saint-Liboire, Mgr. Cousineau prononcera le sermon de circonstance.

Une réception aura lieu en la salle du Centre Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe, à une heure de l'après-midi. Quelques orateurs adresseront la parole. Ceux qui désirent participer à cette réception peuvent se procurer leur billet de l'organisateur, M. Elie Laplante, Saint-Liboire, Bagot, P.Q., téléphone 3-4.

Dans la soirée à 8 heures, au Centre des Loisirs de Saint-Liboire, ce sera la veillée de famille, avec présentation du magnifique film en couleurs "La Famille Trapp".

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

GESTION DE PORTEFEUILLES DE FONDS MUTUELS, FONDS DE PENSION, CORPORATIONS, SUCCESSIONS, INSTITUTIONS ET PARTICULIERS

RADIO - SACRE - COEUR

CET APRES-MIDI le P. Ernest Gagnon, s.j., nous dira que "Notre capacité vient de Dieu".

LUNDI "Bienheureux les cœurs purs", par le P. Rosaire Saint-Laurent, A.A.

MARDI le P. Jacques Martineau, s.j., nous parle de "La sainteté de Marie".

MERCREDI causerie du P. Denis Legris, s.j.: "Allez porter le message".

JEUDI et VENDREDI deux causeries du P. Fernand Bédard, s.j., "Aimer, c'est donner" et "Le complexe de Cain".

Sico-Satin, peinture au latex-acrylique, s'applique facilement, sèche en 30 minutes et résiste au lavage.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE Horace Labrecque et Fils Ltée Courtiers d'Assurances Agées Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers 1411, rue Crescent Victor 9-2371	MEDECINS Dr Maxime Brisebois Electricité médicale - Rayons X - L.G.M.C. - P.R.C.S. de la Faculté de Médecine de Paris Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 4 h. et 6 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi, de 2 à 4 h. LA 3-3252 - 816, Sherbrooke est.
BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN 2100, rue DUMONT MONTREAL 25	Dr C. Melillo gradué d'Europe Généraliste - pédiatre, allerg., glandes, troubles psychosomatiques, sexuels, nerveux, impuissance, infertilité, anxiété, timidité, dépression, diabète, alcoolisme, obésité, rhumatismes, etc. 134, quest. Sherbrooke, V1 5-0356

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sauvegarde

MONTREAL